

# CIHEAM



*International  
Centre for Advanced  
Mediterranean Agronomic  
Studies*

Centre  
International  
de Hautes Etudes  
Agronomiques Méditerranéennes

## Thèse / Thesis

requis pour  
l'obtention du titre

submitted  
for the degree of

## Master of Science

### **Le risque dans l'agriculture palestinienne**

**Le cas de la bande de Gaza**

Nabil Abu Shammala

Série "Master of Science" n°65  
2003

**Institut Agronomique Méditerranéen de  
Montpellier**



**Le risque dans l'agriculture palestinienne.  
Le cas de la bande de Gaza.**

Nabil Abu Shammala

#### **Fiche bibliographique**

**Abu Shammala (Nabil)** – Le risque dans l'agriculture palestinienne. Le cas de la bande de Gaza - Montpellier : CIHEAM/IAMM, 2003 – 105 p - (Thèse *Master of Science*, IAMM, 2002, Série *Master of Science*, n°65)

**Résumé** : L'étude des risques en agriculture est réalisée ici dans le contexte particulier des exploitations familiales dans la bande de Gaza en Palestine. Trois formes sociales structurelles (domestique, paysanne et familiale marchande) ont été choisies face à trois risques essentiels : naturels, économiques et politiques. L'interdépendance entre les formes sociales et les différents types de risques est mise en évidence. Des propositions prospectives pour maîtriser ces risques sont réalisées par des actions immatérielles et des investissements matériels pragmatiques et adaptés. Ces propositions s'inscrivent dans la résolution des problématiques de deux scénarios qui, dans le contexte palestinien, se succéderont dans le temps

**Mots-clés** : risque ; agriculture ; accident climatique ; aspect politique ; contexte économique ; comportement des agriculteurs ; résultat de l'exploitation agricole ; système de production ; classification ; exploitation agricole familiale ; structure d'exploitation agricole.

#### ***The risk in the Palestinian agriculture. The case of the Gaza area.***

**Abstract** : Risks in agriculture is studied here in the specific context of family farms in the Gaza Strip of Palestine. Three structural and social forms (household, peasant, merchant) have been chosen and confronted with three essential risks: Natural, economic, and political. The interdependence between the social forms and the different types of risks is underlined. Some prospective proposals to control these risks are followed by immaterial actions and pragmatic material and adapted investments. These proposals come within the scope of the resolution of the problematics in two scenarios which, in the Palestinian context, will succeed one other in time.

**Keys words**: risk ; agriculture ; farmer behaviour ; classification ; economic environment ; farm results ; weather hazards ; political aspect ; farming systems; family farms ; farm structure.

## Série Thèses et Masters

Ce *Master* est le numéro 65 de la série Thèses et *Masters* de l'Institut Agronomique Méditerranéen de Montpellier.

Cette collection réunit les thèses *Master of Science* du CIHEAM-IAMM ayant obtenu la mention « Publication », ainsi que les travaux doctoraux réalisés dans le cadre des activités scientifiques et pédagogiques de l'Institut et de ses enseignants-chercheurs.

La thèse *Master of Science* du Centre International de Hautes Etudes Agronomiques Méditerranéennes :

### *Le risque dans l'agriculture palestinienne. Le cas de la bande de Gaza*

a été soutenue par Nabil Abu Shammala le 13 septembre 2002 devant le jury suivant :

|                                                                            |           |
|----------------------------------------------------------------------------|-----------|
| M. G. Gherzi, professeur, directeur du Ciheam-Iam Montpellier .....        | Président |
| M. P. Campagne, professeur associé Ciheam-Iam Montpellier, .....           | Membre    |
| M. O. Bessaoud, enseignant-chercheur, Ciheam-Iam Montpellier .....         | Membre    |
| M. J.P. Chassany, chercheur Inra Montpellier, .....                        | Membre    |
| M. K. Mahmoud, consultant international, agro-économiste, expert FAO ..... | Membre    |

Le travail de recherche a été encadré par M. P. Campagne

Le texte a été mis en forme pour cette publication par l'Atelier d'édition de l'Institut de Montpellier.

**CIHEAM-IAMM**  
**Institut Agronomique Méditerranéen de**  
**Montpellier**

**Directeur : Gérard Gherzi**

3191, route de Mende – BP 5056  
34093 Montpellier cedex 05  
Tél. 04 67 04 60 00  
Fax : 04 67 54 25 27  
<http://www.iamm.fr>

L'Institut Agronomique Méditerranéen  
n'entend donner aucune approbation ni improbation  
aux opinions émises dans cette thèse

Ces opinions n'engagent que leur auteur

**ISBN : 2-85352-274-1. ISSN : 0989-473X**

Numéros à commander au :  
CIHEAM-IAMM  
Bureau des Publications  
e-mail : [balmevezol@iamm.fr](mailto:balmevezol@iamm.fr)

Prix : 50 €

© CIHEAM, 2003

**Le risque dans l'agriculture palestinienne.  
Le cas de la bande de Gaza.**

**Nabil Abu Shammala**

Série "*Master of Science*" n°65  
2003

**Le risque dans l'agriculture  
palestinienne  
Le cas de la bande de Gaza**

Nabil Abu Shammala

Série "Master of Science" n°65  
2003

## Dédicace

A ma femme,  
A mon fils et à mes filles,  
A mes parents,  
A mes frères et sœurs,  
Avec ma reconnaissance, pour leur amour et leur affection inconditionnelle  
Aux martyres, blessés, prisonniers de l'Intifada,  
Au peuple palestinien,  
Qui résiste et souffre du blocage et de l'occupation israélienne,  
A la liberté...

الى زوجتي  
تقديرًا لصبرها وجهدها ودعمها وحبها المحدود  
الى اولادي  
الى امي وابي  
الى اخواني واخواتي  
اعترافًا بحبهم ودعمهم  
الى شهداء وجرحى واسرى الانتفاضة  
الى المزارع الفلسطيني الصامد على ارضه رغم الاحتلال والم

# Remerciements

Au terme de ce travail, je tiens à exprimer mes vifs et sincères remerciements au professeur Pierre Campagne pour m'avoir honoré en encadrant ce travail, pour les conseils et l'enseignement qu'il m'a prodigués.

Je remercie également M. Surdeau, M. Paumas et M. Mahmoud pour leurs conseils et encouragements. Aucune parole ne pourra exprimer ma gratitude et ma grande estime.

Mes remerciements les plus vifs et les plus sincères vont également à tous mes amis et à tous ceux qui ont contribué de près ou de loin à la réalisation de ce travail, qu'ils y trouvent l'expression de ma profonde reconnaissance.

# Annexe I

## Accords d'Oslo II (28 septembre 1995)

Le 13 septembre 1993, Itzhak Rabin et M. Yasser Arafat signent à Washington une déclaration commune secrètement négociée à Oslo. Les territoires palestiniens sont morcelés et divisés en trois zones. La colonisation israélienne grandit, Jérusalem-Est reste sous contrôle israélien et Hébron est divisée en deux suivant l'accord du 17 janvier 1997.

Malgré le flou du texte, nombreux sont ceux qui espèrent en une nouvelle ère au Proche-Orient. Pourtant, très vite, les espoirs s'estompent. L'intransigeance israélienne et la partialité du « parrain » américain retardent l'application des accords, en modifiant la lettre et le contenu. La poursuite de la colonisation morcèle encore plus le petit territoire palestinien. La vie quotidienne en Cisjordanie et à Gaza devient plus difficile. Mais c'est le refus du gouvernement israélien d'accepter les principes du droit international notamment l'évacuation de tous les territoires occupés qui provoque l'explosion actuelle. Si le processus d'Oslo semble définitivement enterré, il n'y a pas d'autre voie pour la paix que la coexistence de deux Etats, Israël et la Palestine.

## Annexe II

**Tableau 1 La variation de la précipitation annuelle d'une région à l'autre.**

| year    | B.Hanoon | B,Lahia | Gaza  | Moghraqa | Nossyrat | Deer El balah | Khanyounis | Rafah |
|---------|----------|---------|-------|----------|----------|---------------|------------|-------|
| 79/80   | 488.6    | 422.7   | 333.1 | 342.6    | 489.8    | 345.1         | 346        | 412.3 |
| 80/81   | 267.5    | 306.1   | 227.5 | 172      | 245.7    | 207.5         | 219        | 166.4 |
| 81/82   | 385      | 318.5   | 328   | 307      | 300.2    | 314           | 295.7      | 190   |
| 82/83   | 716      | 666.5   | 612   | 550.5    | 560.7    | 523.5         | 497.6      | 368   |
| 83/84   | 275      | 246.5   | 241.5 | 199.3    | 173.4    | 188           | 114.7      | 127   |
| 84/85   | 306      | 266.2   | 246.5 | 240      | 179.5    | 193.1         | 161.7      | 207.5 |
| 85/86   | 217      | 261.5   | 194.5 | 229.5    | 206      | 243.5         | 302.1      | 150.2 |
| 86/87   | 665.4    | 672.7   | 642.2 | 587.7    | 593.3    | 613.6         | 466.6      | 262   |
| 87/88   | 482.7    | 608.5   | 490   | 430      | 407.7    | 446.2         | 404.8      | 268   |
| 88/89   | 437.3    | 491     | 379.9 | 322      | 374.1    | 245.5         | 339.9      | 281.7 |
| 89/90   | 474.3    | 543.5   | 585.9 | 453.5    | 360.2    | 255.1         | 259.7      | 291.5 |
| 90/91   | 454      | 453.5   | 450.2 | 372.6    | 378.7    | 332.1         | 343.1      | 267.5 |
| 91/92   | 803.5    | 1046.2  | 865.9 | 750.2    | 630      | 538.1         | 597        | 289   |
| 92/93   | 570.7    | 543     | 606.3 | 485      | 475.7    | 333.2         | 441.2      | 328.5 |
| 93/94   | 340.2    | 353     | 255.2 | 228.2    | 250      | 238.6         | 155.5      | 139   |
| 94/95   | 597.1    | 651     | 581.3 | 618      | 588.5    | 537           | 487.3      | 449   |
| 95/96   | 497      | 490.2   | 467   | 414.5    | 379.1    | 319           | 194.7      | 215   |
| 96/97   | 302.7    | 325.5   | 282.1 | 296.7    | 307.5    | 313           | 340.2      | 344.6 |
| 97/98   | 413.2    | 363     | 313.9 | 310.5    | 254      | 225.5         | 235.3      | 220.2 |
| 98/99   | 161.5    | 164.8   | 157.5 | 183.5    | 10       | 132           | 83.8       | 61.5  |
| 99/2000 | 396.4    | 404.2   | 324.9 | 357.5    | 273.2    | 249.7         | 184.8      | 188.5 |

# Bibliographie

1. Abdel Hakim T et Campagne P., 2002.- l'analyse diagnostique d'une zone rurale
2. AMODESP., 2002.- analyse de l'agriculture ggghbbhgghh des territoires ruraux palestiniennes.
3. Bedranni Z et CampagneP., 1991.-
4. Bernary et Zegdaoui., 1991.-
5. Bockel A., 1994.- L'autonomie palestinienne : la difficile mise en œuvre des accords d'Oslo- Washington,AFDI,édition du CNRS,Paris. P. 268.
6. Boussard J. M., 1990.- Les stratégies anti- risque des producteurs limitent-elles leurs productivités ? (document préparé pour le séminaire sur l'avenir de<l'agriculture dans les pays du Sahel, organisé par le Club du Sahel et le CIRAD à Montpellier, 12- 14 Septembre.
7. Brossier.,
8. Campagne P., 1999.-
9. Chayanov AV., 1925.- The theory of peasant economy. Traduction française. Paris, Cujas,1985
10. Condillac
11. Daumas P., 2000.- Aux origine du conflit Israël – palestinien : l'administration britannique de la Palestine (1918- 1948).
12. Hardaker H and Anderson., 1998.- Coping with Risk in Agriculture.
13. Eldin., 1989.-
14. Khalidi W., 1998.- ( ONU 1947 ; la résolution de partage revisitée), revue d'études palestiniennes, n° 14, Paris
15. Moreddu C., 2002.6
16. Laurens H., 1999.- La question de la Palestine Tome premier ( 1799-1922 : l'invention de la
17. Meillassoux., 1973.-
18. OECD., 2002.-
19. Terre sainte.- Paris : Fayard.
20. Le monde diplomatique., 1995.- P. 18
21. Petit Larousse, 1995 ?- Hachette
22. Taskok., 1994.- Agricultural price policy – A Practitioner's Guide to partial Equilibrium Analysis, Cornel University Press, Ithaca and London.

## **Bibliographie à consultée**

23. Badouin R.1971.- Economie Rurale Paris Cujas.
24. Boussard, J.M. 1986.-Economie de l'agriculture .-Paris Oeconomica.
25. Boussard J.M. 1992. –Introduction à l'économie rurale.-Paris Cujas.
26. Christian, C., 1993.-La bataille de l'eau au Proche Orient. Paris L'Harmattan.
27. El Jendi I., 1986.-La politique économique du mandate britannique en Palestine.-Amman,Dar El Carmel.
28. Helal j., 1998.,-Le système politique palestinien après Oslo. Beyrouth A.I.E.P.
29. Naqeeb., 1998.-L'économie palestinienne dans la Cisjordanie et la bande de Gaza. Beyrouth A.I.E.P.

30. Jerry R.,1999.-Agricultural Risk managment and income in hancement Londres.
31. Kader B.,1997.-Le partenariat euro-méditerranéen après la conférence de Barcelone.Paris L'Harmattan
32. Pascon P.,1977. –Considération préliminaires sur l'économie des exploitations familiales ;
33. Revue juridique et l'économique du Maroc.N° 3 décembre 1977.
34. Pierre M.,1999.-L'économie palestinienne del'indépendance à l'autonomie.Paris l'Harmattan.

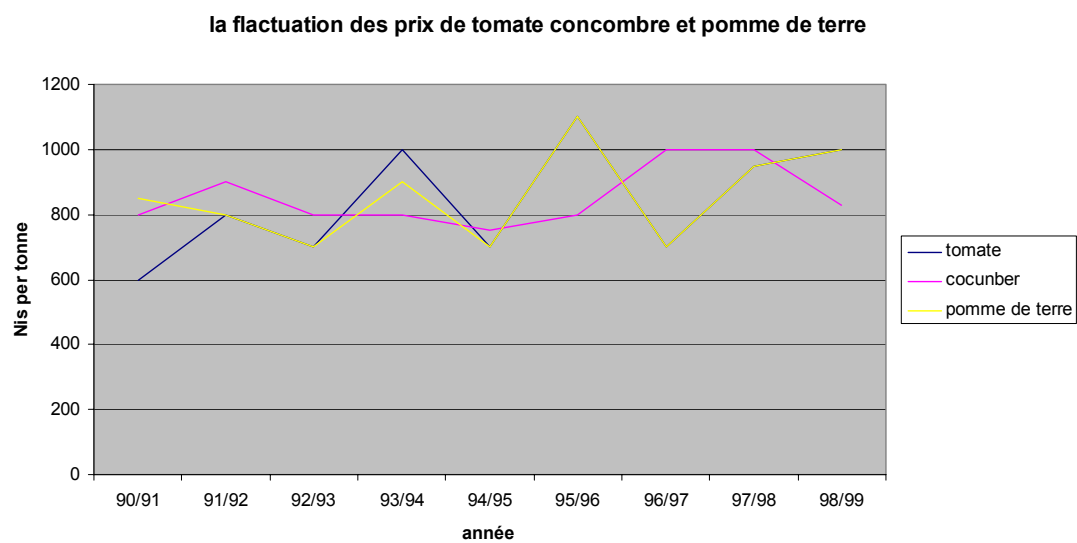
## **Résumé**

L'étude des risques en agriculture est réalisée ici dans le contexte particulier des exploitations familiales dans la Bande de Gaza en Palestine. Trois formes sociales structurelles (domestique, paysanne et familiale marchande) ont été choisies face à trois risques essentielles : naturels, économiques et politiques. L'interdépendance entre les formes sociales et les différents types de risques est mise en évidence. Des propositions prospectives pour maîtriser ces risques sont réalisées par des actions immatérielles et des investissements matériels pragmatiques et adaptés. Ces propositions s'inscrivent dans la résolution des problématiques de deux scénarios qui, dans le contexte palestinienne, se succéderont dans le temps.

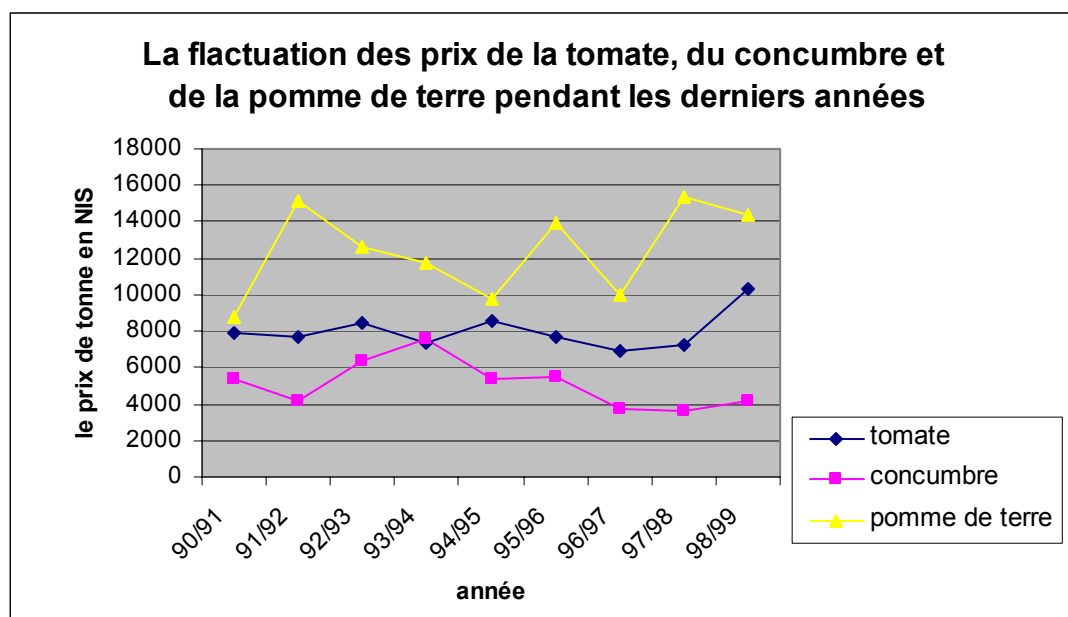
### **Les mots clefs**

Agriculture, Palestine, risque, naturel, économique politique, forme sociale, domestique, paysanne, familiale marchande,

Diagramme 2



### ANNEXE III



# Sommaire

|                                                                    |    |
|--------------------------------------------------------------------|----|
| <b>Introduction générale</b>                                       | 1  |
| <b>Chapitre 1 : L'agriculture palestinienne</b>                    | 10 |
| Introduction                                                       | 10 |
| I. L'histoire de la Palestine                                      | 10 |
| 1. La fin de l'époque ottomane                                     | 10 |
| 2. L'impact du sionisme                                            | 11 |
| 3. Le plan de partage et le début de la tragédie                   | 12 |
| 4. Les accords de paix                                             | 13 |
| II. Importance de l'agriculture dans l'économie palestinienne.     | 13 |
| 1. Contribution de l'Agriculture au PIB                            | 13 |
| 2. L'occupation des sols                                           | 14 |
| 3. La production agricole                                          | 14 |
| 4. La Bande de Gaza                                                | 15 |
| 5. Contribution de l'agriculture aux exportations en Palestine     | 15 |
| 6. Contribution à l'emploi                                         | 16 |
| 7. L'agriculture et la sécurité alimentaire                        | 17 |
| 8. Soutien « psychologique » aux agriculteurs cultivant la terre   | 17 |
| III. Les atouts et les contraintes des agricultures palestiniennes | 17 |
| 1. Ressources naturelles.                                          | 17 |
| A. Les atouts                                                      | 17 |
| B. Les contraintes les plus importantes                            | 18 |
| 2. Production végétale et animale.                                 | 18 |
| A. Les atouts : l'avantage comparatif                              | 18 |
| B. Les contraintes                                                 | 20 |
| 3. Marketing et commerce                                           | 21 |
| A. Les atouts                                                      | 21 |
| B. Les contraintes                                                 | 21 |
| IV. Une agriculture à haut risque                                  | 21 |
| 1. Le risque naturel                                               | 22 |
| A. La pluviométrie annuelle                                        | 22 |
| B. La température                                                  | 23 |
| C. Vent et tempête                                                 | 23 |
| D. Maladies et épidémies                                           | 23 |
| E. Le problème de l'eau et de la nappe phréatique                  | 24 |
| 2. Les risques économiques                                         | 24 |
| A. Problèmes juridiques et législatifs                             | 24 |
| B. Problèmes institutionnels                                       | 24 |
| C. Problèmes politiques                                            | 25 |
| 3. Les risques politiques                                          | 26 |
| A. Le risque politique indirect                                    | 27 |
| B. Le risque politique direct                                      | 29 |
| V. Les politiques agricoles actuelles palestiniennes               | 29 |
| 1. Le cadre institutionnel et politique                            | 29 |
| 2. Le développement des ressources naturelles                      | 29 |
| 3. La production, la promotion et la commercialisation             | 30 |
| <b>Chapitre II : Problématique</b>                                 | 31 |
| I. Problématique générale                                          | 31 |
| 1. Les différentes formes sociales de production                   | 31 |
| A. La forme domestique                                             | 31 |

|                                                                                     |    |
|-------------------------------------------------------------------------------------|----|
| B. La forme paysanne .....                                                          | 32 |
| C. La forme familiale marchande .....                                               | 32 |
| 2. Les différents risques, risque, incertitude et sécurité .....                    | 33 |
| A. Risque naturel .....                                                             | 33 |
| B. Risque économique .....                                                          | 33 |
| -Le risque par la variation des prix .....                                          | 33 |
| -La politique des Etats .....                                                       | 33 |
| C. Le risque politique.....                                                         | 34 |
| II. Constat .....                                                                   | 34 |
| 1. Les différentes formes sociales face aux risques.....                            | 34 |
| A. La forme domestique .....                                                        | 34 |
| B. L'agriculture paysanne face aux risques .....                                    | 36 |
| C. L'agriculture familiale marchande .....                                          | 36 |
| 2. Synthèse concernant les trois formes de risques .....                            | 37 |
| III. Hypothèses .....                                                               | 36 |
| 1. L'interdépendance entre les différents types de risque .....                     | 39 |
| A. La relation entre le risque naturel et le risque économique.....                 | 39 |
| B. La relation entre le risque naturel et le risque politique .....                 | 39 |
| C. La relation entre le risque économique et le risque politique.....               | 40 |
| 2. Rôle de la pluriactivité .....                                                   | 40 |
| 3. Rôle de l'investissement.....                                                    | 41 |
| 4. La vraie diminution des risques : Investir en tant que pluriactif .....          | 42 |
| <b>Chapitre III : Méthodologie</b> .....                                            | 43 |
| I. Les outils théoriques de lecture .....                                           | 43 |
| 1. Les stratégies des agriculteurs face au risque.....                              | 43 |
| A. Stratégie sécuritaire, stratégie de maximisation .....                           | 43 |
| B. Les stratégies sécuritaires liées à l'aléa économique ou climatique.....         | 43 |
| 2. Les stratégies des états .....                                                   | 44 |
| A. Les stratégies d'intensification de la production.....                           | 44 |
| B. Les stratégies de réduction des coûts de production .....                        | 44 |
| C. Les stratégies de contrôle de l'offre de produits agricoles.....                 | 44 |
| D. Les institutions .....                                                           | 44 |
| 3. Les contradictions entre les stratégies des agriculteurs et les politiques ..... | 42 |
| des Etats dans l'étude de RAFAC .....                                               | 45 |
| A. Les contradictions .....                                                         | 45 |
| B. La résolution de ces contradictions .....                                        | 45 |
| C. Stratégies de développement de la production et aléas climatiques .....          | 45 |
| D. La variation des conditions climatiques .....                                    | 46 |
| E. Stratégies de conduite du système de production .....                            | 46 |
| II. Méthodologie .....                                                              | 46 |
| 1. La zone étudiée .....                                                            | 46 |
| A. Le territoire de Gaza .....                                                      | 46 |
| a. Les caractéristiques géographique et démographique.....                          | 47 |
| b. Les conditions climatiques et environnementales.....                             | 47 |
| c. Le coupage administrative .....                                                  | 48 |
| 2. La zone d'étude : Khozaa.....                                                    | 49 |
| A. Les caractères géographique et démographique.....                                | 49 |
| a. Ressource en eau .....                                                           | 49 |
| b. La population .....                                                              | 49 |
| c. Les familles agricoles.....                                                      | 49 |
| B. L'organisation sociale .....                                                     | 50 |
| a L'organisme administratif et les responsables locaux.....                         | 50 |
| b. Les institutions et les directions publiques existants dans le village.....      | 50 |
| c. Les routes et l'infrastructure .....                                             | 50 |

|                                                                                        |           |
|----------------------------------------------------------------------------------------|-----------|
| . Les routes.....                                                                      | 50        |
| . Les services publics.....                                                            | 50        |
| C. Les activités principales.....                                                      | 50        |
| -. Les équipements agricoles.....                                                      | 50        |
| -. Production animale.....                                                             | 51        |
| -. Production végétale.....                                                            | 51        |
| 3. El Attatraa et al Salatin.....                                                      | 51        |
| A. Les caractères géographique et démographique.....                                   | 51        |
| - Ressources en eau.....                                                               | 51        |
| - La population.....                                                                   | 52        |
| - Les familles agricoles.....                                                          | 52        |
| B. L'organisation sociale.....                                                         | 52        |
| C. Les service et le commerce.....                                                     | 52        |
| 4. Justification du choix de la zone.....                                              | 52        |
| 5. Méthode utilisée.....                                                               | 54        |
| A. Typologie et échantillonnage.....                                                   | 54        |
| B. Questionnaire et enquête sur le terrain.....                                        | 55        |
| <b>Chapitre IV. Structure et Fonctionnement des unités de production agricole.....</b> | <b>56</b> |
| I. Les structures de production.....                                                   | 57        |
| 1. Le foncier.....                                                                     | 57        |
| A. La surface totale et la surface agricole utilisée.....                              | 57        |
| B. L'utilisation de sol.....                                                           | 58        |
| a. La surface irriguée par rapport à la surface totale.....                            | 58        |
| b. Les différentes cultures pratiquées dans chaque forme.....                          | 58        |
| Morcellement des terres.....                                                           | 59        |
| 2. La force de travail.....                                                            | 59        |
| A. Le nombre d'actifs agricoles familiaux et le nombre d'UTA familiaux.....            | 60        |
| B. La main-d'œuvre salariale permanente et saisonnière.....                            | 60        |
| 3. Les moyens de production.....                                                       | 61        |
| 4. La famille.....                                                                     | 62        |
| A. La taille de la famille.....                                                        | 62        |
| B. L'âge du chef d'exploitation.....                                                   | 62        |
| II. Le fonctionnement des unités de production.....                                    | 63        |
| 1. Les résultats économiques.....                                                      | 63        |
| A. La destination de la production agricole.....                                       | 63        |
| a. Dans la forme domestique.....                                                       | 64        |
| b. Dans la forme paysanne.....                                                         | 64        |
| c. La forme familiale marchande.....                                                   | 64        |
| B. Les coûts de production.....                                                        | 65        |
| a. Les céréales.....                                                                   | 65        |
| b. Le maraîchage.....                                                                  | 65        |
| c. Les cultures sous serres.....                                                       | 65        |
| d. Petit tunnel.....                                                                   | 66        |
| f. Conclusion.....                                                                     | 66        |
| C. La valeur des prélèvements.....                                                     | 66        |
| D. L'autoconsommation.....                                                             | 67        |
| E. Le revenu net agricole.....                                                         | 67        |
| a. Les rendements.....                                                                 | 68        |
| b. Les produits bruts obtenus.....                                                     | 68        |
| c. Le revenu net agricole.....                                                         | 69        |
| Conclusion.....                                                                        | 69        |
| 2. Les relations de l'unité de production avec son environnement.....                  | 70        |
| A. Le rapport entre le producteur et les services techniques de vulgarisation.....     | 70        |
| a. La visite du vulgarisateur aux agriculteurs.....                                    | 70        |

|                                                                                                |    |
|------------------------------------------------------------------------------------------------|----|
| <b>Chapitre V. L'impact des risques sur les résultats économiques</b> .....                    | 72 |
| Introduction .....                                                                             | 72 |
| I. Les différentes formes sociales face aux risques.....                                       | 72 |
| 1. Les risques naturels .....                                                                  | 72 |
| 2. Les risques économiques.....                                                                | 74 |
| 3. Les risques politiques.....                                                                 | 75 |
| 4. L'interdépendance entre les différents risques .....                                        | 75 |
| A. Le risque naturel.....                                                                      | 76 |
| B. Le risque économique .....                                                                  | 77 |
| C. Le risque politique.....                                                                    | 77 |
| II. Les stratégies des agriculteurs face aux risques.....                                      | 78 |
| 1. L'investissement .....                                                                      | 78 |
| A. Le risque naturel et l'investissement.....                                                  | 79 |
| B. Le risque économique et l'investissement.....                                               | 79 |
| C. Le risque politique et l'investissement.....                                                | 79 |
| 2. La pluriactivité .....                                                                      | 81 |
| A. Le risque naturel et la pluriactivité.....                                                  | 81 |
| B. Le risque économique et la pluriactivité .....                                              | 81 |
| C. Le risque politique et la pluriactivité.....                                                | 81 |
| 3. L'investissement et la pluriactivité .....                                                  | 83 |
| 4. Les risques et les stratégies des agriculteurs .....                                        | 85 |
| A. L'abandon de certaines productions et 'l'introduction de nouveaux produits.....             | 85 |
| B. L'investissement futur.....                                                                 | 85 |
| III. Synthèse sur les trois formes sociales de production.....                                 | 86 |
| <b>Conclusion : Une nouvelle politique agricole et une nouvelle maîtrise des risques</b> ..... | 86 |
| Les actions immatérielles .....                                                                | 88 |
| Les investissements matériels .....                                                            | 88 |

# Liste des figures

|                                                                                                                                                          |  |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--|
| Tableau 1. La place de l'agriculture dans le PIB pendant la période 1987–1997 .....                                                                      |  |
| Tableau 2. L'occupation de l'espace.....                                                                                                                 |  |
| Tableau 3. La production végétale par volume et valeur.....                                                                                              |  |
| Tableau 4. La production animale en volume et en valeur .....                                                                                            |  |
| Tableau 5. La commercialisation agricole palestinienne (en millions de dollars US\$).....                                                                |  |
| Tableau 6. Le DRC et l'efficacité économique de l'eau dans la vallée de Jourdain .....                                                                   |  |
| Tableau 7. Le DRC et l'efficacité économique de l'eau dans la Bande de Gaza .....                                                                        |  |
| Tableau 8. Le DRC et l'efficacité économique de l'eau dans les régions semi-côtières .....                                                               |  |
| Tableau 9. L'exportation et l'importation palestinienne 1999 – 2001 .....                                                                                |  |
| Tableau 10. Les différentes destinations des exportations.....                                                                                           |  |
| Tableau 11. Le poids des différents risques selon les formes sociales.....                                                                               |  |
| Tableau 12. Les différents impacts des risques sur chaque forme sociale .....                                                                            |  |
| Tableau 13. Les conséquences des différents types de risques sur les revenus globaux .....                                                               |  |
| Tableau 14. La production agricole en volume et en valeur .....                                                                                          |  |
| Tableau 15. La population.....                                                                                                                           |  |
| Tableau 16. Les équipements .....                                                                                                                        |  |
| Tableau 17. Les effectifs des animaux .....                                                                                                              |  |
| Tableau 18. Production végétale .....                                                                                                                    |  |
| Tableau 19. Les équipements agricoles.....                                                                                                               |  |
| Tableau 20. Production animale .....                                                                                                                     |  |
| Tableau 21. Production végétale .....                                                                                                                    |  |
| Tableau 22. La typologie.....                                                                                                                            |  |
| Tableau 23. Le nombre moyen des parcelles dans chaque forme sociale .....                                                                                |  |
| Tableau 24. Répartition des exploitations selon l'état des parcelles .....                                                                               |  |
| Tableau 25. Les tracteurs.....                                                                                                                           |  |
| Tableau 26. Les appareils de traitement.....                                                                                                             |  |
| Tableau 27. L'âge du chef d'exploitation et la taille de la famille .....                                                                                |  |
| Tableau 28. La scolarisation .....                                                                                                                       |  |
| Tableau 29. La valeur de la production commercialisée vers Israël, Cisjordanie, exportation<br>et le marché local en NIS (moyenne par exploitation)..... |  |
| Tableau 30. Différents prix moyens des produits agricoles selon les marchés (prix T en NIS ) .....                                                       |  |
| Tableau 31. Les coûts de production pour les céréales par D en NIS .....                                                                                 |  |
| Tableau 32. Les coûts de production pour les cultures maraîchères par D en NIS .....                                                                     |  |
| Tableau 33. Les coûts de production pour les cultures protégées par D en NIS .....                                                                       |  |
| Tableau 34. Les coûts de production pour les cultures sous petits tunnels par D en NIS .....                                                             |  |
| Tableau 35. Les coûts de production pour les arbres fruitiers par D en NIS.....                                                                          |  |
| Tableau 36. Les prélèvements moyens par exploitation en NIS. ....                                                                                        |  |
| Tableau 37. L'autoconsommation (% par rapport au volume de la production).....                                                                           |  |
| Tableau 38. Le rendement moyen par culture en Kg par D .....                                                                                             |  |
| Tableau 39. La valeur moyenne de la production par D en NIS. ....                                                                                        |  |
| Tableau 40. Le revenu agricole par exploitation et par personne en NIS.....                                                                              |  |
| Tableau 41. Résultats .....                                                                                                                              |  |
| Tableau 43. Le degré de l'intégration de l'agriculteur dans ces organisations .....                                                                      |  |
| Tableau 42. Rapport entre le producteur et les services techniques de vulgarisation .....                                                                |  |
| Tableau 43. Le degré de l'intégration de l'agriculteur dans ces organisations .....                                                                      |  |
| Tableau 44. Les effets des risques naturels sur les trois formes sociales .....                                                                          |  |
| Tableau 45. Les effets des risque économiques sur les trois formes sociales .....                                                                        |  |
| Tableau 46. Risques politiques sur les trois formes sociales .....                                                                                       |  |
| Tableau 47. L'interdépendance des différents risques sur les trois formes sociales .....                                                                 |  |
| Tableau 48. Le risque et l'investissement .....                                                                                                          |  |
| Tableau 49. Le risque l et la pluriactivité .....                                                                                                        |  |

|                                                        |  |
|--------------------------------------------------------|--|
| Tableau 50. L'investissement et la pluriactivité ..... |  |
| Tableau 51. Les changements dans la production .....   |  |
| Tableau 52. L'investissement futur .....               |  |

|                                                                                                                              |  |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--|
| Diagramme 1. La précipitation annuelle moyenne (la Bande de Gaza 79- 2000).....                                              |  |
| Diagramme 2. La variation de la production des grandes cultures.....                                                         |  |
| Diagramme 3. La fluctuation des prix des légumes pendant l'année .....                                                       |  |
| Diagramme 4. Exportation des différentes productions vers (1) Israël, (2) l'Union Européenne et<br>(3) les pays arabes ..... |  |
| Diagramme 6. L'utilisation de l'espace.....                                                                                  |  |
| Diagramme 7. La surface agricole utilisée .....                                                                              |  |
| Diagramme 8. La surface agricole irriguée .....                                                                              |  |
| Diagramme 9. Variation des cultures .....                                                                                    |  |
| Diagramme 10. La main-d'œuvre familiale .....                                                                                |  |
| Diagramme 11. La main-d'œuvre salariée .....                                                                                 |  |
| Diagramme 12. La commercialisation du maraîchage .....                                                                       |  |

# Introduction générale

En novembre 1967, l'ONU a voté la résolution 242 qui ordonne à Israël de se retirer en deçà des frontières d'avant le 4 juin 1967, libérant ainsi la Bande de Gaza et la Cisjordanie de l'occupation israélienne.

Depuis le début du processus de paix d'OSLO, le Comité international a suggéré l'idée de l'instauration d'un Etat palestinien sur ces territoires en plusieurs étapes. Cette mise en place politique devait s'accompagner d'un processus de développement économique. Celui-ci ne pouvait que faire une place importante à l'agriculture. Mais cette activité est, on le sait, particulière du fait des conditions dans lesquelles elle s'exerce.

Dans le bassin méditerranéen, le secteur agricole affronte en effet plusieurs types de risques et notamment des risques naturels dus à l'instabilité climatique et des risques économiques liés essentiellement à la commercialisation des produits. Mais en Palestine, ces risques sont à la fois semblables et différents de ceux que doivent surmonter les agriculteurs des autres pays.

Ces risques sont semblables du fait que les prix de vente des produits sont formés comme partout ailleurs à partir d'une confrontation entre offre et demande. Or cette dernière subit d'abord les importantes fluctuations de l'offre dues aux conditions climatiques. Mais elle est également tributaire du fait que les produits concernés sont périssables.

Mais à ces risques économiques classiques s'ajoutent, pour la Palestine, des risques politiques qui proviennent de la situation très particulière de l'agriculture palestinienne par rapport à Israël. Comme on l'expliquera plus tard, la nécessité de passer par Israël pour exporter rend très difficiles les conditions d'exportation surtout quand il s'agit de produits frais. A cela s'ajoute, plus particulièrement depuis le début de la deuxième intifada et de la nouvelle occupation israélienne, les destructions de cultures ou d'équipements agricoles qui sont le lot quotidien des agriculteurs palestiniens.

La Palestine, pays en voie de constitution, vit en effet une occupation militaire et une instabilité politique qui aggravent la situation socio-économique et multiplient les contraintes pour le secteur agricole.

Pourtant ce dernier joue un rôle socio-économique non négligeable. Il participe pour environ 15% du produit intérieur brut (PIB), et attire un grand nombre de travailleurs, essentiellement pendant les périodes de crises, comme par exemple la guerre du Golfe en 1991, qui a fait perdre leur emploi à un grand nombre de Palestiniens. A ce moment-là, le secteur a représenté une solution alternative en termes d'offre de travail. Le pourcentage de main-d'œuvre employée par le secteur agricole a même atteint 47% pendant cette période.

Mais l'agriculture palestinienne est une activité fragile. C'est une agriculture pluviale et donc souvent extensive en Cisjordanie. Dans cette région, elle est dominée par les risques naturels. Par contre, l'agriculture est essentiellement irriguée et intensive dans la bande de Gaza, et les risques majeurs auxquels elle est exposée sont alors de nature économique et politique.

Pourtant, malgré ces enjeux socio-économiques pour de la mise en œuvre d'un Etat palestinien, l'agriculture n'a pas encore été considérée comme un secteur véritablement prioritaire.

Les agriculteurs palestiniens exercent cette activité dans différentes formes sociales de production. Ils développent donc des stratégies différentes destinées notamment à contrôler des risques qui sont eux-mêmes très diversifiés.

D'après l'expérience que nous avons vécu, en tant qu'agriculteur, pendant plusieurs années, nous avons eu l'occasion de côtoyer des agriculteurs et de nous mettre au courant de leurs conditions de vie et des

risques qu'ils affrontent. Comme nous en avons la possibilité, nous avons alors choisi de participer à l'encadrement de cette agriculture en intégrant les structures du Ministère, espérant ainsi contribuer à solutionner quelques-uns des problèmes majeurs existants, que nous avons observés et vécus. L'analyse que l'on peut faire en effet de la politique agricole actuelle montre bien les insuffisances dont elle est l'objet et permet d'imaginer les changements qu'elle devrait connaître.

Le choix de ce sujet est donc justifié pour trois raisons. Tout d'abord, nous voulons essayer de mieux expliquer les risques auxquels est confrontée l'agriculture palestinienne. De plus, nous voulons aider les agriculteurs palestiniens et contribuer ainsi à l'avenir de l'indépendance économique de notre pays, et par là même à son indépendance politique. Enfin, nous voulons formuler des recommandations destinées aux décideurs pour parvenir à conserver et valoriser ce secteur productif.

Cette étude cherche donc aussi à proposer des procédures à mettre en place par les institutions de l'Etat (Ministère de l'Agriculture) et les organisations non gouvernementales (ONG) qui interviennent dans le secteur agricole.

Pour pouvoir réaliser cette étude, une analyse socio-économique au niveau de l'exploitation agricole était indispensable, pour mieux cerner les structures de production et le fonctionnement de ces exploitations dans les différentes formes sociales de production, d'une part ; et pour mieux comprendre comment elles sont confrontées aux différents types de risques, d'autre part.

Réalisée auprès de 100 agriculteurs de la région de Gaza, cette étude permet aussi de comprendre quelles sont les stratégies concrètes mises en œuvre par les différents types d'agriculteurs. C'est la première fois qu'une telle étude était réalisée en Palestine, ce qui explique déjà les difficultés que nous avons rencontrées pour la réaliser.

L'exposé des résultats de notre travail réclamait de resituer ces analyses concrètes dans le contexte national et de montrer sur quelles analyses théoriques nous nous sommes appuyés.

Aussi nous avons organisé la restitution de notre travail de recherche de la façon suivante.

Notre point de départ cherche à démontrer que l'agriculture est une activité économique très importante pour la Palestine, mais qu'elle est confrontée à des risques importants qui ne sont pas assez pris en compte par les politiques agricoles. Ce sera l'objet du chapitre 1.

Nous voulons montrer ensuite que cette agriculture fonctionne selon des modes différents que nous avons appelés des *formes sociales de production*. Cela nous permet de poser les bases de notre problématique en formulant un certain nombre d'hypothèses. L'hypothèse centrale est que les risques auxquels sont exposées les différentes exploitations varient selon les formes sociales de production auxquelles on peut les rattacher.

Mais on a fait aussi l'hypothèse qu'il y a interdépendance entre les risques et qu'ils ne peuvent être contrôlés par les exploitants que par des stratégies diversifiées. C'est ainsi que l'on va pouvoir montrer le rôle central que joue l'investissement dans ces stratégies, et en quoi ce processus peut être fortement appuyé par l'existence de la pluriactivité. L'exposé de la problématique fait l'objet du chapitre 2.

Pour pouvoir vérifier ces hypothèses, il faut passer au niveau des unités de production qui seules peuvent nous montrer les différenciations existantes entre les stratégies mises en œuvre par les différentes formes sociales de production. Cela renvoie à l'exposé de notre méthode qui fait l'objet du chapitre 3. Ce dernier traite d'abord des concepts utilisés et décrits par la suite, comment a été réalisée l'enquête et ce que l'on peut attendre de ses résultats.

Cette enquête permet d'abord de décrire les structures et le fonctionnement des unités de production agricole et de montrer les différences existant entre les trois formes sociales de production. C'est l'objet du chapitre 4.

Elle montre également, dans le chapitre suivant (chapitre 5), que les résultats économiques sont également différents et que la façon dont les exploitations agricoles sont exposées aux risques et dont elles les contrôlent sont différentes selon les formes sociales de production.

La conclusion va montrer que cet ensemble de problèmes est en partie abordé par les institutions – étatiques ou associatives – existantes, mais que des améliorations importantes pourraient être apportées à ces différents appuis.

# Chapitre 1 : L'agriculture palestinienne

## Introduction

La particularité de la situation en Palestine et les conditions de vie anormales du peuple palestinien, ont des conséquences sur sa vie économique et sociale. Cette situation n'est pas récente, et c'est pourquoi, dans la première partie de ce chapitre, on va présenter de l'histoire de la Palestine et les étapes par lesquelles est passée la région.

Premièrement, on va aborder l'étude des anciennes civilisations qui se sont succédées en Palestine ; ensuite, on va développer l'histoire moderne et essentiellement de l'étape la plus importante qui est le conflit israélo-arabe. On partira de la déclaration de Balfour en 1917 jusqu'à l'établissement de l'autorité Palestinienne en 1994, suite à la signature des accords d'Oslo.

Ensuite, on va aborder l'importance de l'agriculture dans l'économie palestinienne et le rôle qu'elle a joué dans les dernières décennies, surtout dans les périodes de crise. On va démontrer sa capacité à réduire le chômage et à participer à l'amélioration de la sécurité alimentaire, d'une part, et à apporter les devises au travers de l'exportation, d'autre part.

Malgré les grands obstacles dus à l'intervention israélienne, qui ont entraîné des contraintes énormes, il existe des atouts dans l'agriculture palestinienne qu'on va exposer dans la deuxième partie de ce chapitre.

Ces contraintes politiques, en plus des conditions climatiques, ont provoqué plusieurs types de risque pour l'agriculture palestinienne. On constate qu'il y a trois types de risque qui sont :

- Le risque naturel dû aux aléas climatiques.
- Le risque économique résultant de l'instabilité du marché et de la fluctuation des prix.
- Le risque politique causé par l'agression de l'armée israélienne.

Dans la dernière partie de ce chapitre, on va présenter la politique agricole actuelle, ses objectifs et sa capacité à minimiser le risque.

## I. L'histoire de la Palestine

La terre de la Palestine, à la jonction de l'Asie et l'Afrique, est, depuis des millénaires, un lieu de passage, d'invasions et de mélange de populations. Habitée dès le 3<sup>ème</sup> millénaire avant J. C. par les Cananéens, des villes comme Jéricho y ont été fondées au cours du 2<sup>ème</sup> millénaire av. J.

Egyptiens, Mésopotamiens, Hébreux, Assyriens, Romains, Byzance, Musulmans, Croisés, Turcs, Anglais s'y succédèrent. Peu à peu se crée une identité palestinienne qui se renforce sous l'occupation ottomane. Cette conséquence identitaire s'appuie sur un sentiment collectif d'être le peuple de la Terre Sainte, des trois monothéismes juif, chrétien et islamique. Il en ressort une longue tradition de tolérance. L'époque la plus récente explique la situation actuelle.

### 1. La fin de l'époque ottomane

Lors du premier conflit mondial, l'Empire ottoman s'est rangé aux côtés de l'Allemagne. L'Angleterre a promis aux Arabes des projets d'émancipation s'ils se rangeaient aux côtés des Alliés.

En effet, un accord a été conclu<sup>1</sup> entre le chérif Hussein, émir de la Mecque, et les autorités britanniques en 1916 (Henry L 99) la Palestine était incluse dans la promesse alliée de l'indépendance. Mais plus tard, les alliés se sont engagés à internationaliser le pays.

Sous la domination de l'Empire Ottoman, la Palestine n'existait pas en tant qu'entité politique distincte. Sur les cartes de l'Empire Ottoman (voir annexe 4. carte A), ne figure aucune *Wilaya* de Palestine, aucun *sandjak* de Palestine, et le *sandjak* de Jérusalem qui y figure ne correspond pas aux limites de la Palestine telles que les traceront les Britanniques ultérieurement lors de la répartition des territoires conquis entre Français et Anglais.

## 2. L'impact du sionisme<sup>2</sup>

En 1897, le premier congrès sioniste à Bâle décide de créer un Foyer juif en Palestine. Celle-ci comptait alors 700.000 habitants dont 85% de musulmans, 11% de chrétiens et 4% de juifs. S'enclenche alors un processus de conquête coloniale : achats de terre, rejet de la main-d'œuvre palestinienne, peuplement par des immigrants juifs.

En 1917, la « déclaration Balfour » de la Grande-Bretagne accorde son appui à la création d'un « Foyer national pour le peuple juif en Palestine ». Elle dispose ainsi d'un territoire qui ne lui appartient pas, sans en consulter les habitants, le peuple palestinien. La clause de sauvegarde selon laquelle les droits civils et religieux des non-juifs seraient respectés restera lettre morte.

Au cours de la première guerre mondiale, les Britanniques conquièrent le croissant fertile, (la Syrie, le Liban, la Jordanie, l'Irak et la Palestine), le partagent avec les Français et y tracent des frontières délimitant de futurs Etats. Ils administrent les territoires qu'ils se sont réservés. La conquête de la Palestine par les Britanniques est donc primordiale pour la mise en œuvre de la déclaration de Balfour.

Durant le mandat britannique, de 1917 à 1947, l'installation des colonies continue (voir annexe 4. carte B). Elle est souvent aidée par les autorités anglaises. Par exemple, celles-ci concèdent au fond national juif pour 99 ans les terres du domaine public, ce qui s'ajoute à ses achats. La « judaïsation » de la terre ressemble alors à un véritable nettoyage ethnique.

Or l'impact du sionisme sur la Palestine pendant la période du mandat britannique ne se limite pas au problème des territoires mais comprend, également, un problème démographique, social, culturel et politique :

**Un problème démographique :** Dans un pays déjà peuplé, les Britanniques s'évertuent à encourager une immigration qui pose plusieurs problèmes. D'abord, le simple problème du nombre (problème démographique) ; l'étendue des terres cultivables en Palestine n'est pas extensible et ne peut nourrir, même en accroissant sa productivité, qu'un nombre de bouches limité.

**Un problème social :** le chômage s'accroît et les paysans sont privés de leurs terres : La première conséquence de cette immigration, c'est qu'elle crée le chômage dans la population palestinienne. Quand

---

<sup>1</sup> Dans cet accord, le chérif de la Mecque s'engageait à lutter aux côtés des Alliés contre la Turquie et les puissances centrales, et le gouvernement britannique s'engageait à aider la nation arabe (la péninsule arabe et le croissant fertile), y compris la Palestine, à constituer, dès la cessation des hostilités, un état national libre et indépendant et à reconnaître cet Etat aussitôt organisé.

<sup>2</sup> Sionisme : mouvement politique dont l'objectif fût la création d'un Etat juif en Palestine ; il reçut sa consécration doctrinale avec Théodore Herzl et son livre *l'Etat juif* (1896) qui a présidé son premier congrès mondial à Bâle en Suisse (1897). Le petit Larousse, 1995

<sup>3</sup> 1948, les juifs n'avaient acquis en propre que près de 7% du territoire palestinien. Le reste a été confisqué, à la suite de l'expulsion.

les Sionistes achètent une terre<sup>3</sup>, ce ne sont pas les paysans qui la cultivent qui les intéressent. Au contraire, ils la veulent libre d'habitants pour y installer des colons, au fur et à mesure de leur arrivée. Les fermiers sont priés de partir et ils vont grossir le rang des chômeurs. En 1930, près de 30% de la communauté paysanne palestinienne est ainsi devenue "sans terre". Au problème démographique s'ajoute donc un problème social qui constitue une préoccupation constante pour le Gouvernement de Palestine (mandataire).

**Un problème culturel :** les problèmes démographiques et sociaux vont avoir des implications d'ordre culturel et politique. Sur le plan culturel, les immigrants sionistes sont des Européens qui arrivent en Palestine, avec toutes les idées modernes qui ont cours en Europe. Ils arrivent dans un pays très traditionaliste, aux structures toujours largement patriarcales, où les liens du sang pèsent encore beaucoup plus que la désignation par l'élection démocratique, dont les Palestiniens ont, pourtant, déjà eu une certaine expérience depuis l'époque ottomane. Cette opposition culturelle se ressent nettement au niveau de la langue. Les nouveaux arrivants refusent d'apprendre la langue du pays qui est l'arabe. Ils n'ont pas eux-mêmes de langue commune. Les Juifs russes parlent russe, les Juifs polonais parlent polonais, les Juifs allemands parlent allemand et ainsi de suite (Daumas P, 99.)

**Un problème politique :** sur le plan politique, les sionistes n'ont aucune volonté de s'intégrer à la société palestinienne préexistante mais disent haut et clair qu'ils sont venus en Palestine, non pas pour se couler dans la société palestinienne telle qu'elle est, mais, au contraire, pour la détruire et construire, à sa place, un Etat juif.

### 3. Le plan de partage et le début de la tragédie

La montée de nazisme en Europe accélère l'immigration des populations juives. Des millions de victimes juives vont mourir. Les sionistes en profitent pour imposer une immigration en direction de la seule Palestine.

A la fin de la 2ème guerre mondiale, après les crimes nazis, s'établit en Europe un sentiment de culpabilité largement exploité par la propagande sioniste.

Le mouvement sioniste abandonne par ailleurs son alliance avec la Grande- Bretagne pour se tourner vers les USA qui s'affirment de plus en plus comme la première puissance mondiale.

En 1947, le sort de la Palestine est désormais au centre des discussions de l'ONU. La résolution n°181 du 29 novembre 1947, adoptée par l'ONU, recommande le partage de la Palestine entre, (1) un Etat juif sur 56.47% du territoire, qui regroupe, à ce moment-là, un nombre presque égal de juifs (498.000) et d'Arabes ( 437.000) et (2) un Etat arabe sur 42.88% du territoire avec une large majorité de Palestiniens (818.000), et une faible minorité de juifs (10.000), et (3) l'enclave de Jérusalem qui représente 0.65% du territoire (voir annexe 4 carte C), placée sous tutelle internationale et abritant 105.000 Palestiniens et 100.000 Juifs (Khalidi W 99).

En 1948, environ 650.000 Juifs vivent en Palestine mandataire, ils possèdent à peu près 7% des territoires et représentent 30% de la population globale du pays. Les Palestiniens qui, quant à eux, formaient plus des deux tiers de la population et possédaient la grande majorité des terres, se voyaient par ce texte accorder seulement 43 % d'un pays qui leur avait appartenu depuis des siècles.

En juin 1967, Israël occupe le reste de la Palestine (outre le Golan syrien et le Sinaï égyptien). Le 22 novembre, le Conseil de Sécurité adopte la résolution 242, demandant à Israël de se retirer des territoires occupés.

---

<sup>3</sup> 1948, les juifs n'avaient acquis en propre que près de 7% du territoire palestinien. Le reste a été confisqué, à la suite de l'expulsion.

#### **4. Les accords de paix**

Les négociations qui débutent, à l'issue de la Conférence de paix de Madrid, le 30 octobre 1991, constituent le départ réel de tout un processus à venir. Elles n'aboutissent à rien. Devant cet échec, on a recours à une autre méthode qui est la « méthode d'Oslo » basée sur la reconnaissance réciproque (ce n'était pas le cas à Madrid) qui se concrétisera par l'accord de principe signé à Washington, le 13 septembre 1993.

Cet accord, placé sous le principe de l'échange de « la terre contre la paix » et visant à l'application des résolutions 242 et 338 du CS de l'ONU, préconise une administration intérimaire. Une période d'auto gouvernement transitoire de cinq ans est décidée, à l'issue de laquelle sera instauré le statut permanent des Territoires occupés.

La Déclaration de principe du 13 septembre 1993 et l'accord intérimaire du 28 septembre 1995 (voir annexe n°1) s'ouvrent sur un titre dans le plus pur style des négociations de décolonisation.

Le 24 septembre 1995 est conclue la seconde phase de l'application de la déclaration de principe qui consacre l'extension de l'Autonomie en Cisjordanie. Le 28 septembre, l'accord est signé et est appelé « Oslo II » (voir annexe 4 carte D), accord qui ne soulève pas le même enthousiasme que celui, historique, du 13 septembre 1993.

Au terme des accords « Oslo II », l'Autorité palestinienne contrôlera une constellation d'enclaves palestiniennes semi-autonomes sur un territoire discontinu. C'est la « peau de léopard » d'Oslo II (Le Monde diplomatique 1995).

Les questions qui devront être réglées avec le statut permanent, telles que le stipule la Déclaration de principes (du 13 septembre 1993), sont : le statut de Jérusalem, le problème des réfugiés, les implantations israéliennes dans les territoires occupés, l'eau, les frontières et les arrangements de sécurité, et autres questions d'intérêt commun.

Comme si des questions aussi explosives pouvaient, en restant en suspens, laisser les deux parties régler imperturbablement leurs relations intérimaires ; comme si un régime d'auto-gouvernement de cinq années ne devait pas influencer une solution définitive (Bockel A, 94).

## **II. Importance de l'agriculture dans l'économie palestinienne**

Cette histoire politique a jalonné l'évolution de l'économie palestinienne qui reste dépendante de son agriculture. Cette dépendance a diminué à partir de l'année 1997, comme le montre le tableau 1 ci-dessous, ce qui est dû à l'augmentation de l'activité des autres secteurs.

L'agriculture joue un rôle important dans cette économie jusqu'en 1996. Cette importance est due à l'existence d'une plaine côtière longeant la Méditerranée et à la présence de terres fertiles sur les collines au dessus du niveau de la mer qui créent une zone favorable pour l'agriculture.

### **1. Contribution de l'Agriculture au PIB**

Malgré la surface limitée des territoires palestiniens, la grande variation climatique permet une production diversifiée pendant toute l'année. L'hiver particulièrement doux dans la vallée du Jourdain est propice aux cultures fruitières et maraîchères. Celles-ci s'étendent en été dans les montagnes et les zones côtières grâce au climat tempéré de ces zones. Bien que la surface irriguée ne représente que 10% des terres cultivables, sa part dans le PIB est de 33%.

**Tableau 1. La place de l'agriculture dans le PIB pendant la période 1987 – 1997**

|                         | 1987 | 1993 | 1994 | 1996 | 1997           |
|-------------------------|------|------|------|------|----------------|
| <b>Cisjordanie</b>      |      |      |      |      |                |
| Agriculture et pêche    | 18.8 | 12.2 | 16.3 | 17.2 | 7 <sup>4</sup> |
| Industrie               | 8    | 6.7  | 14   | 15.4 | 17.6           |
| Construction            | 16.7 |      | 9.5  | 8.3  | 8.9            |
| <b>La bande de Gaza</b> |      |      |      |      |                |
| Agriculture et pêche    | 17.8 | 14.3 | 13.1 | 7.6  |                |
| Industrie               | 13.9 | 12.1 | 12   | 10.8 |                |
| Construction            | 22.2 | 21.7 | 7.7  | 8.1  |                |

La part de secteur des services dans le PIB n'est pas disponible.

Source: *Economic policy research institute, MAS Economic Monitor Issue Number 3 1998. Data for 1997.* «Institut de recherche des politiques économiques »

## 2. L'occupation des sols

La terre est considérée comme un élément principal au cœur du conflit israélo-palestinien. La surface totale du territoire palestinien (la Bande de Gaza et la Cisjordanie) est de 612 556 ha, dont la surface cultivée est de 178 669 ha. Cette dernière est répartie comme suit : 17 196 ha dans la bande de Gaza et 161 473 en Cisjordanie dont la majorité est en culture pluviale (152 000 ha).

Le tableau suivant montre l'occupation de l'espace dans la Cisjordanie et la Bande de Gaza en 1998.

**Tableau 2. L'occupation de l'espace**

| Occupation de l'espace (ha )  | Cisjordanie | Bande de Gaza | Total   |
|-------------------------------|-------------|---------------|---------|
| Urbain                        | 35.893      | 4.694         | 40.587  |
| Colonies juives               | 10.846      | 0.905         | 11.751  |
| Zones militaires israéliennes | 121.624     | 1.655         | 123.279 |
| Culture pluviale              | 152         | 6.596         | 158.596 |
| Culture irriguée              | 9.473       | 10.6          | 20.073  |
| Pâturage                      | 202         |               | 202     |
| Forêt                         | 23.2        |               | 23.2    |
| Réserves naturelles           | 33.07       |               | 33.07   |
| Total                         | 588.106     | 24.45         | 612.556 |

Source : PCBS 1999/2000

Les forêts et les réserves naturelles ont une surface de 65 270 ha, (déclarée par Israël). Les Palestiniens exploitent 202 000 ha de pâturage, la majorité de ces pâturages sont localisés en Cisjordanie. Dans l'état actuel, il y a seulement 70.000 ha de pâturages qui sont accessibles par les Palestiniens. Cette limitation des surfaces de pâturages cause un déficit de 15 % sur les aliments du bétail..

## 3. La production agricole

La valeur de la production agricole dans la Cisjordanie et la Bande de Gaza est de 979.817 millions de dollars US\$ dont 771.242 en Cisjordanie et 208.575 dans la Bande de Gaza.

4 \* La part de l'agriculture dans le PIB a diminué, car la participation des autres secteurs a augmenté comme les services et l'industrie, mais la valeur absolue reste inchangée.

La valeur de la production végétale est de 625 016 millions US \$ et la valeur de la production animale est de 353.801 millions US\$.

#### 4. La Bande de Gaza

La Bande de Gaza où est située notre étude présente les caractéristiques suivantes :

La valeur de la production agricole dans la Bande de Gaza est de 208.575 millions US \$. La production animale est de 80.857 millions US \$ et la production végétale est de 127.735 millions de dollars US. La surface agricole cultivée est 153.323 D<sup>5</sup> dont la plupart est intensive (irriguée) et les cultures maraîchères y sont dominantes.

Le tableau suivant montre la surface cultivée, la production et la valeur de la production pour chaque type de production végétale.

**Tableau 3. La production végétale par volume et valeur**

| Produit            | Surface agricole utilisée | Production (en tonnes) | Valeur de la production (en 1000 NIS)* | % surface agricole utilisée |
|--------------------|---------------------------|------------------------|----------------------------------------|-----------------------------|
| Culture maraîchère | 45462                     | 204165                 | 242565                                 | 29.65%                      |
| Grande culture     | 25199                     | 57296                  | 60996                                  | 16.34%                      |
| Agrumes et Fruits  | 81923                     | 122706                 | 160479                                 | 53%                         |
| Fleurs             | 739                       | 70 M fleurs            | 21354                                  | 0.48%                       |
| Total              | 153323                    | 385136                 | 485394                                 | 100%                        |

Source : MOA 97/98

La production animale est décrite dans le tableau suivant :

**Tableau 4. La production animale en volume et en valeur**

| Produit   | Production (en tonnes) | Valeur de production (en 1000 NIS) |
|-----------|------------------------|------------------------------------|
| Viande    | 1736                   | 51270                              |
| Lait      | 18123                  | 37963                              |
| Volailles | 22025                  | 121136                             |
| Poissons  | 3776.5                 | 46998                              |
| Miel      | 162                    | 5677                               |
| Œufs      | 241,2 M œufs           | 44140                              |
| Total     |                        | 307194                             |

Source : MOA 97/98

#### 5. Contribution de l'agriculture aux exportations en Palestine

Avant 1971, les exportations et les importations agricoles variaient entre 20 et 30 millions de US\$. A partir de cette date, les importations ont commencé à dépasser les exportations. Ces dernières ont augmenté de 25 US\$ millions en 1971 à 65 US\$ millions en 1997. Ces exportations sont destinées à Israël, à la Jordanie et aux pays de l'Union Européenne. Elles sont constituées de fruits, de légumes, d'agrumes et de l'huile d'olive. En revanche, les importations ont augmenté de manière dramatique passant de 21 US\$ millions de dollar US en 1971 à 400 US\$ millions de dollars US en 1997. Cette année, elles ont dépassé les exportations pour tous les produits sauf pour les agrumes, l'huile végétale et les légumes pour lesquels les exportations ont dépassé les importations (tableau n°5).

<sup>5</sup> 1 Dounum = 1000 M<sup>2</sup>

\* 1US \$ = 3.8 NIS l'année 1998

**Tableau 5. La commercialisation agricole palestinienne (en millions de dollars US\$)**

|                      | Exportations (US\$ million) |      |       | Importations (US\$ million) |        |       |
|----------------------|-----------------------------|------|-------|-----------------------------|--------|-------|
|                      | 92-94                       | 96   | 97    | 92-94                       | 96     | 97    |
| Animaux              | 9                           | 2.1  | 0.9   | 59                          | 30     | 31.7  |
| Viande congelée      | 0                           | 6    | 6     | 15                          | 20     | 22    |
| Poulets              | 0                           | 0.45 | 0.26  | 17                          | 8.9    | 10.95 |
| Poissons             | 1.4                         | 1.3  | 1.4   | 12                          | 3.04   | 4.15  |
| Produits laitiers    | 14.3                        | 1.65 | 1.59  | 57                          | 25.5   | 48.7  |
| Œufs                 | 15                          | 0    | 0     | 0                           | 5      | 6     |
| Riz                  | 0                           | 0.6  | 0.3   | 60                          | 15     | 11.5  |
| Farine de blé        | 0                           | 5.1  | 5.6   | 104                         | 140    | 118   |
| Sucre                | 0                           | 0    | 0     | 10                          | 35     | 39    |
| Café et thé          | 0                           | 0    | 0     | 10                          | 12     | 7.5   |
| Légume               | 44                          | 12   | 20    | 45                          | 13     | 18    |
| Fruit                | 13                          | 6    | 8     | 40                          | 40     | 20    |
| Agrumes              | 30                          | 11   | 17    | 0                           | 0      | 0     |
| Huile végétale       | 33                          | 23   | 24    | 15                          | 6.8    | 16    |
| Alimentation animale | 0                           | 0    | 0     | 70                          | 65     | 67    |
| Engrais              | 0                           | 0    | 0     | 18                          | 32     | 38    |
| Total                | 126.7                       | 69.2 | 85.05 | 532                         | 451.24 | 458.5 |

Source : *Palestinian Foreign Trade Statistics*, 1998

L'augmentation du nombre d'habitants et l'augmentation des revenus ont contribué à une forte demande des productions alimentaires et des intrants agricoles. La production palestinienne a été bloquée par une surface agricole limitée et une pénurie d'eau. De plus, les exportations agricoles ont stagné à cause de la forte demande locale, la faiblesse des facteurs de production (terre, eau) et l'importance des retenues aux frontières par les autorités israéliennes.

## 6. Contribution à l'emploi

L'emploi agricole des familles rurales est significatif. Ainsi, une famille sur trois a une activité suffisante dans ce domaine pour qu'on la considère comme une famille agricole.

L'agriculture était devenue une activité de complément pour une main-d'œuvre qui avait accès au marché du travail israélien. Cet accès étant désormais interdit, l'agriculture redevient l'activité principale. Depuis que l'accès au marché du travail israélien est interdit aux Palestiniens, c'est l'agriculture palestinienne qui absorbe une grande partie des ouvriers réduits, bien malgré eux, au chômage.

D'après les estimations de la Banque Mondiale, en 1992, la main-d'œuvre qui travaillait en Israël représentait 1/3 de la main-d'œuvre palestinienne.

L'agriculture absorbait environ 43% de la main-d'œuvre palestinienne de la Cisjordanie et la Bande de Gaza dans les années 60. Ce pourcentage a baissé jusqu'à 32% au début des années 90. D'après les statistiques du Ministère de l'Agriculture de 1999, il serait actuellement de 13% dont la majorité sont des habitants des villages et des familles rurales.

La capacité des familles agricoles à commercialiser leurs produits est indépendante de leur importance dans les districts et dans les villages. Ainsi, on peut distinguer 5 districts où l'agriculture fait vivre significativement une partie notable de la population à partir de ses produits financiers : Dura, Salfit, Ramallah, Jérusalem, Hébron (AMODESP, 2002).

En effet, dans ces districts, 40 à 58% des familles agricoles vendent une partie importante des produits agricoles qu'ils tirent de leur travail.

## **7. L'agriculture et la sécurité alimentaire**

L'importance de l'agriculture dans l'amélioration de la sécurité alimentaire peut être démontrée à travers trois éléments importants :

- L'augmentation de la production locale qui garantit en partie l'autosuffisance alimentaire, en fournissant respectivement 91%, 90%, 61%, 35%, des légumes verts, des volailles, du lait, et de la viande.
- L'augmentation des revenus des paysans vulnérables et particulièrement les petits paysans.
- L'exportation des produits de bonne qualité et l'importation des produits demandés en marché local à des prix raisonnables.

## **8. Soutien «psychologique» aux agriculteurs cultivant la terre**

L'importance sociologique et psychologique de l'agriculture dans la société palestinienne vient du fait que l'agriculture est le moyen le plus important pour protéger la terre et empêcher l'expansion des colonies israéliennes, même si on cultive certaines cultures qui ne sont pas rentables, comme les oliviers à côté des colonies ou près des frontières avec Israël.

# **III. Les atouts et les contraintes de l'agriculture palestinienne**

A cause de l'occupation militaire israélienne et des ressources naturelles limitées, l'agriculture palestinienne se heurte à beaucoup d'obstacles qui empêchent son développement. Certains avantages permettent de développer cette agriculture d'où la nécessité de profiter de ces avantages et de ces atouts. Dans ce qui suit, nous aborderons les atouts et les contraintes de chaque sous-secteur.

## **1. Ressources naturelles**

### ***A. Les atouts***

Malgré la surface limitée des territoires palestiniens, ceux-ci sont caractérisés par une grande diversité morphologique. L'altitude varie entre 1 020 mètres au dessus du niveau de la mer pour le Nord de la Cisjordanie et 375 mètres « au dessous » pour la vallée du Jourdain.

Cette variation aboutit à la création de cinq éco-régions (Gaza, Vallée du Jourdain, la région semi côtière, le piémont et les montagnes qui se distinguent dans leurs spécificités climatique et topographique, le type de sol et le système de production, ce qui implique une grande variation dans la production agricole.

### ***B. Les contraintes les plus importantes***

Les contraintes sont très nombreuses dans ce secteur, surtout pour l'eau et la terre ; nous ne parlerons que des contraintes les plus importantes :

- Surexploitation de la nappe côtière, ce qui augmente la salinité de l'eau et du sol.
- Manque de renforcement des lois existantes restreignant les forages et l'utilisation de l'eau.
- Domination des méthodes d'irrigation traditionnelles et par inondation, peu économes en eau.
- Dégradation progressive de l'infrastructure des systèmes d'irrigation (sources et canalisation).
- Manque d'expérience technique dans la pratique de l'irrigation moderne.
- Productions qui consomment beaucoup d'eau comme les bananes et les agrumes.
- Manque de transparence des droits de propriété amenant à un usage incontrôlé de l'eau et un conflit possible entre les utilisateurs de l'eau .
- Limitation du système de collecte des eaux usées.
- Insuffisance de l'usage des eaux de surface
- L'occupation israélienne a joué et joue toujours un rôle majeur dans la dégradation du sol. L'ensemble des règles qui touchent à l'environnement et aux ressources naturelles n'était conçu que pour le seul intérêt des Israéliens et affecte négativement les Palestiniens.

## **2. Production végétale et animale**

L'avantage de l'agriculture palestinienne est qu'elle a une localisation favorable et un climat modéré et en plus une main-d'œuvre qualifiée. Ces raisons donnent un avantage comparatif certain à l'agriculture palestinienne.

### ***A. Les atouts : l'avantage comparatif***

Le concept de l'avantage comparatif se traduit de deux façons : l'efficacité de la production se compare sur deux ou plusieurs commerces nationaux. Les nations qui produisent avec le coût d'opportunité le plus bas sont donc relativement plus efficaces et ont un avantage comparatif.

Le deuxième sens de l'avantage comparatif se réfère à l'efficacité de différents types de production dans l'économie domestique, en termes de revenu ou d'épargne par unité de change monétaire.<sup>13</sup>

L'étude faite par le FAO/UNDP sur l'avantage comparatif de l'agriculture palestinienne, se focalise sur l'analyse des avantages comparatifs et concurrentiels pour les cultures dominantes et sur les rotations des cultures les plus pratiquées dans la Cisjordanie et la Bande de Gaza.

L'approche par l'analyse matricielle (PAM TaskokI 94), a été utilisée pour estimer l'avantage comparatif de l'agriculture palestinienne. Le coût de l'utilisation des ressources domestiques (DRC) est utilisé comme indicateur quantitatif pour mesurer l'efficacité de l'utilisation des ressources domestiques limitées, surtout pour l'eau, la terre et la main-d'œuvre.

L'analyse traite les cultures maraîchères et l'arboriculture. Dans les quatre zones agro-écologiques « Gaza, Vallée du Jourdain, la région semi-côtière (le piémont) et les montagnes » (voir tableau 6,7, 8), le coefficient « DRC », égal ou inférieur à 1, signifie qu'il y a un avantage comparatif.

Les cultures traitées sont : tomate, concombre, pomme de terre, oignon, courgette, chou-fleur, poivrons, fleurs, fraises, agrumes, raisin de table, l'olivier et les amandiers. Plusieurs technologies de production étaient testées comme le plein champ et les cultures sous serres pendant les saisons de printemps et d'automne.

Un avantage comparatif existe pour toutes les cultures irriguées incluses dans l'analyse, dans la bande de Gaza et la vallée de Jourdain et la région semi côtière (de piémont).

La valorisation de l'eau est importante pour les cultures, par ordre d'importance : tomate, concombre, courgette, fraise, poivron, fleurs. Pour les arbres fruitiers, la valorisation de l'eau pour les agrumes est moindre que ce type d'agriculture, vu que les agrumes consomment beaucoup d'eau.

Les fleurs et les fraises ont une marge très élevée, si elles sont cultivées pendant l'hiver sous tunnel.

**Tableau 6. Le DRC et l'efficacité économique de l'eau dans la vallée de Jourdain**

|                | Coefficient DRC |                                   | L'eau d'irrigation |        |            |
|----------------|-----------------|-----------------------------------|--------------------|--------|------------|
|                |                 | classement                        | Culture            | valeur | classement |
|                |                 | Cultures maraîchères au printemps |                    |        |            |
| Tomates        | .510            | 2                                 | 600                | 4.08   | 3          |
| Concombre      | .403            | 1                                 | 400                | 7.01   | 1          |
| Pomme de terre | .518            | 3                                 | 350                | 5.08   | 2          |
| Courgette      | .654            | 4                                 | 500                | 2.063  | 4          |
|                |                 | Cultures maraîchères en automne   |                    |        |            |
| Tomates        | .650            | 4                                 | 1000               | 1.79   | 4          |
| Concombre      | .577            | 3                                 | 500                | 3.07   | 3          |
| Pomme de terre | .550            | 2                                 | 450                | 3.73   | 1          |
| Courgette      | .582            | 1                                 | 450                | 3.30   | 2          |
|                |                 | Sous serres                       |                    |        |            |
| Tomates        | .466            | 2                                 | 1500               | 6.34   | 3          |
| Concombre      | .391            | 1                                 | 900                | 9.98   | 1          |
| Poivrons       | .493            | 3                                 | 700                | 6.65   | 2          |
|                |                 | Les arbres fruitiers irrigués     |                    |        |            |
| Agrumes        | 0.721           | 3                                 | 1000               | 1.24   | 3          |
| Vigne          | .574            | 1                                 | 1200               | 1.97   | 1          |
| Bananes        | .679            | 2                                 | 2200               | 1.25   | 2          |

**Tableau 7. Le DRC et l'efficacité économique de l'eau dans la Bande de Gaza**

|                                          | DRC    |            | L'eau d'irrigation                        |                        |            |
|------------------------------------------|--------|------------|-------------------------------------------|------------------------|------------|
| Culture                                  | valeur | Classement | Consommation<br>M <sup>3</sup> par D / an | Efficacité de<br>l'eau | Classement |
| <b>Cultures maraîchères au printemps</b> |        |            |                                           |                        |            |
| Tomates                                  | 0.454  | 2          | 500                                       | 4.90                   | 2          |
| Concombre                                | 0.391  | 1          | 360                                       | 8.04                   | 1          |
| Pomme de terre                           | 0.568  | 3          | 360                                       | 4.74                   | 3          |
| Courgette                                | 0.603  | 4          | 360                                       | 3.60                   | 4          |
| <b>Cultures maraîchères en automne</b>   |        |            |                                           |                        |            |
| Pomme de terre                           | 0.616  | 3          | 480                                       | 3.26                   | 3          |
| Oignon                                   | 0.417  | 2          | 600                                       | 4.64                   | 2          |
| Fleurs                                   | 0.547  | 1          | 360                                       | 4.04                   | 1          |
| <b>Petit tunnel</b>                      |        |            |                                           |                        |            |
| Courgette                                | 0.433  | 1          | 450                                       | 7.78                   | 1          |
| Fraises                                  | 0.558  | 2          | 1000                                      | 6.88                   | 2          |
| <b>Culture Sous serres</b>               |        |            |                                           |                        |            |
| Tomates                                  | 0.446  | 2          | 800                                       | 10.99                  | 2          |
| Concombre                                | 0.372  | 1          | 720                                       | 12.89                  | 1          |
| Poivrons                                 | 0.603  | 3          | 700                                       | 4.88                   | 4          |
| Fleurs                                   | 0.722  | 4          | 1500                                      | 5.70                   | 3          |
| <b>Les arbres fruitiers irrigués</b>     |        |            |                                           |                        |            |
| Oranges                                  | 0.570  | 1          | 800                                       | 2.29                   | 2          |
| Olives                                   | 0.585  | 2          | 300                                       | 3.87                   | 1          |
| <b>Les arbres fruitiers non irrigués</b> |        |            |                                           |                        |            |
| La vigne                                 | 0.591  |            |                                           |                        |            |
| Olives                                   | 0.773  |            |                                           |                        |            |
| Amandier                                 | 0.845  |            |                                           |                        |            |

**Tableau 8. Le DRC et l'efficacité économique de l'eau dans les régions semi-côtières**

|                                           | DRC    |            | L'eau d'irrigation                        |                        |            |
|-------------------------------------------|--------|------------|-------------------------------------------|------------------------|------------|
| Culture                                   | valeur | Classement | Consommation<br>M <sup>3</sup> par D / an | Efficacité de<br>l'eau | Classement |
| <b>Cultures maraîchères en printemps</b>  |        |            |                                           |                        |            |
| Concombre                                 | .506   | 1          | 350                                       | 5.58                   | 1          |
| Pomme de terre                            | .507   | 2          | 350                                       | 5.42                   | 2          |
| <b>Cultures maraîchères en automne</b>    |        |            |                                           |                        |            |
| Pomme de terre                            | .547   | 2          | 450                                       | 4.00                   | 2          |
| Chou-fleur                                | .458   | 1          | 400                                       | 4.43                   | 1          |
| <b>Les arbres fruitiers irrigués</b>      |        |            |                                           |                        |            |
| Les agrumes                               | .864   |            | 750                                       | 1.14                   |            |
| <b>Cultures maraîchères non irriguées</b> |        |            |                                           |                        |            |
| Tomate                                    | .775   | 2          |                                           |                        |            |
| Courgette                                 | .774   | 1          |                                           |                        |            |

Source : *Strategies for Palestinian sustainable agriculture*, MOA . FAO. UNDP2000

### **B. Les contraintes**

Les contraintes politiques et économiques pèsent lourd sur les agriculteurs. Les ressources sont souvent mal utilisées. Les autres contraintes sont particulièrement :

- Le coût de production élevé à la petite parcelle.
- La parcellisation cause aussi une augmentation du coût de transport.
- L'absence d'associations d'agriculteurs augmente les coûts de production.
- Vulgarisation agricole insuffisante.
- L'accès limité au crédit pour la production et la commercialisation.
- La faible production due aux variétés utilisées.
- La faible capacité de stockage (chambres froides).
- La faiblesse de la structure agro-alimentaire.
- L'accès limité au marché international.
- L'amélioration génétique limitée dans la production animale.
- L'espace limité pour les pâturages.

### **3. Marketing et commerce**

La commercialisation joue un rôle très important dans l'augmentation des revenus agricoles et, par conséquent, dans le développement agricole. La situation politique actuelle de la Palestine a engendré beaucoup de contraintes. Mais ceci n'empêche pas qu'il y ait des avantages que nous pouvons valoriser.

#### ***A. Les atouts***

- Les marchés porteurs sont à proximité.
- Une période d'exportation relativement longue pour certains produits comme les fleurs.
- Certains produits agricoles palestiniens ont priorité sur les marchés de l'UE.

#### ***B. Les contraintes***

Le commerce palestinien pendant la période transitionnelle était basé sur le Protocole Economique Palestino-Israélien (PEPI). Au lieu de réaliser l'augmentation prévue selon ce protocole, le commerce palestinien a diminué dans les dernières années. Cette diminution est due au blocage et à la fermeture des frontières mais aussi aux défauts de l'accord. Du point de vue palestinien, les points faibles sont : Le non règlement des taxes douanières par Israël à l'Autorité Palestinienne, la nécessité de politiques plus indépendantes d'Israël, des problèmes concernant l'accès au marché israélien et les entraves à l'accès au marché international .

- On peut alors classer les contraintes majeures de la façon suivante :
- Fluctuation des prix sur le marché local.
- Ayant un réseau de distribution complexe.
- Surplus de production et notamment maraîchage non utilisable.
- Manque d'informations sur l'offre, la demande et les prix.
- Accès limité à la technologie moderne de production.
- Fréquent blocage israélien.
- Absence d'exportation directe à l'étranger (intermédiaire israélien obligatoire).
- Faiblesse des entreprises.

## **IV. Une agriculture à haut risque**

Le secteur agricole en Palestine est considéré comme l'un des secteurs les plus productifs mais il est soumis à plusieurs risques, sur l'ensemble de la mise en oeuvre des filières de production.

Trois types de risques affectent le secteur agricole en Palestine en général et dans la bande de Gaza en particulier. Ces risques affectent le comportement des agriculteurs qui tentent de minimiser leurs effets et recherchent des moyens pour assurer leur production et donc le revenu qui leur permet de survivre.

## **1. le risque naturel**

L'agriculture palestinienne est surtout une agriculture pluviale sur 90% de la surface, notamment en Cisjordanie. Il existe plusieurs types de risques naturels :

### ***A. La pluviométrie annuelle***

Elle est insuffisante et mal distribuée dans le temps et dans l'espace, avec une grande variation d'une année à l'autre. Dans le meilleur des cas, elle atteint 600 mm dans certaines régions du nord alors qu'elle n'atteint même pas 70 mm dans les régions du sud-est dans les années arides.

Le diagramme suivant montre la grande variation de la pluviométrie annuelle moyenne d'une année à l'autre dans la Bande de Gaza :

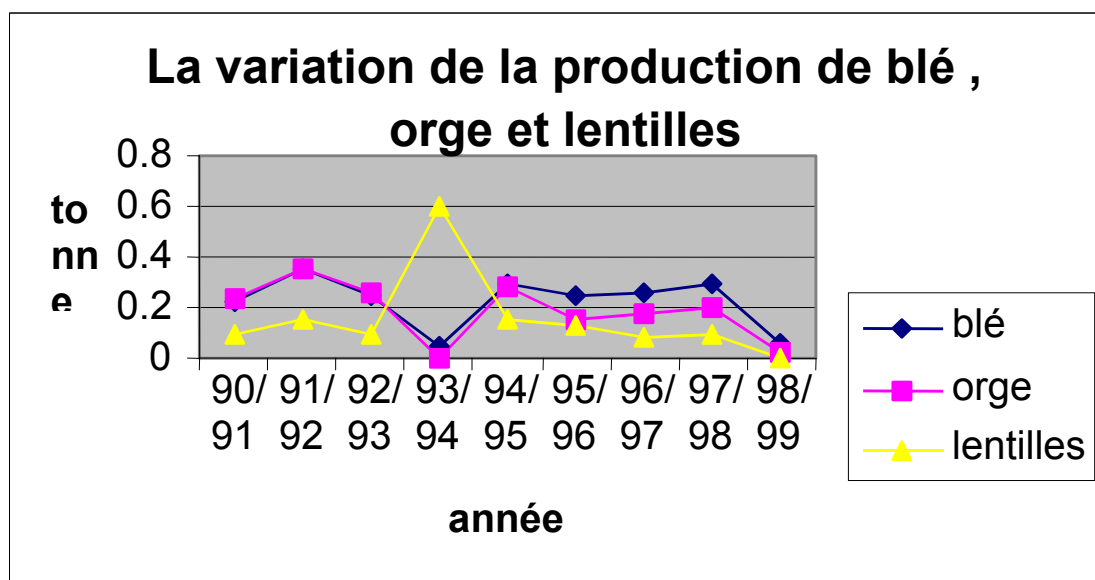
### **Diagramme 1 : La précipitation annuelle moyenne (la Bande de Gaza 79- 2000)**

*Source : MOA. 2001*

Ces variations ont conduit à une variation parallèle de la production des cultures pluviales notamment les grandes cultures. Le rendement du blé peut atteindre, par exemple , dans les bonnes années, 350 kg/D, alors qu'il n'atteint pas 50 kg/D dans les années de sécheresse.

Le diagramme suivant montre la variation du rendement du blé, de l'orge, et des lentilles en fonction des années 1990 à 1999 :

**Diagramme 2. La variation de la production des grandes cultures**



Source : MOA 2001

De plus, la précipitation annuelle varie d'une région à l'autre même à l'intérieur de la Bande de Gaza (voire annexe 2 Tableau A)

Les cultures irriguées sont également affectées par les crues et les inondations comme ce fut le cas dans la vallée de Wadi Gaza en 1991/1992 quand la pluviométrie a dépassé 600 mm, ce qui a conduit à l'érosion de grandes superficies dans la région, et à l'inondation des terres d'El Moasi (région côtière basse) qui était plantée en goyaves et en cultures maraîchères. Cette inondation a entraîné la disparition des plantations de goyaves.

Il y a aussi le risque imprévu de grêle, qui conduit également à une perte de production de cultures telles que les pommes de terre, les petits pois, et les plantes à fleurs ouvertes.

### ***B. La température***

Elle varie pendant l'année où elle peut atteindre 40° en été, et descendre jusqu'à -5° en hiver, ce qui provoque le gel qui conduit à des dommages pour les cultures de plein air et les arbres fruitiers (le goyave, la mangue, les agrumes). La baisse de la température conduit également à une chute de la production de manière très significative dans des cultures sous serre, comme ce fut le cas en 1991/1992 quand la température a baissé en dessous du seuil minimum et a provoqué la chute du rendement de la tomate (6 tonnes/ D alors que la moyenne est de 13 tonnes/D).

### ***C. Vent et tempête***

Les vents que connaît la région de Gaza varient entre les vents du type « Khamsin » printaniers et chauds qui provoquent beaucoup de dégâts aux fleurs des arbres fruitiers, les vents froids d'hiver et parfois les tempêtes qui détruisent certaines des cultures de plein air (ouvertes) et arrachent les armatures des serres ; provoquant ainsi de grandes pertes pour les agriculteurs.

### ***D. Maladies et épidémies***

Les agriculteurs de la bande de Gaza sont confrontés, à cause de certains comportements comme l'utilisation intensive des terres et des produits phytosanitaires, à plusieurs maladies contre lesquelles il

est difficile de lutter, telles que le virus de “jaunissement” qui affecte la tomate et qui stoppe sa croissance. Ce virus se transmet par l’insecte ‘paymisia’ provoquant ainsi des pertes énormes dans la production.

Le concombre est aussi attaqué par cette mouche en plein champ, ce qui a conduit à une grande diminution en surface cultivée.

Tous les risques précités (vents, température, gel, grêle, maladies dues aux insectes ) ont poussé les agriculteurs qui en ont la capacité, à investir dans la construction de serres munies de grillages qui empêchent l’entrée des insectes et protègent la plante des basses températures et des vents.

### ***E. Le problème de l’eau et de la nappe phréatique***

On peut considérer ce type de risque comme différent des précédents, car il comporte des éléments différents des précédents, et annonce l’arrivée de nouveaux risques à moyen terme. Parmi ces indices, on peut citer la raréfaction de la nappe, et dans certaines régions de l’intérieur, une augmentation de la salinité de l’eau (de sodium), et la pénétration de l’eau de mer dans la nappe phréatique dans les zones côtières. Ce phénomène est visible dans quelques régions côtières où la salinité arrive à 2000 ppm cl dans des puits de cette région. (voir annexe 4 cartes N°6 et 7)

Malgré la connaissance qu’ont les agriculteurs du risque de surpompage, et de ses effets négatifs sur le processus de production, ils continuent à planter des végétaux qui consomment de grandes quantités d’eau comme la fraise et les fleurs.<sup>15</sup>

## **2. Les risques économiques**

Cinq années ont passé depuis l’établissement de l’Autorité Palestinienne (PNA). Cependant, celle-ci est toujours confrontée à plusieurs problèmes qui affectent le secteur agricole et qui sont d’ordre institutionnel, juridique, législatif, financier et politique.

### ***A. Problèmes juridiques et législatifs***

L’absence de lois, de régulation et de législation concernant l’agriculture a affecté le fonctionnement des institutions publiques et privées.

La loi agricole n’a pas été approuvée par le conseil législatif, ce qui a limité l’intervention et l’efficacité du Ministère de l’Agriculture.

### ***B. Problèmes institutionnels***

L’instabilité politique a beaucoup affecté le fonctionnement et l’activité des institutions étatiques et privées ainsi que celle des ONG. On le constate par :

- La faiblesse des institutions agricoles.
- L’absence de structure de commercialisation et les faibles informations obtenues sur les marchés internationaux.
- La faiblesse des organisations coopératives locales.

### ***C. Problèmes financiers***

Le manque de ressources financières aboutit à des contraintes majeures dans le secteur de financement agricole dont les plus importantes sont :

---

<sup>15</sup> Parce que ces cultures ont un rendement élevé et procurent un revenu élevé

- Les faibles niveaux de financement et d'investissement.
- La fragmentation du crédit d'approvisionnement.
- Le faible dépôt ratio par rapport au crédit.
- Les faibles stratégies de distribution.
- L'attitude statique des agriculteurs envers les banques et le crédit de par le faible accès à ces institutions financières.

#### ***D. Problèmes politiques***

C'est un problème majeur, dû à l'occupation israélienne, que nous devons étudier ultérieurement.

Toutes ces contraintes ont abouti à l'absence d'instruments de régulation du marché. On peut ainsi citer :

**a) Le manque de prévisions et la non-régulation de l'offre** qui vient de ce que l'Etat n'a pas les moyens de réguler les marchés en l'absence d'une loi sur la subvention des produits agricoles. Pour cette raison, l'offre de produits agricoles, et surtout des produits maraîchers, varie au cours de l'année et d'une année à l'autre. Cette variation est due à une instabilité de la superficie des cultures maraîchères, qui varie d'une année à l'autre selon la décision des agriculteurs qui dépend essentiellement des prix des saisons précédentes.

Le diagramme suivant montre la fluctuation des prix à la production de la pomme de terre, de la tomate, du concombre et de la courgette pendant l'année.

#### **Diagramme 3. La fluctuation des prix des légumes pendant l'année**

**Erreur ! Liaison incorrecte.**

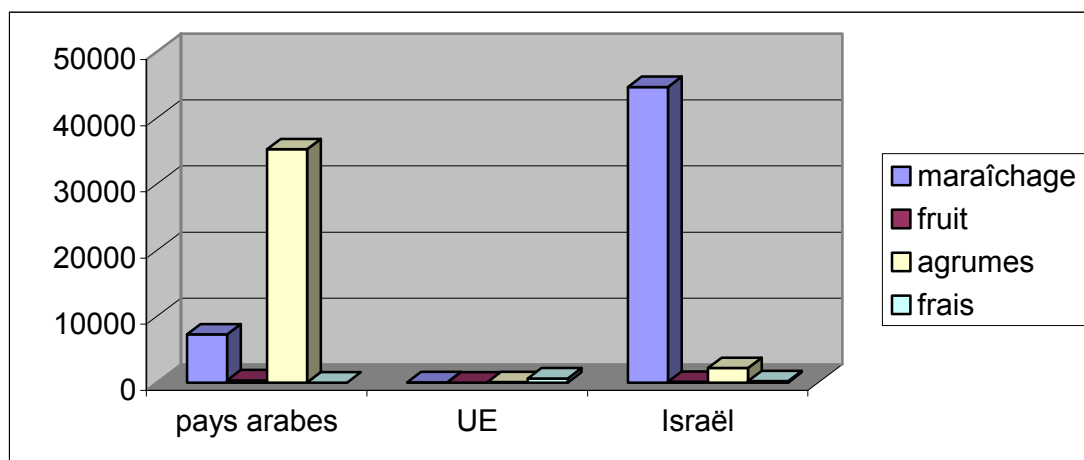
*Source MOA 98*

Ainsi, la surface cultivée pour certains produits augmente si le prix de ceux-ci était élevé l'année précédente, et inversement, ce qui aboutit à une variation de prix d'une année à l'autre (voire annexe 3 diagramme B ).

**b. La faible possibilité d'exportation** : L'exportation vers l'extérieur se fait seulement via les aéroports et les ports israéliens. Ainsi, les coûts de transport sont élevés ; de plus, des contraintes sont imposées par

les Israéliens pour des raisons de sécurité, ce qui a abouti à un non-respect de l'engagement relatif au quota accordé par l'U.E.

**Diagramme 4. Exportation des différentes productions vers (1) Israël, (2) l'Union Européenne et (3) les pays arabes**



Source : MOA : 99/2000

**c. Les faibles capacités de stockage :** La majorité des récoltes ne sont pas stockées sauf pour quelques cultures telles que la pomme de terre, et pour cette raison son prix reste souvent constant (voir no.5). Le stockage serait pourtant le seul moyen disponible pour les agriculteurs de réguler le marché. Seule l'intervention de l'Autorité Palestinienne interdit l'importation de la pomme de terre d'Israël quand il y a un surplus de production stocké dans les chambres froides.

**d. L'absence d'une industrie agro-alimentaire** qui absorbe le surplus de la production. A Gaza, il existe seulement une usine de fabrication de jus d'orange (qui utilise 10% de la production) et une usine de transformation de la tomate, qui ne peut absorber que 7 % de la production totale.

Enfin, en ce qui augmente aussi les risques économiques, c'est l'absence d'organismes et d'institutions qui représenteraient les intérêts des agriculteurs et négocieraient activement avec l'Autorité Nationale les indemnités pour les pertes subies suite aux chutes des prix et à la fermeture arbitraire des passages frontaliers. Par ailleurs, il n'existe pas de caisse de compensation pour les agriculteurs contre les catastrophes naturelles, bien que le Ministère de l'Agriculture ait recommandé l'établissement de cette caisse.

Globalement, l'AP n'a pas pu ou su ces dix dernières années mettre en œuvre des programmes dynamiques de développement agricole sur le terrain

### 3. Les risques politiques

A travers l'exposition brève de l'histoire contemporaine de la Palestine, on constate que la caractéristique majeure de cette époque est l'incertitude qui a engendré l'instabilité et qui a affecté tous les secteurs économiques et notamment l'agriculture.

Cette situation a affecté l'Autorité Palestinienne, créée à la suite de la signature de l'accord d'Oslo de 1993. L'AP a souffert de l'inconstance de l'application des accords et par les menaces sur son existence même, proférées par les Israéliens.

Par conséquent, l'Autorité Palestinienne et ses institutions, y compris le Ministère de l'Agriculture, se trouvaient dans l'incapacité d'exécuter leurs tâches essentielles, c'est-à-dire la réduction des risques socio-économiques existants dans tous les secteurs vitaux et notamment dans le monde agricole.

Par ailleurs, les risques politiques sont de deux natures :

#### ***A. Le risque politique indirect***

La fermeture des territoires et les interventions militaires provoquent des chocs sur les prix. Cela influence les choix des agriculteurs sur l'écoulement de leurs produits par rapport à leur production, qui devient très limité, en dehors de la Cisjordanie et d'Israël.

Cette limitation est également due au fait qu'Israël contrôle le passage des produits et peut fermer des points de passage à tout moment. Cette fermeture conduit à une chute des prix immédiate, comme le montre le diagramme N°.5

La chute du prix de la goyave, en septembre 2000, coïncide avec le début de l'Intifada Al Aqsa pendant laquelle les territoires palestiniens étaient bloqués.

**Diagramme N° 5 .**

**Erreur ! Liaison incorrecte.**

Le tableau N° 9 montre la régression des exportations pour certains produits en 2000 /2001 à cause de la situation politique actuelle.

**Tableau 9 : L'exportation et l'importation palestinien 1999 - 2001**

| Produits            | Exportations en tonnes<br>en 99/2000 | Importations en<br>tonnes en 2000/2001 | Variation (- + ) |
|---------------------|--------------------------------------|----------------------------------------|------------------|
| Maraîchage          | 8509                                 | 4374                                   | -4135            |
| Fruits              | 334                                  | 571                                    | 237              |
| Agrumes             | 40965                                | 33449                                  | -7465            |
| Fraises             | 693                                  | 973.5                                  | 280.5            |
| Fleurs en N.        | 47203600                             | 46890000                               | -313600          |
| Huile d'olive       | 404                                  | 682                                    | 278              |
| Olive de bouche     | 68.5                                 | 57.2                                   | -1103            |
| Plants (pépinières) | 55680                                | 88450                                  | 32770            |
| Viande industrielle | 946                                  | 436.5                                  | -509.5           |

Le tableau suivant montre le volume des produits agricoles exportés vers les pays arabes, l'Union Européenne et Israël pour les années 99/2000 et 2000/2001.

**Tableau 10. Les différentes destinations des exportations**

| Production       | Les exportations vers les<br>pays arabes (en tonnes) |           | Les exportations vers l'UE<br>(en tonnes) |            | Les exportations vers Israël<br>(en tonnes) |           |
|------------------|------------------------------------------------------|-----------|-------------------------------------------|------------|---------------------------------------------|-----------|
|                  | 99/2000                                              | 2000/2001 | 99/2000                                   | 2000/2001  | 99/2000                                     | 2000/2001 |
| Maraîchage       | 7276                                                 | 4374      | 51                                        | 41         | 44679                                       | 29394     |
| Fruits           | 333                                                  | 571       | 0                                         | 0          | 125                                         | 5276.54   |
| Agrumes          | 35256                                                | 29759     | 64                                        | 49         | 2198                                        | 550.3     |
| Fraises          | 9                                                    | 52.5      | 639                                       | 900        | 227                                         | 21        |
| Fleurs en nombre | 168000                                               | 375000    | 47203600                                  | 35.000.000 | 10813000                                    | 9514400   |

D'après l'analyse du tableau, l'impact des politiques israéliennes sur l'exportation de produits agricoles palestiniens s'établit comme suit :

1. Une baisse de l'exportation des légumes vers les pays arabes de (7276 tonnes en 99-2000 à 4347 tonnes en 2000-2001). Cela représente un taux de baisse de 40%.
2. Une autre baisse dans l'exportation des légumes vers Israël (44279 tonnes en 2000-2001 et 29394 tonnes en 2000-2001) avec un taux atteignant plus de 30%.
3. Une baisse dans l'exportation des agrumes vers les pays arabes (de 35265 tonnes en 99-2000 à 29759 tonnes en 2000-2001) avec un taux atteignant 15.5%.

Ces blocages politiques ont aussi des conséquences très néfastes comme :

- L'interdiction faite aux agriculteurs dans certaines régions d'aller sur leurs terres et de récolter leur production.
- La hausse importante des coûts de production.
- La paralysie des moyens de transport agricole.
- La perte du cheptel animal.
- Un dépérissement de la pêche maritime.
- Le fléchissement très sensible des actions de vulgarisation agricole.

## ***B. Le risque politique direct***

Au cours de la dernière Intifada, les forces israéliennes ont mené des opérations massives contre les infrastructures agricoles telles que :

- La destruction des terres agricoles (arrachage des arbres fruitiers et des forêts).
- La démolition des établissements et des institutions agricoles ainsi que les documents de gestion.
- Le comblement des puits d'irrigation.
- L'interdiction d'exécution de projets initiés par le Ministère de l'Agriculture.

## **V. Les politiques agricoles actuelles palestiniennes**

Parmi les objectifs primordiaux mis en place par la première politique agricole palestinienne élaborée au cours du congrès de Hébron en octobre 99, il y a celui d'atteindre une agriculture moderne qui réponde aux besoins du marché national et international et soit compétitive en terme de qualité et de prix grâce à :

- ◆ L'exploitation optimale des ressources, notamment la terre et l'eau, fondée sur la viabilité économique, la qualification et l'égalité sociale.
- ◆ Le développement des zones rurales en Palestine par un développement rural intégré dont l'agriculture forme la colonne vertébrale.
- ◆ L'amélioration de la compétitivité de la production agricole sur les marchés nationaux et internationaux.
- ◆ L'appui au secteur privé pour lui permettre de travailler en toute liberté et de participer au développement agricole rural.
- ◆ Le renforcement de la structure juridique des entreprises du secteur agricole et le développement des ressources humaines.

Ces objectifs doivent être atteints dans les domaines suivants :

### **I. Le cadre institutionnel et politique par :**

- ◆ La libéralisation du commerce des produits agricoles.
- ◆ Le développement des ressources humaines et institutionnelles.
- ◆ Le cadre législatif et réglementaire.
- ◆ La construction de la capacité en ressources humaines en agriculture.
- ◆ Le soutien gouvernemental au développement du secteur privé.
- ◆ Le financement agricole.

### **2. Le développement des ressources naturelles par :**

*a) La maîtrise des ressources en eau.*

- Développement et mise en valeur des adductions d'eau.
- Renforcement du cadre institutionnel et législatif pour la maîtrise de l'eau.

*b) L'aménagement de la politique foncière agricole par :*

- Le renforcement du cadre institutionnel et législatif pour la maîtrise de la terre.
- La promotion de la planification de l'utilisation effective de la terre.
- Le renforcement de la productivité et de la maîtrise durable des terres agricoles.
- La maîtrise durable des pâturages (pacages).

- Les réserves forestières et naturelles.

### **3. La production, la promotion et la commercialisation par :**

- La création de filières de qualité destinées à l'exportation et à la vente vers le marché local ainsi que sur les marchés extérieurs.
- L'amélioration de l'organisation des marchés de proximité.

Ces politiques ont été élaborées en octobre 1999. On espérait alors l'indépendance totale de la Palestine et l'établissement d'un Etat palestinien. Pour cette raison, ces politiques n'ont pas pris en considération certains des risques auxquels le secteur agricole est soumis, et qui n'existaient en pas à l'époque, avec l'intensité que nous leur connaissons aujourd'hui.

Il est vrai que cette politique avait pris en considération les risques naturels et le principe d'un fonds qui s'occupe du remboursement des agriculteurs en cas de dégât imprévisible. On note aussi que cette politique n'avait pas prévu de solution et de scénario pour faire face aux problèmes du marché et à la fluctuation des prix.

La gestion des risques et des aléas ne peut pas se faire sans que l'agriculteur bénéficie des mesures, des opérations et des actions appropriées. Ces mesures doivent être mises en œuvre au niveau des exploitations.

C'est pour cela qu'il fallait que l'étude débouche sur des opérations et des actions au niveau de l'exploitation, adoptées et soutenues par l'Etat pour minimiser tout risque menaçant les agriculteurs.

## Chapitre 2 : Problématique

Le chapitre précédent a montré quelles étaient les grandes caractéristiques de l'agriculture palestinienne et a décrit les risques auxquels elle est exposée. Nous souhaitons maintenant approfondir notre question centrale. Pour y parvenir, il faut pouvoir exposer les constats que l'on peut faire et formuler les hypothèses pour les expliquer ; c'est l'objet de ce chapitre.

En Palestine, les agriculteurs souffrent donc, de plus en plus, des problèmes dits « risques majeurs » qui à côté de risques naturels, sont essentiellement économiques et politiques. Pour les analyser, il est d'abord nécessaire de préciser quelles sont les principales formes sociales de production existantes en Palestine et de rappeler quels sont les risques auxquels est soumise cette agriculture. On pourra alors rapprocher formes sociales et risques et constater quelles sont leurs relations. Cela permettra dans une deuxième partie de formuler les hypothèses explicatives sur les formes que prennent ces relations.

Ainsi, nous allons chercher la nature des relations entre les différentes formes de risque et leurs conséquences sur la forme sociale c'est-à-dire, comment un risque peut être fort dans une forme et faible dans une autre. De même, nous allons étudier l'influence des différents types d'intervention sur l'importance du risque.

Un intérêt particulier sera accordé à la compréhension de la vraie diminution de ces risques quand ils sont associés à la pluriactivité. Dans cette partie, nous allons parler de la relation entre l'investissement et la pluriactivité, c'est-à-dire qui peut investir ? Est-ce que la valeur de l'investissement dépend de la pluriactivité et de la nature de cette pluriactivité ?

### I. Problématique générale

#### 1. Les différentes formes sociales de production

Comme dans tous les pays méditerranéens, les agriculteurs pratiquent l'activité agricole soit uniquement pour satisfaire leurs besoins alimentaires, soit pour satisfaire ces derniers et vendre le surplus afin de pouvoir investir. Le profit tiré de la production agricole est considéré comme la principale source de revenu.

Les différentes combinaisons sociales diffèrent sur la base des rapports sociaux qui combinent de manière différente les facteurs de production : terre, travail et moyens de production et qui modifient de manière différente la nature, le volume et la valeur de la production. Nous avons appelé ces différentes combinaisons sociales, formes sociales de production. (Abdel Hakim et Campagne, 2000)

Selon cette définition, il existe plusieurs formes sociales : la forme domestique, la forme paysanne, la forme familiale marchande, la forme étatique, la forme capitaliste, la forme collective.

Notre étude va se concentrer sur trois d'entre elles : la forme domestique, la forme paysanne et la forme familiale.

##### *A. La forme domestique*

C'est la forme dans laquelle les agriculteurs pratiquent l'activité agricole en vue de satisfaire et de couvrir leurs principaux besoins alimentaires notamment en blé et pour quelques légumes, pour l'alimentation du bétail destinée à être un outil de travail ou à compléter l'alimentation. Ce type d'activité se caractérise par une agriculture pluviale dans la majorité des cas dans laquelle il y a peu d'investissement et peu d'intensification. Cette agriculture se concentre dans la région de Khozaa, qui dispose d'un sol argileux avec une capacité de rétention en eau importante, ce qui le rend exploitable pour la céréaliculture et les autres types de cultures pluviales. Habituellement, cette agriculture est de type extensif.

### ***B. La forme paysanne***

Dans cette forme, les agriculteurs pratiquent l'activité agricole pour l'autoconsommation et vendent le surplus pour acheter les autres biens qui servent à satisfaire les besoins de la famille.

L'agriculture dans cette forme est pluviale, elle favorise l'installation des légumes de plein champ comme les petits pois et les courgettes. Ce type se concentre dans la région de Khozâa et Al Atatrah et El Salatine au nord de la bande de Gaza.

### ***C. La forme familiale marchande***

C'est la forme dans laquelle les agriculteurs investissent beaucoup pour maximiser leurs revenus. L'agriculture est intensive, elle utilise les machines agricoles et les traitements phytosanitaires. En Palestine, d'habitude, cette agriculture est pratiquée sous serre. L'agriculteur investit de grandes sommes d'argent pour la mise en place de ces serres.

Les cultures les plus répandues dans cette forme sont les tomates, les concombres sous serres et la fraise dans les petits tunnels en plastique. Cette agriculture se concentre dans la région de Beit Lahia là où se trouve la culture des fraises et quelques serres dans la région de Khozaa. Le fonctionnement théorique de ces formes sociales a été analysé principalement par Chayanov (1925) et Mullassoex (1973) pour les deux premiers d'entre elles. Pour la forme familiale marchande, les apports théoriques sont relativement nombreux (Campagne 1999).

## **2. Les différents risques**

Le mot « risque » est vraiment très usuel. Il fait partie du vocabulaire de la vie de tous les jours : (qui ne risque rien n'a rien) car il recouvre dans la pratique des réalités assez différentes (Eldin 1989). En mathématique, un risque se caractérise par sa probabilité d'apparition, celle-ci n'existe que si les événements auxquels elle se rapporte sont aléatoires, susceptibles de répétition, indépendants (J. Brossier).

On peut recourir à différentes définitions du terme « risque et incertitude ». Une distinction commune donne la définition suivante : le risque est une connaissance imparfaite, où la probabilité du résultat possible est connue, et l'incertitude existe quand ces probabilités ne sont inconnues (Hardaker, Harine and Anderson, 1998). La plus adaptée à la situation des agriculteurs est celle énoncée par Condillac « le risque est le hasard d'encourir un mal, avec espérance, si nous échappons, d'obtenir un bien », (Condillac)

Par contre, le concept de sécurité a un sens relativement univoque, semblable chez beaucoup d'agriculteurs méditerranéens, quelle que soit la situation climatique ou socio-économique.

On distingue trois sens du terme « risque » :

Le risque peut être dû à l'environnement climatique ou/et socio-économique de la production. C'est le premier sens de risque.

Dans le 2<sup>ème</sup> sens, l'agriculteur peut courir volontairement des risques en raison de ses choix technologiques.

Dans le 3<sup>ème</sup> sens, l'agriculteur peut être amené à modifier volontairement son système de production en étant obligé par son environnement climatique.

**« Le risque peut être caractérisé par son origine et ses conséquences ».**

Les risques affectant les revenus des exploitations sont liés à la production (les conditions climatiques, les insectes et les maladies, les changements technologiques), au marché (par exemple les prix des inputs et

outputs, les exigences de qualité) aux changements de l'environnement institutionnel, incluant la politique agricole et la régulation de la sécurité alimentaire et de l'environnement. » (OCDE 2000).

En définitive, tous les risques affectent les revenus, la corrélation entre les événements et la magnitude de perte. Il est donc nécessaire de connaître les caractéristiques des risques concernés dans le but de développer une stratégie appropriée (Moreddu, 2000).

### **Risque, incertitude et sécurité**

M. Labonne annonce que « l'agriculteur court au moins deux risques : l'un pour mener à bien sa production jusqu'à la récolte, l'autre pour dégager l'utilisation, c'est-à-dire le plus souvent un pouvoir d'achat par la vente : le premier constitue le risque naturel, le second le risque économique » (Labonne 1989). De façon globale, on peut donc avancer « que le risque et l'incertitude, ont pour effet de réduire la production agricole par rapport à ce qu'elle pourrait être dans un monde idéal sans aléa (Boussard, 1990)

#### ***A. Risque naturel***

Les agriculteurs méditerranéens sont appelés souvent à faire face à différents aléas naturels qui constituent un certain nombre d'incertitudes.

La notion d'aléa est définie comme tout événement imprévisible qui peut survenir et qui provoque un certain nombre d'incertitudes affectant le processus de décision des agriculteurs méditerranéens. « En fait, on se trouve finalement confronté à des événements incertains, en grande partie imprévisibles. On a souvent tendance à qualifier d'aléatoire un événement qui obéit en fait à un déterminisme inconnu ou mal connu. C'est donc ce caractère incertain, imprévisible, irrégulier qui caractérise de nombreux risques agricoles tels que les risques climatiques de sécheresse, d'accès d'eau, de gel, de grêle, de coup de vente, de cyclone... ». (Eldin 89)

#### ***B. Risque économique***

L'incertitude économique est due en premier lieu à l'instabilité des marchés provoquée à son tour par la connaissance très imparfaite qu'a chaque producteur des niveaux de productions visés par les autres producteurs et des niveaux de la demande pour chaque type de produit. En 2<sup>ème</sup> lieu, cette incertitude est liée au peu de continuité de certaines politiques économiques concernant différents domaines (prix, subventions, structures agraires).

- **Le risque par la variation des prix**

Les agriculteurs sont amenés à prendre des risques importants sur leur future reproduction, du fait que certains produits connaissent une baisse tendancielle rapide des prix à la production et que parfois une diminution considérable de la demande de certains produits peut les amener à changer de production. Cette baisse des prix est provoquée par :

-L'interconnexion de ces agriculteurs qui étaient protégés avec d'autres dont la productivité est plus élevée.

-Les mesures de politique de prix que certains pays doivent prendre en raison de leurs engagements internationaux (politique agricole commune par exemple). Les agriculteurs sont obligés de changer, car les Etats ne maintiennent pas, dans ce cas, de différence entre les prix intérieurs et extérieurs et peuvent même inciter les agricultures dont les productions ne trouvent pas preneur sur le marché à changer d'orientation productive.

- **La politique des Etats**

Les Etats eux aussi, comme les agriculteurs, courent différents types de risques, différenciés selon le rapport de leurs agricultures aux marchés et en fonction des contraintes macro-économiques.

Face aux risques qui proviennent des marchés des produits agricoles, les Etats se trouvent dans une situation d'incertitude portant sur les déficits dans l'auto approvisionnement concernant certains produits

alimentaires de base (céréales, huiles et produits animaux notamment) pour les pays du Sud et sur le devenir des excédents et le niveau des prix pour les pays du Nord.

Les Etats courent un autre type de risque qui concerne la gestion de l'environnement et qui les confronte aux risques de pollution, de désertification ou d'érosion qui sont extrêmement importants dans les pays méditerranéens.

Par ailleurs, les Etats peuvent décider de la diffusion de certaines technologies, en fonction aussi de leurs moyens, de leurs contraintes et de leurs objectifs. Les technologies visent à changer le système de production en augmentant la productivité du travail ou les rendements, ou les deux à la fois.

Les changements techniques adoptés ne se font pas au hasard. Ils procèdent d'un modèle de développement de l'agriculture qui est un modèle le plus souvent productiviste, que les Etats élaborent et que les agriculteurs adoptent ou refusent. Ce modèle consiste à mettre en place dans toute l'agriculture un processus continu d'augmentation de la productivité du travail, par l'adoption de nouvelles technologies qui permettent, soit de cultiver des surfaces de plus en plus importantes pour chaque actif, soit d'augmenter les rendements à force de travail constant ou décroissant.

Ce sont les deux moyens utilisés pour augmenter la productivité du travail qui reste l'objectif principal.

### ***C. Le risque politique***

Deux types de risques politiques sont prendre en considération :

1. Le blocage et la fermeture des frontières par Israël.
2. Les risques militaires (destruction des installations agricoles et des récoltes).

Pour établir cette interdépendance entre les différentes formes de risques, on va se baser sur les indicateurs suivants qui vont nous permettre d'évaluer les conséquences de chaque type de risque sur chaque forme :

- Rendement par dounum qui permet de préciser principalement l'importance du risque naturel.
- Marge brute par dounum: Elle dépend du prix qui est un des indices des risques économiques.
- Quantité vendue/quantité espérée vendue : Indice qui permet de donner une idée sur le risque politique de premier type.

## **II. Constat**

Le secteur agricole est le secteur le plus touché par les risques naturels. Le secteur industriel est lui aussi soumis aux risques économiques et politiques.

Cette situation amène les agriculteurs à chercher la sécurité qui garantit leur production jusqu'à la récolte, de façon à satisfaire les principaux besoins de la famille et perpétuer l'activité agricole dans l'avenir. Les conséquences des risques varient d'une forme sociale à l'autre. On va donc étudier l'impact du risque sur les différentes formes sociales de production, la forme domestique, la forme paysanne et la forme familiale marchande.

### **1. Les différentes formes sociales face aux risques**

#### ***A. La forme domestique***

##### **Le risque naturel**

La forme domestique pratique la culture pluviale, comme la grande culture, les petits pois, la pastèque et le melon non irrigué.

Ce type d'exploitation est le plus touché par le risque naturel faute de moyens pour diminuer le risque que représente l'irrégularité de la pluie.

Si la pluviométrie est en dessous de la moyenne annuelle, la production baisse puisque l'agriculteur n'a pas les moyens de pratiquer une irrigation complémentaire. Par exemple, on observe que dans la bande de Gaza, pour l'année 98-99 où la pluviométrie moyenne était de 150mm, le rendement en blé d'un dounom était de 100 kg. Chez certains agriculteurs, le rendement des céréales a baissé de 50 kg (moyenne annuelle, 250 kg/D). (Voir diagramme 2, chapitre 1).

Ces variations du rendement sont parfois fortes, mais elles n'affectent pas d'une manière significative le prix des céréales, surtout celui du blé.

Au cours des dix dernières années, le prix du blé est resté presque constant même dans les meilleures années.

La non variation du prix des céréales, notamment du blé, en fonction de la production est due à plusieurs facteurs :

- Le pourcentage de production du blé ne couvre pas 10% de la demande totale.

C'est le cas de la région de Khouzaa (région de l'enquête) où il n'y avait pas de surplus agricole destiné à la commercialisation et pas de réserve pour l'autoconsommation, surtout chez les agriculteurs qui ont des animaux. Ceci les a poussé à chercher d'autres solutions pour assurer les principaux besoins, comme le travail salarié, la vente des animaux et la vente des terres.

Ce type d'agriculture est également le plus exposé à l'impact de la baisse de la température et aux vents.

Elle ne dispose pas de moyens pour protéger les plantations de la baisse de la température et des vents violents.

Par ailleurs, les cultures maraîchères sont les plus exposées aux maladies parce que l'agriculteur n'a pas les moyens pour lutter contre celles-ci.

Le cas est différent pour les cultures irriguées car le rendement n'est pas affecté par la pluviométrie (possibilité d'irriguer à tout moment), mais varie en fonction de la superficie cultivée, et de la température et du gel.

### **Le risque économique**

Ce type d'agriculture est considéré comme le moins touché par le risque économique du fait qu'il n'est pas affecté par la baisse des prix parce que la majorité de sa production est commercialisée localement et les prix sont presque constants. Tel est le cas des céréales.

Mais dans le cas des cultures maraîchères, comme le pois chiche et le gombo, il y a un déficit sur le marché local seulement dans le cas du petit pois, mais le prix baisse les bonnes années. Le surplus est conservé par séchage ou par voie frigorifique.

### **Risque politique**

Ce type d'agriculture est considéré comme le moins sensible aux conséquences du risque politique du fait que les bouclages n'affectent pas les prix et parce que tout le produit est commercialisé sur le marché local.

Mais il existe aussi un risque politique de deuxième type qui est relatif à l'arrachage des plantations et à la destruction des équipements agricoles par l'armée israélienne.

Ce type d'agriculture est touché par ce risque de la même façon que les autres types, bien qu'il soit souvent protégé par la distance qui la sépare des zones d'affrontement.

### ***B. L'agriculture paysanne face aux risques***

Ce type pratique des cultures en plein champ irriguées comme le maraîchage, les fruits, les agrumes et les olives. Ce type d'agriculture utilise une partie de la production dans l'autoconsommation et vend le surplus sur le marché. Ce type d'agriculture est affecté à différents degrés par les différents types de risques :

#### **Le risque naturel**

Ce type n'est pas trop affecté par l'irrégularité de la pluie car l'agriculteur dans ce cas dispose de moyens d'irrigation, sauf dans le cas du raisin et des olives pluviales où la production est affectée par l'irrégularité de la pluie.

Mais les vents et les basses températures affectent ce type d'agriculture, et, par suite, le rendement.

Concernant les maladies, elles affectent sérieusement ce type d'agriculture. L'agriculteur n'a pas d'autre choix que la lutte chimique qui est considérée comme étant relativement chère et pas efficace parfois comme dans le cas de la mouche d'agrumes.

#### **Le risque économique**

Ce type est considéré comme sensible à des degrés élevés au risque économique. Il est affecté essentiellement par la variation des prix. Les conséquences de cette variation des prix dépendent du degré de la variation des performances des cultures, de telle façon que l'agriculteur qui produit un seul type de culture est plus sensible à la variation des prix que celui qui en produit plusieurs types.

Pour la même période de l'année, on trouve qu'au moment où le prix de la courgette est très élevé, le prix de la pomme de terre est très bas, et l'inverse est vrai aussi dans d'autres périodes (voir diagramme 3 chapitre 1).

#### **Le risque politique**

Ce type d'agriculture est considéré comme plus sensible aux conséquences du risque politique du fait que non seulement le bouclage mais également la fermeture des frontières affectent énormément les prix parce que la plupart des produits, surtout le maraîchage, les agrumes et les goyaves sont commercialisés en Cisjordanie, en Israël et à l'extérieur.

Le diagramme N°5 du chapitre 1 montre l'effet de la fermeture des frontières sur le prix de la goyave au mois de septembre 2000 quand il était au minimum. De même, le diagramme N°3 du chapitre 1 montre le même effet de la fermeture sur les prix de la tomate, la courgette, le concombre et la pomme de terre au mois de septembre lorsqu'ils ont diminué fortement.

Ce type d'agriculture est touché par le deuxième type de risque politique de la même façon que la forme sociale domestique.

### ***C. L'agriculture familiale marchande***

Ce type concerne les cultures intensives dans lesquelles les agriculteurs investissent dans la construction de serres, l'achat d'équipements agricoles pour maximiser la production. Ce type comprend la culture protégée (sous serre) et le petit tunnel comme pour les fraises. Cette classe d'agriculteurs commercialise une partie de la production sur le marché local, une autre partie en Cisjordanie, en Israël et une partie à l'exportation. Cette catégorie de production est affectée à différents degrés par les différents types de risques.

### *a) Le risque naturel*

Ce type n'est pas affecté par l'irrégularité de la pluie, par le vent, la basse température, car l'agriculteur, dans ce cas, dispose de bons moyens pour protéger son exploitation, irrigation contrôlée, serres et tunnels qui empêchent le vent ou en minimisent l'effet. Il est évident que dans le cas de fortes tempêtes, il peut y avoir destruction des serres. Mais cela ne se produit que très rarement. Toutefois, les intempéries sont la cause de dégâts économiques importants.

Concernant les maladies, ce type d'agriculture est affecté principalement par les maladies fongiques. Il est par ailleurs facile de lutter contre les maladies causées par les insectes grâce à un certain type de filets qui empêche l'entrée des mouches dans les serres et c'est pour cette raison que la lutte contre les maladies est mieux contrôlée.

### *b) Le risque économique*

Ce type est considéré comme sensible, à un degré très élevé, au risque économique. Il est affecté fortement par la variation des prix, car l'investissement et les charges de la production sont très importants. A titre d'exemple, la construction d'une seule serre de 1 D de superficie coûte 20000 NIS, et les charges de production d'un D de tomate sont estimées à 6000 NIS. Ce type d'agriculture est plus sensible aux cours des prix des produits au niveau international du fait qu'une partie importante est destinée à l'exportation, comme les fraises. En plus, celle-ci a une influence sur le prix des produits.

Exemple : le diagramme C annexe3 montre les variations des prix de la tomate et du concombre au cours d'une année à l'autre.

### *c) Le risque politique*

Ce type d'agriculture est considéré comme le plus sensible aux conséquences du risque politique du fait que la majorité de la production est destinée à la Cisjordanie, à Israël et à l'extérieur et, par conséquent, le blocage et la fermeture des frontières affectent énormément les prix, causant un important dommage économique.

La figure No 3 du chapitre I montre comme précédemment l'effet de la fermeture des frontières sur le prix de la tomate et du concombre au mois de septembre. Concernant le deuxième type de risque politique, il concerne l'arrachage des arbres et la destruction des serres et des équipements agricoles par l'armée israélienne.

Ce type d'agriculture est très fortement touché par ce risque car la valeur de l'investissement y est très élevée.

## **2. Synthèse concernant les trois formes de risques**

Comme on vient de le voir, l'effet de chacun des risques précités diffère en fonction de la forme sociale de production, le tableau suivant montre synthétiquement les effets des différents risques sur chaque forme sociale de production, en les affectant d'un coefficient qui permet de pondérer chacun de ces effets.

Les indicateurs portés sur ce tableau sont motivés par les considérations suivantes :

### ***A. Pour les risques naturels***

- L'effet du risque naturel varie d'une forme à l'autre en fonction des conditions naturelles qui sont la cause du risque.

**Tableau 11 : Le poids des différents risques selon les formes sociales**

| Risque                                 | Forme domestique | Forme paysanne | Forme familiale marchande |
|----------------------------------------|------------------|----------------|---------------------------|
| Sécheresse                             | 3                | 2              | 1                         |
| Grêle                                  | 2                | 3              | 1                         |
| Gel                                    | 1                | 3              | 1                         |
| Vent                                   | 2                | 3              | 1                         |
| Tempête                                | 1                | 2              | 3                         |
| Maladies causées par les insectes      | 2                | 3              | 1                         |
| Maladies causées par les champignons   |                  | 2              | 3                         |
| Risque économique                      | 1                | 2              | 3                         |
| Risque politique 1 <sup>ère</sup> type | 1                | 2              | 3                         |
| Risque politique 2 <sup>ème</sup> type | 1                | 2              | 3                         |

Indice 1 : effet faible.      Indice 2 : effet moyen.      Indice 3 : effet fort.

### **B. Pour les risques naturels :**

- les indications portées sur le tableau motivées par les caractérisations suivantes :
- La sécheresse causée par la rareté et l'irrégularité des pluies influe surtout sur les formes domestiques.
- L'effet est très faible sur la forme familiale marchande car c'est une agriculture sous serres ou sous petits tunnels.
- La grêle a un effet moyen sur la forme domestique parce que la plupart des cultures, comme le blé et l'orge, résistent à la grêle. Mais elle a un effet important sur la deuxième forme car il s'agit de légumes sensibles à la grêle. Par contre, elle a un effet limité sur la forme familiale marchande où les cultures sont protégées.
- La gelée a un effet limité sur la forme domestique, très fort sur la forme paysanne, car elle pratique des cultures sensibles comme la pomme de terre et la courgette et très limité sur les cultures couvertes dans la troisième forme.
- Les maladies cryptogamiques ont un effet limité sur la première forme, moyen sur la deuxième forme et très grand sur la troisième forme.
- Les insectes ont un effet limité dans la première forme parce que les cultures sont résistantes aux insectes. Par contre, dans la deuxième forme, l'effet est important car ce sont des cultures de plein champ, sensibles aux attaques des insectes. Dans la troisième forme, l'effet est limité à cause de la protection mécanique par des filets qui empêchent la pénétration des insectes à l'intérieur des serres.
- Les vents ont un effet moyen dans la première forme, fort dans la deuxième forme et faible dans la troisième forme grâce à la protection mécanique que représentent les serres.
- Les tempêtes ont un effet limité dans la première forme, moyen dans la deuxième forme et très fort dans la troisième forme, car elles arrachent les serres et déchirent les plastiques ce qui engendre des dégâts matériels et financiers considérables pour l'agriculteur.

**C. Pour les risques économiques :** pour les principaux facteurs dans le risque économique sont la variation des prix consécutive à des modifications politiques ou à l'instabilité des marchés ou à d'autres causes. La diminution des prix a une influence importante sur la troisième forme parce que le volume des produits est important et leur coût de production élevé. Ses effets sur la deuxième forme sont moyens et limités sur la première forme.

**D. Pour le risque politique :** Son effet est limité sur la première forme et moyen sur la deuxième forme. Il est important sur la troisième forme car cette agriculture utilise du matériel et des infrastructures menacées par les destructions de l'armée israélienne. Elles sont de plus menacées par la fermeture des frontières, ce qui engendre des dégâts énormes.

## **III. Hypothèses**

Nous avons déjà indiqué que notre travail avait un double objectif :

Analyser la nature des risques économiques encourus par les agriculteurs et proposer des solutions pour mieux les contrôler.

L'analyse réalisée essaie de décrire ces risques. Mais elle doit aussi les expliquer. Il était donc nécessaire de formuler des hypothèses explicatives sur le fonctionnement de cette agriculture « à risque ». Cela suppose que l'on étudie l'interdépendance entre les risques et le rôle de la pluriactivité.

## **1. L'interdépendance entre les différents types de risque**

Le tableau précédent montre comment on change ce risque quand on change de forme sociale de production. Cela peut formuler une première hypothèse qui montre que l'on peut minimiser un risque en augmentant un autre.

Il y a donc une forte dépendance entre les différents risques que l'on peut préciser dans ce qui suit.

### ***A. La relation entre le risque naturel et le risque économique***

Cette relation apparaît de façon élémentaire par le fait que, même dans le cas de la stabilité politique parfaite, la production augmente, les conditions naturelles sont favorables. Mais alors le prix diminue, ce qui augmente le risque économique. Les maladies ravagent les cultures. Il est possible de diminuer ces effets en pratiquant l'irrigation en cas de manque de pluie, en construisant des serres en cas de grêles ou de gelées ou bien en pratiquant les traitements phytosanitaires en cas de maladies.

Mais tous ces frais représentent un coût pour l'agriculteur qui augmente le risque économique.

De plus, en cas de diminution des prix due à une augmentation de la production globale, l'agriculteur va alors subir un dommage énorme car il ne pourra même pas récupérer les sommes d'argent investies.

La question qui se pose alors est comment maintenir les prix, même en cas d'augmentation globale de la production ?

En plus de la relation existante entre le risque économique et le risque naturel, il y a le risque politique qui, comme nous l'avons déjà expliqué, a un effet évident et direct, comme la fermeture répétée et continue des frontières et des réseaux routiers et l'interdiction de l'exportation des produits destinés à l'exportation, qui empêche l'évacuation des produits et va provoquer par la suite une diminution des prix.

### ***B. la relation entre le risque naturel et le risque politique***

Généralement cette relation se manifeste dans les pays qui n'ont pas de stabilité politique et c'est bien ce qui se passe en Palestine. Les agressions quotidiennes des Israéliens dans le domaine agricole aggravent le problème et le rendent très compliqué.

Les infrastructures et les bâtiments construits par l'agriculteur en vue de diminuer le risque naturel comme les puits d'irrigation, les pompes et les serres aussi bien que les arbres et les réseaux d'irrigation sont menacés directement de destruction par l'armée israélienne sous des prétextes et des justificatifs sécuritaires qui n'ont pas de sens. C'est bien ce qui s'est passé, ces derniers temps, en Cisjordanie et à Gaza : l'armée israélienne a détruit des milliers de dounums, elle a arraché des dizaines de milliers d'oliviers, d'agrumes et d'arbres fruitiers.

Ces pratiques empêchent l'agriculteur palestinien de construire des infrastructures agricoles afin de l'aider à minimiser les effets du risque naturel, car il a peur de leur destruction. Pour avoir une idée de l'intensité de ces faits, le tableau (n° B en annexe 3) montre les pertes économiques directes de l'agriculture dans la Bande de Gaza à cause des agressions israéliennes depuis le début de l'Intifada.

### C. La relation entre le risque économique et le risque politique

Le prix reste le seul élément limitant dans le risque économique. Il y a différentes interventions pour tout Etat pour assurer le maintien et la stabilité des prix, en évitant son abaissement à des niveaux trop bas par le biais de différentes procédures possibles. Mais ces procédures utilisées par n'importe quel Etat ne sont pas possibles en Palestine.

- a. La domination des marchés et la maîtrise des quantités ne peuvent être assurées par l'Etat.
- b. L'inaptitude à exécuter les politiques de commercialisation mises en place par le ministère concerné à cause des obstacles et les difficultés causées par les Israéliens.
- c. L'interdiction d'accès aux parcelles pour des raisons militaires.

Toutes ces procédures causent une diminution évidente des prix, inattendue pour l'agriculteur, (voir diagramme 4 e 6 Chapitre 1)

On assiste aussi à une diminution aiguë des prix d'un certain nombre de marchandises durant toute l'année à cause des opérations de fermeture des frontières et de l'interdiction de commercialiser.

### 3. Rôle de la pluriactivité

Les conséquences des risques varient selon la diversité des activités des agriculteurs : L'effet des risques est très fort sur le revenu agricole pour les agriculteurs qui se livrent uniquement au travail de la terre. Mais il varie aussi selon la forme sociale.

Le tableau suivant synthétise les effets de différents risques sur le revenu agricole dans chaque forme sociale de production.

**Tableau 12 : La différentes impacts des risques sur chaque forme sociale**

| Forme \ Risque | Domestique | Paysan | Familiale marchande |
|----------------|------------|--------|---------------------|
| Naturel        | 3          | 2      | 1                   |
| Economique     | 1          | 2      | 3                   |
| Politique      | 1          | 2      | 3                   |

Source : synthèse des tableaux 11 et 13.

Cet effet est, bien entendu, moins important pour ceux qui pratiquent d'autres activités non-agricoles. Mais ces effets sont plus ou moins importants selon la nature et la diversité des activités.

Par exemple, si le rendement est faible une année, l'agriculteur qui exerce d'autres activités peut subvenir aux besoins de sa famille et peut assurer la préparation de la saison agricole prochaine. Mais ces activités non agricoles sont aussi affectées par des risques politiques dont l'impact influence, varie selon le type d'activités.

On peut classer les activités non agricoles selon l'impact des risques politiques comme suit :

- |                                    |   |
|------------------------------------|---|
| 1- Travailleur en Israël           | 5 |
| 2- Travailleur local               | 4 |
| 3- Commerçant, activité libérale   | 3 |
| 4- Employé du secteur privé        | 2 |
| 5- Fonctionnaire du secteur public | 1 |

Les travailleurs en Israël sont les plus touchés par les aléas à cause du bouclage et de la fermeture des frontières, alors que les fonctionnaires du secteur public sont les moins touchés.

Le tableau suivant montre les conséquences des différents types des risques sur le revenu global.

D'après ce tableau, on observe que la diversification des activités non agricoles réduit le risque sur le revenu global et donc assure la satisfaction des besoins de base dans le cas de bas revenus agricoles. La pluriactivité minimise donc les conséquences des risques.

**Tableau 13 : Les conséquences des différents types de risques sur les revenus globaux**

|            | Mono-actif agricole | Agricole + une activité non agricole | Agricole + plusieurs activités non agricoles |
|------------|---------------------|--------------------------------------|----------------------------------------------|
| Naturel    | ++++                | +++                                  | +                                            |
| Economique | ++++                | +++                                  | ++                                           |
| Politique  | ++++                | +++                                  | ++                                           |

### 3. Rôle de l'investissement

Face au risque de différents types (naturels, économiques et politiques) les agriculteurs ont recours à plusieurs parades, d'ordre technologique, économique et social disponibles selon leurs capacités propres.

La plupart de ces possibilités supposent une capacité d'investissement.

Par exemple, face au risque naturel, les agriculteurs investissent dans la construction de serres et leur équipement et ils réduisent ainsi le risque au minimum.

Il y a aussi plusieurs procédés agricoles qui ont un coût élevé mais peuvent donner des résultats acceptables.

La stérilisation des sols en utilisant mieux les pesticides minimise les maladies, la bonne fertilisation et l'irrigation du sol ainsi qu'un bon travail de la terre, la pollinisation par l'abeille de bambous, toutes ces techniques culturales maximisent le rendement.

Dans quelques cas de culture pluviale, quand la pluie est tardive ou le taux de pluviométrie est en-dessous de la moyenne, on trouve un nombre limité d'agriculteurs qui ont la capacité d'acheter des citernes et de transporter l'eau pour irriguer de façon complémentaire les vignes afin de préserver les plants et de lutter contre leurs destructions pendant la saison sèche.

De cette façon, le rendement augmente à un moment où la production est minime et les prix sont élevés ; tel est le cas de l'année 98-99 où la moyenne de la pluviométrie était de 135 mm (en-dessous du seuil minimum), et le rendement par D de raisin inférieur à une tonne. Par contre, le prix d'un kg s'est élevé à 2,5 NIS alors qu'il est de 1.5 NIS en année normale.

Le stockage qui constitue l'un des moyens utilisés pour l'organisation du marché et la stabilité des prix, n'est pas accessible à tous les agriculteurs, sauf ceux qui sont capables de construire des chambres froides et de stocker la pomme de terre jusqu'à la diminution de l'offre et l'augmentation des prix. Ces agriculteurs peuvent louer leurs services de frigorification à d'autres contre un prix de stockage/tonne .

Ainsi, l'investissement sous ses différentes formes, type de production, lutte contre la maladie et fertilisation, l'irrigation complémentaire et le stockage participe à l'atténuation des risques.

Toutes ces actions participent d'une manière importante à la diminution des risques naturels et leurs conséquences.

Généralement ces investissements écartent aussi les risques économiques et politiques, mais si l'agriculteur de la forme domestique investit pour mettre en place un réseau d'irrigation pour minimiser le

risque de la sécheresse et doubler sa production, il va connaître d'autres risques au cas où il n'arrive pas à obtenir le prix qui lui convient.

Lorsqu'un agriculteur investit dans la deuxième forme sociale pour construire des serres, pour réduire les conséquences de la grêle, du gel et des maladies pour améliorer sa production et la doubler plusieurs fois, il va dégager un revenu considérable s'il obtient un bon prix, mais il va subir en parallèle un manque à gagner énorme si le prix est faible. De plus, le cycle du capital est nettement supérieur à une année ce qui rend l'agriculteur plus vulnérable face aux différents risques politiques que représente la destruction des infrastructures et des bâtiments.

Il est donc vrai que l'investissement joue un rôle très important dans la minimisation du risque naturel, mais en même temps, il peut augmenter les autres risques notamment dans le cas palestinien.

Ce rôle à double tranchant de l'investissement en ce qui concerne le risque pousse l'agriculteur à réfléchir à deux fois avant de passer à l'investissement.

Ce cas apparaît clairement dans le cas des agrumes dont l'entretien laisse à désirer (attaque par des maladies, manque de fertilisation et d'entretien), parce que le prix de vente est instable, ce qui empêche l'agriculteur d'investir pour réhabiliter son exploitation.

Finalement, chaque agriculteur se pose la question suivante :

Quelle est la meilleure façon d'investir pour minimiser les risques naturels sans augmenter les risques économiques et politiques ?

Nous essayons d'apporter à cette question quelques éléments des réponses.

#### **4. La vraie diminution des risques : investir en tant que pluriactif**

En réalité, la relation entre la pluriactivité et l'investissement agricole et non agricole n'est pas très claire. Elle diffère en fonction de la nature de l'activité non agricole et dépend aussi de la valeur du revenu dégagé, de la superficie possédée et d'autres facteurs. On observe que la relation est réversible pour ceux qui travaillent en Israël et qui pratiquent l'activité agricole. Ils investissent dans la construction des serres afin de trouver un revenu qui leur assure une vie décente en cas de fermeture des frontières qui empêche l'entrée en Israël.

A cet égard, on note qu'il y a des revenus complémentaires qui aident à l'investissement même s'ils ne sont pas stables :

- Le fonctionnaire du secteur public n'a pas les moyens de faire une extension de son exploitation comme la mise en place de réseaux d'irrigation ou la plantation d'autres espèces arboricoles.
- Pour les personnes qui pratiquent des activités non agricoles d'un revenu élevé, ils investissent dans l'achat de terres et la mise en place des exploitations, ou la construction de puits d'irrigation ou de serres en plastique.
- Il y a aussi des activités non-agricoles dont le revenu est très limité comme les industries artisanales qui n'ont aucun effet sur l'investissement mais elles constituent une source importante de revenu.

Le revenu agricole pourra aussi, dans certains cas, jouer le rôle de facteur d'investissement non-agricole. Si l'agriculteur dégagne un bon revenu, il peut acheter une voiture pour le transport (Taxi) ou investir en partenariat dans un local de commerce ou un pressoir d'olive.

La pluri-activité bien comprise semble être un facteur majeur de diminution des risques et c'est ce que nous essaierons de montrer à l'aide des résultats de l'enquête.

## Chapitre 3 . Méthodologie

Dans le chapitre précédent, nous avons dû préciser les concepts de risques et d'incertitudes. Dans ce chapitre, il est nécessaire de préciser d'abord certains outils de lecture de la réalité avant d'aborder la méthodologie proprement dite.

Notre analyse de base va traiter des acteurs sociaux de la production caractérisée par les cultures dominantes exploitées dans les filières jusqu'au mode de commercialisation.

### I. Les outils théoriques de lecture

L'agriculture méditerranéenne est d'une façon générale une agriculture à risque car elle cumule souvent des risques climatiques et des risques économiques.

Face aux risques, dont on a largement défini les composantes au chapitre précédent, les agriculteurs mettent en œuvre des stratégies leur permettant de mieux les contrôler. Les Etats, de leur côté, tentent de mettre en place des stratégies de minimisation des risques. Ils n'y réussissent toujours, et parfois leurs stratégies sont contradictoires à celles des agriculteurs. Les analyses les plus récentes sur les rapports entre risques, incertitude, sécurité, choix technologiques, stratégies des agriculteurs et politiques des Etats permettent de disposer d'un ensemble d'outils de lecture de la réalité que nous avons utilisé dans notre étude, inspiré du travail réalisé par le RAFAC intitulé «Risque et sécurité et choix méthodologiques 1991»

#### 1. Les stratégies des agriculteurs face au risque

Dans les pages qui suivent, on peut voir que : « Ces stratégies diffèrent selon la capacité de reproduction et selon que le risque est imposé par l'environnement climatique et économique ou s'il est choisi volontairement par la modification du processus de production ». (Bedrani, Campagne, 1991).

##### *A. Stratégie sécuritaire, stratégie de maximisation*

Ce sont les deux alternatives. Elles sont difficilement compatibles

- *La stratégie sécuritaire* :

Elle est adoptée par les exploitations qui cherchent à augmenter leur sécurité dans la reproduction des facteurs de production et plus particulièrement dans la reproduction de la force de travail familial.

- *La stratégie de maximisation des revenus* :

Elle concerne les unités de production dans lesquelles «la reproduction de la force de travail familial est déjà assurée». Les exploitants adoptent des technologies parfois différentes en acceptant le risque qu'elles représentent afin de maximiser leurs revenus.

Ces deux principales stratégies existent dans tous les pays. En outre, il existe entre ces 2 stratégies une multitude de variantes selon les spécificités de chaque situation.

##### *B. Les stratégies sécuritaires liées à l'aléa économique ou climatique*

Les agriculteurs qui sont soumis à des aléas «doivent choisir parfois entre la reproduction de la force de travail familial et la reproduction de leur capital et de leurs consommations intermédiaires». (Bedrani, Campagne, 1991).

L'expérience montre que les agriculteurs cherchent souvent à choisir la 2ème alternative, en réduisant la consommation en espérant qu'elle soit une réduction temporaire, afin d'assurer l'avenir de leurs exploitations. Or la consommation dans ces milieux est déjà relativement incompressible, ce qui peut

pousser les jeunes à quitter les exploitations et chercher à s'installer ailleurs. Cela constitue en quelque sorte une perte de force de travail pour l'exploitation.

Les agriculteurs qui changent de système de production suite aux changements politico-économiques mettent en œuvre une stratégie qui peut être identique à la première du fait que les agriculteurs cherchent aussi à reproduire leurs exploitations et leurs familles. Mais elle peut être différente dans le sens où ils courent sans doute moins de risques dus aux aléas climatiques.

## **2. Les stratégies des états**

Le texte du RAFAC distingue 4 éléments constitutifs de la stratégie des états. (Bedrani, Campagne, 1991). Ces stratégies sont fonction de la situation des balances commerciales, des marchés internes du travail et du capital, des rapports de forces sociales et des politiques internes et ne dépendent pas des stratégies des agriculteurs. Trois stratégies peuvent être identifiées pour lutter contre les risques :

### ***A. Les stratégies d'intensification de la production***

C'est le moyen choisi pour augmenter le plus vite possible la production en augmentant les rendements à l'ha. Cette stratégie est justifiée par la faible possibilité d'extensif des surfaces cultivables dans les pays méditerranéens.

L'augmentation de la productivité du travail qui est recherchée passe donc par l'augmentation du rendement/ha et non par la diminution de la population agricole et la baisse des prix qui lui est consécutive. Les Etats procèdent donc à une politique de limitation de l'exode rural.

### ***B. Les stratégies de réduction des coûts de production***

Ce sont les stratégies pratiquées par les pays exportateurs, pour augmenter la compétitivité des agriculteurs en utilisant des technologies nouvelles qui auront pour objectif d'augmenter la productivité du travail et du capital.

### ***C. Les stratégies de contrôle de l'offre de produits agricoles***

Elles concernent les pays qui sont dans une situation de saturation du marché pour un produit donné. Elles consistent à mettre des limitations de production soit à l'ha, soit par exploitation. Elles provoquent le changement de technologie adoptée et parfois le changement du système de production.

### ***D. Les institutions***

Pour la recherche agronomique et la vulgarisation, les Etats privilégient souvent le modèle de la grande firme où le choix porte plus sur l'intensification du travail et des intrants. Mais l'institution doit avoir les moyens de prendre les risques partiels et de les partager avec les producteurs après les avoir informés sur ces risques. L'idée est que les acteurs doivent pouvoir passer contrat avec un organisme susceptible d'amortir le risque tout en laissant le champ libre aux volontés et initiatives individuelles.

En conclusion, les stratégies des Etats face aux conséquences des risques sur les agriculteurs sont de trois types différents :

- Dans une stratégie d'intensification, l'Etat prend en charge la plus grande part du risque encouru par les agriculteurs.
- Dans une stratégie de réduction de coûts de production, l'Etat agit sur les niveaux de subvention et appuie les assurances contre les risques naturels.
- Par contre quand l'Etat adopte une stratégie de limitation de l'offre d'un produit agricole, il ne partage pas les risques naturels et économiques avec les producteurs.

### **3. Les contradictions entre les stratégies des agriculteurs et les politiques des Etats dans l'étude de RAFAC.**

On distingue :

#### ***A. Les contradictions***

*a) Politique d'intensification et stratégie sécuritaire sont souvent contradictoires :*

Les politiques d'intensification touchent les agriculteurs de la rive sud de la Méditerranée, et spécialement les exploitations à agriculture sèche du fait des risques climatiques importants.

Toutes les actions agricoles comme l'utilisation de semences sélectionnées, la bonne préparation du sol...etc semblent risquées.

*b) Politique de réduction des coûts et stratégie sécuritaire*

La stratégie de réduction des coûts est représentée chez les Etats exportateurs par une certaine spécialisation sur certains produits.

Pour assurer la compétitivité sur les marchés, cette stratégie est contradictoire avec la stratégie sécuritaire des agriculteurs qui cherchent à diversifier leurs activités dans et hors l'exploitation pour minimiser les risques.

Plusieurs réponses à ces contradictions sont mises en place comme l'association céréaliculture - élevage pour compenser les mauvaises récoltes des céréales par le bétail. Une autre réponse est la dispersion des parcelles pour profiter de la diversité pédologiques et du microclimat.

*c) La politique de contrôle de l'offre :*

Les politiques de contrôle de l'offre pour certains produits s'opposent très souvent à la recherche de la sécurité de la reproduction des exploitations et des familles.

#### ***B. La résolution de ces contradictions***

Elle comporte des choix technologiques spécifiques pour atteindre à la fois les objectifs de l'Etat et ceux des agriculteurs. Les choix technologiques doivent s'accompagner de mesures économiques qui peuvent porter par exemple sur une partie de l'exploitation ou de la production, pour assurer un revenu minimum pour l'agriculteur afin qu'il puisse faire face à la satisfaction minimale de ses besoins.

Plusieurs actions de résolution de ces contradictions peuvent être repérées :

- Les Etats encouragent les agriculteurs à mieux se former et s'informer, à organiser les approvisionnements, la production et les marchés pour diminuer les risques.
- Les Etats peuvent couvrir de façon permanente les risques non pris en charge par les assurances classiques : exemple de l'Algérie qui a créé un fond à ce sujet.

En conclusion, la contradiction entre les stratégies des agriculteurs et celles des Etats ne peuvent être résolus sauf dans le cadre d'une politique de développement rural qui donne la liberté aux deux acteurs d'établir leurs stratégies.

#### ***C. Stratégies de développement de la production et aléas climatiques***

Dans l'étude de RAFAC, D.Bernarya et Zegdaoui s'inspirent de la situation marocaine pour élaborer quelques hypothèses (Bernarya et Zegdaoui., 1991).

### *a]. La variation des conditions climatiques*

Elle est forte dans les zones arides et semi-arides. Suite à ces conditions difficiles, les chefs d'exploitation décident, selon les stocks, la trésorerie, d'envoyer des membres de la famille travailler ailleurs pour obtenir des revenus supplémentaires.

Cette pluriactivité joue un rôle important pour stabiliser les revenus en zones arides et semi-arides. La sécurité dans ce cas réside dans la diversité des sources de revenus.

Pour comprendre la cohérence des pratiques techniques des agriculteurs en situation aléatoire, il faut replacer les choix technologiques au sein des stratégies globales de conduite du système de production.

### *b] Stratégies de conduite du système de production*

- L'élevage constitue dans cette situation une sorte d'assurance contre le risque climatique, puisque les agriculteurs sont en général réfractaires à la spécialisation, leur stratégie s'affirme dans l'intégration des systèmes de céréaliculture et d'élevage.
- Pour assurer le mieux possible la couverture de leurs besoins, les producteurs recourent souvent à la poly fonctionnalité.
- Le stockage et la constitution de réserves constituent une autre façon de faire face au risque climatique.
- Pour répartir le risque, l'agriculteur a intérêt à disperser son patrimoine foncier sur un certain nombre de parcelles sous différentes situations climatiques.

### *c] Les comportements techniques en situation aléatoire :*

D'après les études faites dans ce domaine, la conclusion essentielle est : les choix techniques de la majorité de ces producteurs sont sous-tendus par une logique de minimisation du risque.

Les problèmes posés par les contraintes pédo-climatiques amènent généralement les agriculteurs à diversifier les techniques culturales pratiquées.

D'autres mesures sont prises, dans le cas des céréales par exemple, les producteurs utilisent des doses fortes de semis, c'est un comportement de sécurité, car ils ne maîtrisent pas le taux de réussite de l'installation de la culture, en plus le producteur retourne aux variétés à haut rendement/grain.

En conclusion, les agriculteurs ne cherchent pas systématiquement à accroître leur productivité mais plutôt à minimiser les risques.

## **II. Méthodologie**

L'objectif de la thèse est de vérifier nos hypothèses concernant la forte différenciation entre les risques selon les formes sociales de production et l'interdépendance entre les risques. Pour y parvenir, nous avons centré notre étude sur le territoire de Gaza que nous allons décrire maintenant. Nous montrerons essentiellement les spécificités de la zone d'étude elle-même, avant de présenter l'enquête réalisée auprès de 100 agriculteurs.

### **1. La zone étudiée**

#### ***A. Le territoire de Gaza***

La surface historique de la Palestine atteint 27000 km<sup>2</sup>. Une grande partie est occupée par l'Etat israélien en 1948 et l'autre partie (La Cisjordanie et la Bande de Gaza) est occupée en 1967 jusqu'au 1994. Après la convention d'Oslo et l'installation de l'Autorité Nationale Palestinienne qui étend son influence progressivement sur la Bande de Gaza et la Cisjordanie, la superficie de la Cisjordanie et la Bande de

Gaza atteint 6207 Km<sup>2</sup> dont 5842 Km<sup>2</sup> pour la Cisjordanie et 365 Km<sup>2</sup> pour la Bande de Gaza. La population totale est de 3.464.550 habitants dont 2.202.641 dans la Cisjordanie et 1.261.904 à Gaza.

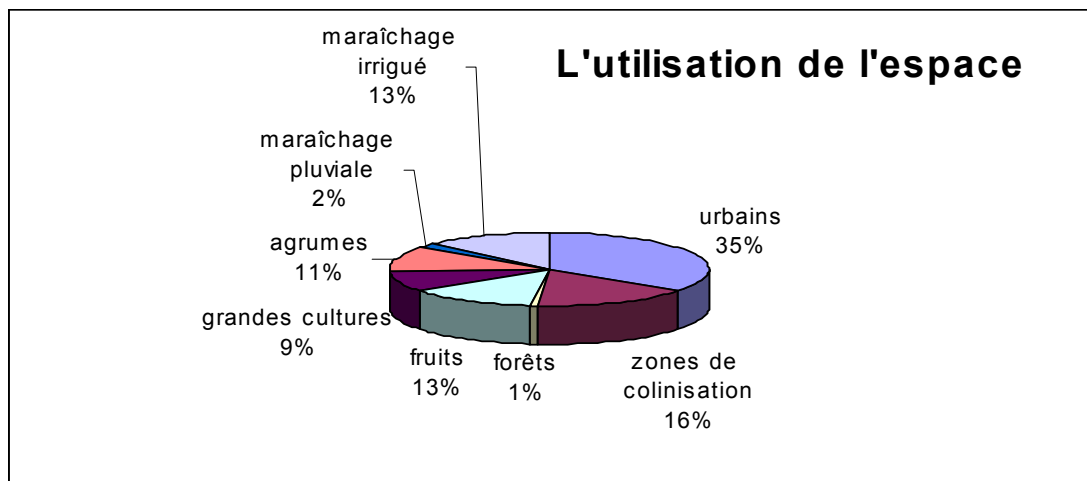
#### *a) Les caractéristiques géographique et démographique*

La bande de Gaza est une partie de la plaine côtière .Le territoire s'étend sur la rive Est de la Méditerranée sur une longueur de 45 Km inclinée du Nord Est au Sud Ouest avec une largeur comprise entre 6 et 12 Km. Son relief atteint une altitude maximum de 100m au-dessus du niveau de la mer.

La Bande de Gaza est considérée comme une des régions où la densité de la population est très élevée. Elle atteint environ 2700 habitants/km<sup>2</sup> en raison de l'immigration d'un grand nombre de réfugiés palestiniens après la guerre de 1948, dont le nombre atteint 575.000 selon les calculs de l'ONU.

Il y a dans la Bande de Gaza 19 colonies israéliennes. (Voir annexe 3) Leur surface si on tient compte des régions de sécurité atteint 59.000 dounumes qui représentent un pourcentage de 16.3 % de la surface du Gaza (voir diagramme 9).

#### **Diagramme 6. L'utilisation de l'espace**



#### *b) Les conditions climatiques et environnementales*

La Bande de Gaza se situe dans une région de climat méditerranéen, chaud en été, tiède et pluvieux en hiver avec une température minimum de 5° et maximum de 35°.

##### **- Les sols**

Les sols superficiels ont dépassés sur des roches fondamentales, ils sont construits d'un mélange de matières organiques et inorganiques où l'on trouve des poches d'air.

La Bande de Gaza est constituée d'une région côtière et sablée à l'Ouest, alors que la terre se transforme en argile à l'Est.

On peut diviser le sol en trois parties :

1. – Les sols sablés (juvénile) couvrent la plupart de la zone côtière de la Bande de Gaza
2. – Les sols sablo-argileux existent au Nord de Wadi Gaza jusqu'à Beit Hanoun et au Sud de Gaza jusqu'au Rafeh. Ils s'étendent de façon verticale du nord jusqu'au sud.
3. Les sol argileux, (sol et glaise mélangé par le sable) sont situés à l'est de Gaza.

## - Les ressources en eau

La bande de Gaza souffre d'un manque d'eau en raison de l'absence de rivières, la faible pluviométrie annuelle et les pratiques israéliennes. Elle s'appuie totalement sur l'eau souterraine et la pluie qui est mal distribuée sur place et le temps pendant la saison qui commence d'octobre jusqu'à mars. La moyenne annuelle varie entre 200 mm au sud jusqu'au 500 au Nord. (Voir annexe 2 tableau A).

## - La production agricole

L'agriculture dans la Bande de Gaza est intensive et irriguée, les cultures maraîchères et les cultures sous serres sont dominantes.

Le tableau suivant montre le type et la valeur de la production ;

**Tableau 14 : La production agricole en volume et en valeur**

| <b>Production agricole</b> | <b>Surface Aria Donoum</b> | <b>revenu 000 NIS</b> | <b>revenu USD'000</b> | <b>% revenu agricole</b> |
|----------------------------|----------------------------|-----------------------|-----------------------|--------------------------|
| Légumes verts              | 64,266                     | 293,350               | 83,814                | 41.6%                    |
| Grande culture             | 33,951                     | 8,656                 | 2,473                 | 1.2%                     |
| Agrumes                    | 38,920                     | 40,678                | 11,623                | 5.8%                     |
| Fruits & Olives            | 46,070                     | 77,140                | 22,041                | 10.9%                    |
| Fleurs                     | 716                        | 27,613                | 7,889                 | 3.9%                     |
| Viande                     | -                          | 141,020               | 40,291                | 20.0%                    |
| Lait                       | -                          | 31,750                | 9,071                 | 4.5%                     |
| Poissons                   | -                          | 45,692                | 13,055                | 6.5%                     |
| Miel                       | -                          | 2,975                 | 850                   | 0.4%                     |
| Cuirs                      | -                          | 3,000                 | 857                   | 0.4%                     |
| Œufs                       | -                          | 34,100                | 9,743                 | 4.8%                     |
| Total                      | -                          | 705,974               | 201,707               | 100.0%                   |
| Production végétale totale | -                          | 447,437               | 127,708               | 63.3%                    |
| Production animale totale  | -                          | 258,537               | 73,868                | 36.7%                    |

Source MOA 1999

### *c/ Le coupage administrative*

La Bande de Gaza se divise en cinq gouvernorats (départements) ;

- Le gouvernorat du nord, dont la superficie totale est de 60.680 Km<sup>2</sup> avec une population de 183000 habitants. Il comprend Beit Lahia, Beit Hanoun et Jabalia.
- Le gouvernorat de Gaza : dont la superficie totale est de 72.471 Km<sup>2</sup>, avec une population de 367388 habitants. Il comprend la ville de Gaza et les territoires jusqu'au Wadi Gaza.
- Le gouvernorat de Der El Balah dont la superficie totale est de 56.41Km<sup>2</sup> avec une population totale de 14.7877 habitants. Il comprend des localités de Deir El Balah, Al Nusairat, El Bouraij, El Magazi et El Mougraqa.
- Le gouvernorat de Khanyounis, dont la superficie totale est de 110.47 Km<sup>2</sup> avec une population de 200704 habitants. Il comprend Khanyounis, Abassan El Kabak, Abassan El Sagira, Khouzaa et El qarara.
- Le gouvernorat de Rafah dont la superficie totale est de 58.49 Km<sup>2</sup> avec une population de 122865 habitants. Il contient Rafah ,Kherbet El Adass et El Shoka.

Deux villages ont été choisis pour l'étude : Khouzaa, Elatatra et Salatin ; ils ont des caractères différents. A El Atatra, le sol est sableux et l'eau est douce (de 150 à 400 ppm Cl.) Les productions majeures sont les cultures maraîchères et les fruits.

A Khouzaa, le sol est argileux-sableux, l'eau est saline de 1000 à 2000 p.p.m Cl, la plupart de l'agriculture est pluviale.

## 2. La zone d'étude : Khozaa

C'est devenue une ville après l'arrivée de l'autorité palestinienne en 1994, et elle est considérée comme l'un des plus anciens villages de Palestine. Elle est située à 7 Km à l'est de Khanyounis limitée à l'ouest par Abassan Kabira et à l'est par Israël, comme c'est indiqué sur la carte suivante. Elle dépend administrativement du gouvernorat de Khanyounis et par conséquent du département de l'agriculture de Khanyounis .

### A. Les caractères géographique et démographique

La surface du village de Khozàa atteint 4312 donoums dont 3500 D de terre fertile cultivable avec 2300 D de cultures pluviales (blé, orge, lentille) et 160 D de cultures sous serre, 500 D de cultures maraîchères et le reste planté en oliviers et utilisé à d'autres cultures, 160 D cultivés sous serres la plupart avec des tomates.

#### a) Ressource en eau

Puisque le village est situé dans le sud est de la bande de Gaza. La pluviométrie annuelle ne dépasse pas 100 mm, mal distribuée pendant l'année entre octobre et avril. Il n'existe pas d'autres ressources pour l'agriculture sauf les puits souterrains. Il y a 4 puits, trois fonctionnent mais leur eau n'est pas favorable pour l'irrigation de certaines cultures comme le concombre, les fleurs et les fraises, parce que le pourcentage de chlore est trop élevé (1000 p.p.m Cl).

Le sol est de bonne qualité (*loess soil*). Il n'y a aucun pâturage, ni de plantes naturelles à part la myrrhe qui est utilisée comme frontière.

#### b) La population

La croissance démographique annuelle atteint 4.5 %. Il n'y a pas de statistiques officielles du nombre des familles agricoles, mais les estimations de la municipalité de Khozàa et du Ministère de l'Agriculture avaient le nombre de 170 familles de propriétaires. Il n'y a pas d'émigration mais il y a des émigrés qui sont retournés après l'arrivée de l'Autorité Palestinienne.

**Tableau 15 : La population**

| Hommes | Femmes | Total | Nombre total de familles | Moyenne personne / famille |
|--------|--------|-------|--------------------------|----------------------------|
| 3405   | 3376   | 6781  | 1006                     | 7                          |

#### c) Les familles agricoles

Dans les familles propriétaires, il y en a plusieurs qui pratiquent l'activité agricole de façon principale. La plupart des résidents de Khozàa sont de jeunes éduqués (65%), et le nombre des étudiants est de plus de 2000 élèves.

## ***B. L'organisation sociale***

### *a) L'organisme administratif et les responsables locaux*

Khozaa dépend du département de Khanyounis qui est un de cinq départements de Gaza. Khozaa est dirigé par le conseil municipal formé de 5 personnes sous la responsabilité du président du conseil municipal et qui assure l'autorité locale.

### *b) Les institutions et les directions publiques existants dans le village*

- Un centre de police.
- Une société agricole, avec 293 adhérents. Parmi eux, il y a 30 paysans qui sont des membres de l'union des agriculteurs palestiniens.
- Un centre clinique (gouvernemental), il travaille le matin, et il y a aussi 3 cliniques privées qui appartiennent à 3 médecins du village et une pharmacie privée, le plus proche hôpital est l'hôpital militaire d'Abasan El kabira, et l'hôpital étatique de Nasser à Khanyounis.
- Une école primaire, mais les élèves de l'école moyenne et secondaire vont à Abassan.

### *c) Les routes et l'infrastructure*

#### **• Les routes**

La route principale passe par Khozaa sur 7 Km et la connectée avec la ville de Khanyounis. Il y a aussi plusieurs routes secondaires goudronnées de longueur de 10 Km et d'autres routes non goudronnées. La route frontière Est de la ville a une longueur de 3 Km, la route sanati 3 Km, la route rabaa 3.5 Km, la route rabaa Est 3 Km.

#### **• Les services publics**

L'eau potable est à la disposition de chaque maison, mais il y a une partie de l'eau qui arrive d'Israël à travers la société Makarot. L'autre partie se trouve dans des puits en dehors du village. Il n'y a pas d'eau fraîche dans le village.

L'électricité arrive à chaque maison grâce à une société israélienne mais il y a aussi des coupures (en moyen de 12 heures par semaine) à cause de la pression sur le réseau. Il n'y a pas d'organisme de drainage sanitaire mais le drainage se fait par des fosses d'absorption spéciales dans chaque maison.

Il y a dans le village :

- Un seul poste et téléphone public.
- Un centre d'agriculture continue (Maan).
- Une usine de bloc, 2 menuiseries, un atelier de chaises, 4 ateliers de coutures.

## ***C. Les activités principales***

Le travail en Israël représente une grande partie des activités économiques. Le nombre d'ouvriers en Israël est de 600 personnes, et 10 % des habitants sont fonctionnaires publics. Environ 555 personnes travaillent dans l'agriculture, et les autres habitants travaillent dans le commerce.

#### **• Les équipements agricoles**

**Tableau 16 : Les équipements**

|                  |    |
|------------------|----|
| Tracteur         | 20 |
| Charrue à disque | 11 |
| Charrue          | 9  |

- **Production animale**

**Tableau 17 : Les effectifs des animaux**

| Animaux | Nombre | Moyenne de production de lait/jour |
|---------|--------|------------------------------------|
| Vache   | 20     | 20 L                               |
| Veau    | 20     | -                                  |
| Génisse | 11     | -                                  |
| Taureau | -      | -                                  |
| Ovin    | 300    |                                    |
| Ane     | 70     |                                    |

Les ânes sont utilisés dans le transport et parfois pour creuser. Il existe une ferme produisant les boulets (310737 par an) et 3 fermes produisant des œufs de poule.

- **Production végétale**

**Tableau 18. Production végétale**

| N | Production             | Surface Dounoum | Rendement en Kg par Dounoum |
|---|------------------------|-----------------|-----------------------------|
|   | Tomate sous serres     | 150             | 15000                       |
|   | Concombre sous serres  | 8               | 9000                        |
|   | Courgette petit tunnel | 20              | 3000                        |
|   | Pastèque               | 50              | 700                         |
|   | Melon                  | 20              | 300                         |
|   | Gombo                  | 50              | 150                         |
|   | Concombre              | 300             | 300                         |
|   | Blé grain              | 1200            | 100                         |
|   | Blé                    |                 | 400                         |
| 0 | Orge grain             | 200             | 50                          |
| 1 | Orge                   |                 | 400                         |
| 2 | Lentille               | 250             | 20                          |

Source : MOA 2000

### 3. Zone d'étude : El Attatraa et al Salatin

Elle est située au Nord Ouest de la Bande de Gaza, à 7 Km de l'Est de Beit Lahia limitée à l'ouest par la mer et à l'Est par Israël, comme c'est indiqué sur la carte n°2, elle dépend administrativement du gouvernorat du Nord .

#### *A. Les caractères géographique et démographique*

La surface du village atteint 4700 donoums dont 2900 D de terre fertile cultivable avec 1200 D plantés en arbres fruitiers (vigne, agrumes) 200 D de cultures sous serres, 150 D de fraises, et 1350 D de cultures maraîchères (pomme de terre, haricot, aubergine).

##### *a) Ressources en eau*

La pluviométrie annuelle est de 350 mm, répartie entre octobre et avril. Les agriculteurs dépendent pour l'irrigation essentiellement de l'eau de la nappe phréatique en utilisant 70 puits privés existant dans le village. Le débit annuel de ces puits est estimé à 2 millions de M<sup>3</sup>. Cette eau est douce et convient à l'irrigation.

Le sol dans cette zone est sableux et pauvre. Dans ce village, il n'y pas de forêts ni de pâturages.

#### *b) La population*

Il n'y a pas des statistiques officielles de la population et du nombre des familles, mais selon le projet d'AMODESP ( ) l'effectif de la population totale est de 12000 habitants, le nombre de familles est estimé à 2100 familles dont 800 familles agricoles.

#### *c) Les familles agricoles*

Dans les familles agricoles, il y a 400 familles qui commercialisent leur production, et les autres sont en auto consommation, 160 personnes travaillent dans l'agriculture de façon principale.

### **B. L'organisation sociale**

#### *a) Les services et le commerce*

Dans le village, il existe 20 magasins commerciaux, 8 ateliers et 5 centres médicaux.

**Les services techniques :** 2 services vétérinaires et agricoles, 1 service privé vétérinaire, 2 services pour les ONGs.

**Les services publics** gèrent un réseau d'eau potable, un réseau d'égouts, un réseau d'électricité, et un réseau téléphonique.

#### *b) Les routes et l'infrastructure*

La route principale s'étend sur 12 Km et connecte avec le village avec la ville de Beit Lahia.

#### *c) Les activités principales*

Le travail en Israël représente une grande partie des activités économiques. Le nombre d'ouvriers en Israël est de 650 personnes, 200 travaillent dans le village, 10 % des habitants sont fonctionnaires publics. Environ 380 personnes travaillent en agriculture, et les autres habitants travaillent dans le commerce.

#### *d) Les équipements agricoles*

**Tableau 19. Les équipements agricoles**

|                   |    |
|-------------------|----|
| Tracteur          | 30 |
| Charrue à disques | 14 |
| Charrue           | 15 |

#### *e) Production animale*

**Tableau 20. Production animale**

| Animaux | Nombre | Moyenne de production de lait |
|---------|--------|-------------------------------|
| Vache   | 70     | 600L / an par vache           |
| Veau    | 40     | -                             |
| Génisse | 22     | -                             |
| Taureau | -      | -                             |
| Ovins   | 470    |                               |
| Caprins | 310    |                               |
| Ane     | 40     |                               |

Le nombre des caprins et des ovins est très important par rapport dans le village d'Atatira que dans le village de Khozaa. Par contre, les ânes sont utilisés dans le transport et parfois pour creuser.

**Tableau 21. Production végétale**

|   | Production             | Surface D | Rendement en Kg par D |
|---|------------------------|-----------|-----------------------|
|   | Tomate sous serres     | 80        | 15000                 |
|   | Concombre sous serres  | 10        | 7000                  |
|   | Courgette petit tunnel | 20        | 3000                  |
|   | Pastèque               | 10        | 1000                  |
|   | Fraise                 | 150       | 2000                  |
|   | Melon                  | 10        | 300                   |
|   | Maïs                   | 80        | 1500                  |
|   | Aubergine              | 25        | 400                   |
|   | Haricot                | 10        | 1500                  |
| 0 | Oignon                 | 50        | 2500                  |
| 1 | Pomme de terre         | 50        | 400                   |
| 2 | Vigne                  | 300       | 3000                  |
| 3 | Agrumes                | 100       | 3500                  |
| 4 | Figue                  | 40        | 1500                  |
| 5 | Goyave                 | 10        | 3000                  |
| 6 | Pêche                  | 20        | 2000                  |
| 7 | Abricot                | 10        | 2000                  |
| 8 | Pomme                  | 20        | 2000                  |
| 9 | Autres                 | 400       |                       |

Source : MOA 2000

**4. Justification du choix de la zone**

Après la présentation de la situation agricole en Palestine, et surtout de la Bande de Gaza, on comprend que les deux villages (Khouzah et Al Atatira) donnent deux cas exemplaires de l'agriculture dans la bande de Gaza.

Ces deux derniers ont été choisis par rapport aux critères suivants :

***A. Le village de Khozaa***

Il est localisé dans le sud-est de la bande de Gaza avec un sol de type limono-argileux et une pluviométrie moyenne annuelle de l'ordre de 150 à 300 mm. Cette précipitation paraît insuffisante pour la plupart des cultures conduites en sec. Cette insuffisance de la pluviométrie est compensée par les caractéristiques spécifiques du sol capable de retenir des quantités importantes d'eau. A cause de cela, cette région produit beaucoup de céréales (blé, orge et lentille). En irrigué, les agriculteurs produisent du maraîchage de plein champ et sous serres. On note également l'existence de l'olivier. En général, l'agriculture dans ce village est extensive, (forme domestique et paysanne), et la plupart des produits qui sont destinés au marché local et au marché de Cisjordanie

***B. Al Atatra et Al Salatin***

Il est situé au nord-ouest de la bande de Gaza avec un sol de type sablonneux et une pluviométrie moyenne annuelle de l'ordre de 300 à 500 mm. Cette précipitation est plus importante que celle de Khozaa ce qui permet l'alimentation de la nappe phréatique de la région et l'amélioration de la qualité de l'eau d'irrigation (plus douce). Cette disposition a permis l'intensification de l'agriculture. Cette région produit beaucoup de fraises et d'agrumes et d'autres fruits en plus des cultures maraîchères. En sec, et grâce à la nature sableuse du sol, les agriculteurs cultivent surtout de la vigne de table. Les formes sociales dominantes dans ce village sont la forme familiale, marchande et paysanne, avec une grande partie des produits qui sont destinés vers Israël et à l'exportation (frises, agrumes et maraîchage). Pour ces

différentes raisons : (les situations géographiques différentes, la variation de la production agricole, la commercialisation différente entre le marché local ou l'exportation), on constate que les deux villages représentent deux situations différentes. Cela nous permet de bien représenter l'agriculture dans la Bande de Gaza.

## 5. Méthode utilisée

### A. Typologie et échantillonnage

Pour avoir une étude correcte et donner un exemple de l'actualité de la situation agricole en Palestine surtout dans la Bande de Gaza, on a choisi un échantillon de 2 villages qui contient tous les différents types de cultures pratiquées dans la Bande de Gaza (culture irriguée ou pluviale).

Le choix de l'échantillon a été effectué en plusieurs étapes :

1. Collecte des données auprès des institutions locales et analyse bibliographique. L'objectif de cette étape a été de déterminer les cultures pratiquées au niveau de la bande de Gaza.
2. L'Analyse des données collectées nous a permis également de choisir deux villages représentatifs par rapport à la bande de Gaza. Le choix est fait en fonction de la pluviométrie, de type de cultures pratiquées, de système d'irrigation, de type de sol... Le nombre et le lieu des enquêtes a été fixé par village en fonction des pratiques culturelles et des formes sociales.
3. Le nombre total des enquêtes a été fixé à 100.

En faisant la classification des agriculteurs dans chaque village par rapport au type de production et à la forme sociale, on aurait du avoir un échantillon largement dominé par la forme domestique mais il aurait représenté les deux autres formes qui étaient indispensables à notre recherche. On a effectué 100 enquêtes. Le choix du nombre de questionnaire par forme sociale a été dicté par la diversité de la production pour chaque forme sociale. En effet, pour la forme familiale marchande où la diversité des cultures pratiquées est la plus importante, on a choisi de questionner 54 agriculteurs. Dans les deux autres formes où la diversité est moins importante, le nombre de questionnaires est de 26 et de 20 respectivement pour les formes paysanne et domestique. L'échantillon a pris en compte toutes les formes sociales de production existante en Palestine (la forme domestique, la forme paysanne et la forme familiale marchande) Le tableau suivant montre toutes les combinaisons de cultures pratiquées dans les différents formes sociales dans les 10 exploitations enquêtées.

**Tableau 22 : La typologie**

| <b>Forme</b><br><b>Culture</b> | <b>Domestique</b> | <b>paysanne</b> | <b>Familiale marchande</b> | <b>Total</b> |
|--------------------------------|-------------------|-----------------|----------------------------|--------------|
| Céréales seules                | 6                 | 0               | 0                          | 6            |
| Maraîchage seul                | 4                 | 7               | 2                          | 13           |
| Petit tunnel                   | 1                 | 3               | 4                          | 8            |
| Fruit                          | 3                 | 3               | 5                          | 11           |
| Céréales et maraîchage         | 3                 | 3               | 5                          | 11           |
| Céréales et fruits             | 2                 | 1               | 9                          | 12           |
| Fruits et maraîchage           | 1                 | 6               | 3                          | 10           |
| Serres                         |                   | 2               | 8                          | 10           |
| Céréales et serres             | 0                 | 0               | 5                          | 5            |
| Serres et maraîchage           | 0                 | 1               | 4                          | 5            |
| Serres et fruits               | 0                 | 0               | 9                          | 9            |
| <b>Total</b>                   | <b>20</b>         | <b>26</b>       | <b>54</b>                  | <b>100</b>   |

## ***B. Questionnaire et enquête sur le terrain***

Le questionnaire figure en annexe. Ce questionnaire a été fait et préparé relativement à l'analyse de la zone rurale. Il contient 114 questions adressées directement aux agriculteurs lors d'un rendez-vous fixé à l'avance par contact téléphonique ou par contact direct en compagnie des techniciens agricoles travaillant dans la région. Les questionnaires ont été remplis directement sur place, ce qui a nécessité en moyenne deux heures/questionnaire. Ce questionnaire a été modifié après les sorties sur terrain pour qu'il répond bien aux objectifs fixés au préalable.

Le questionnaire s'est centré sur un certain nombre de variables importantes dans le processus d'analyse de chaque forme sociale notamment, l'âge du père de famille, son niveau d'éducation, son niveau social, le nombre de personnes au foyer. En outre, le questionnaire a porté également sur une description minutieuse de la surface agricole, son évolution, le nombre des parcelles ainsi que la nature des récoltes. Par ailleurs, le questionnaire a traité également des différentes contraintes qui pèsent sur l'agriculteur notamment :

- les contraintes naturelles : des questions ont ainsi porté sur l'influence des contraintes naturelles telles que la grêle, les tempêtes et maladies et sur l'activité de l'exploitant.
- Les contraintes économiques : notamment celles liées à la commercialisation avec tous les problèmes de fixation des prix et de transport.
- Les contraintes politiques , telles que les fermetures de frontières et les abus du gouvernement israélien.

Le questionnaire a traité également du processus de commercialisation de chaque producteur et de la différence de prix selon que la commercialisation se fait au niveau de la ferme, sur le marché local ou à l'export, ou encore en gros ou en détail.

En outre, nous nous sommes également intéressés à la stratégie de l'agriculteur à travers ses choix passés et futurs tel l'abandon de certaines cultures ou l'intégration d'autres cultures.

Par ailleurs, notre questionnaire a traité, et ce pour la première fois, des revenus agricoles nets à travers les coûts de l'ensemble des inputs ainsi que des ressources financières de l'exploitation notamment les ressources non-agricoles dont le traitement nous a posé d'énormes difficultés du fait que les agriculteurs refusaient d'en parler clairement pour des raisons sociales. Enfin, notre questionnaire a abordé les investissements agricoles et non agricoles effectués au cours des dix dernières années et ceci dans un souci de compréhension de la relation entre ses investissements et les différentes contraintes ainsi que leurs conséquences.

D'abord, les agriculteurs refusaient de participer en raison de leur peu de confiance dans le Ministre de l'Agriculture. Ils pensent que ce dernier est incapable de résoudre leurs problèmes.

De plus, le temps d'interrogation (2 heures) était trop long.

Par conséquent, en raison de ce refus de donner des informations, il a fallu revenir pour prendre des informations plus exactes notamment sur les ressources extérieures.

Pour ces différentes raisons, on doit signaler la possibilité de l'inexactitude de certaines informations sur les ressources financières extérieures des agriculteurs. C'est la première fois en Palestine qu'il y avait une enquête faisant une investigation autour des revenus.

## Chapitre 4 : Structure et fonctionnement des unités de production agricole

On va aborder dans ce chapitre la structure et le fonctionnement des unités de production à travers les résultats obtenus dans le questionnaire. Il se divise en deux parties, l'analyse des structures de production et l'analyse du fonctionnement des unités de production. Pour y parvenir, nous allons utiliser la typologie de base élaborée précédemment qui distingue trois formes sociales : domestique, paysanne et familiale marchande

Nous étudions les **structures d'unités de production** en nous référant à leurs éléments constitutifs soit :

- **Le foncier**

Il appartiendra de prendre en compte la nature du terrain, sa superficie totale, la surface cultivée et son mode d'exploitation (pluviale, irriguée, reboisée, en plein champ ou sous serres), ainsi que sa structure (nombre de parcelles et morcellement).

- **La force du travail**

On va décrire ici l'importance de la main-d'œuvre et sa répartition par nature : familiale (avec la composition des membres de la famille concernée), salariés permanents et saisonniers.

- **Les moyens de production**

On va décrire ici les différents types de matériels et d'équipements (tracteurs, motoculteurs et pompes).

- **La famille**

Il s'agit des caractéristiques des membres de la famille.

- **Le fonctionnement des unités de production**

On va décrire dans cette partie la mode de fonctionnement des unités de production agricole (le cycle de production-reproduction et la relation avec l'environnement extérieur). On va ainsi étudier l'importance relative des trois éléments, terre capital, force de travail et leurs interférences dans la mise en œuvre du processus de production.

Une série d'études comparatives sera ainsi menée à partir de plusieurs variables que l'on a classées en deux groupes :

**Le premier groupe**, les variables qui concernent le fonctionnement de l'unité de production et ses résultats économiques, c'est-à-dire :

La destination de la production agricole, la valeur des coûts de production, la valeur des prélèvements, l'autoconsommation, et le revenu net agricole.

**Le deuxième groupe**, les variables qui concernent les relations entre l'unité de production et son environnement, c'est-à-dire :

Le rapport entre le producteur et les services techniques de vulgarisation ou d'encadrement et le degré d'insertion ou d'implication du producteur dans un réseau professionnel.

Le bilan économique prenant en compte l'ensemble de ces variables étudié avec chaque système de production sera présent.

## I. les structures de production

### 1. le foncier

On va étudier les variables suivantes :

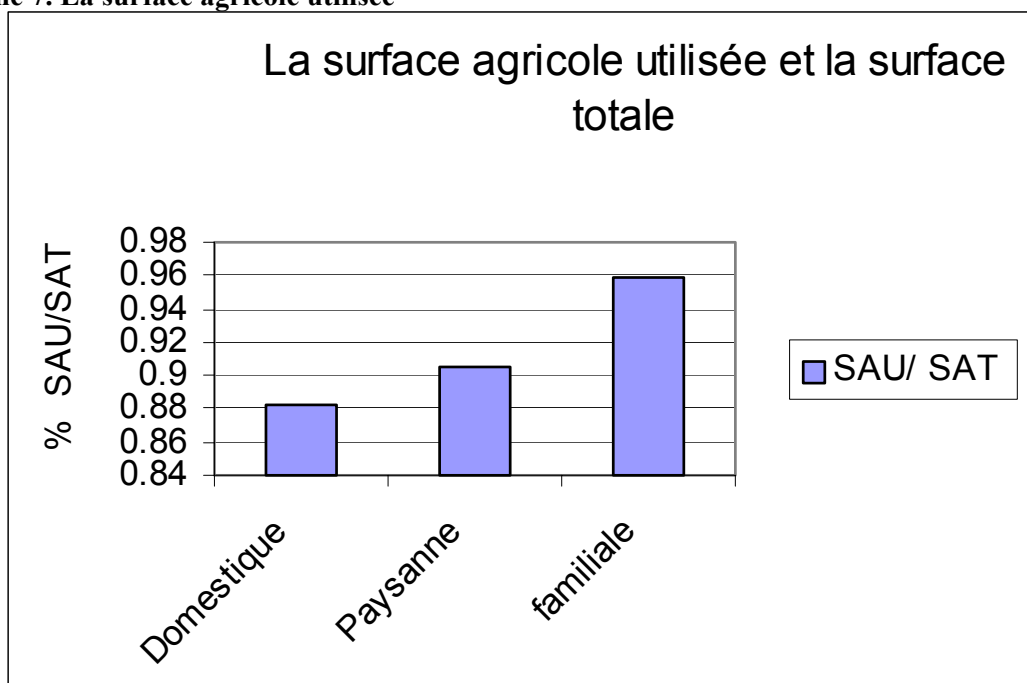
- ◆ la surface totale et la surface agricole utilisée,
- ◆ Les modes de faire valoir,
- ◆ L'état du foncier,

#### A. La surface totale et la surface agricole utilisée

Le rapport de la surface cultivée sur la surface totale est un indicateur important qui caractérise bien la structure des unités de production. Il diffère d'une forme sociale à l'autre.

Le diagramme suivant nous montre clairement que la surface utilisée dans la forme familiale marchande (95%) est plus importante quand on la compare avec les deux autres formes.

Diagramme 7. La surface agricole utilisée



En effet, dans la forme familiale marchande, l'agriculteur maximise la production par l'accroissement de la surface agricole utilisée, dans le but d'augmenter ses revenus agricoles.

Dans la forme domestique, le pourcentage est relativement moins important (88%), l'agriculture est aussi plus extensive et les agriculteurs n'utilisent pas la totalité de la terre disponible.

Par contre, on remarque que le pourcentage d'utilisation de la terre dans les trois formes est relativement élevé par rapport à d'autres pays.

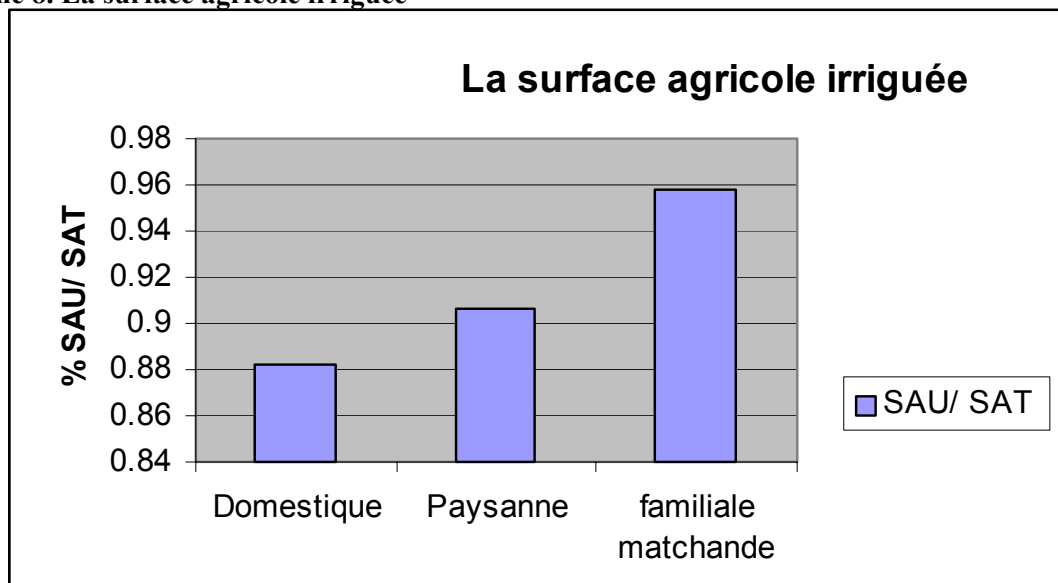
Cela est dû au fait que les surfaces agricoles utilisées sont très limitées surtout dans la bande de Gaza. Pour cela, les agriculteurs exploitent au maximum les terres dont ils disposent.

## B. L'utilisation de sol

### a) La surface irriguée par rapport à la surface totale

Le pourcentage de surface irriguée diffère d'une forme sociale à l'autre. Le graphe suivant montre une grande variation entre les trois formes.

**Diagramme 8. La surface agricole irriguée**



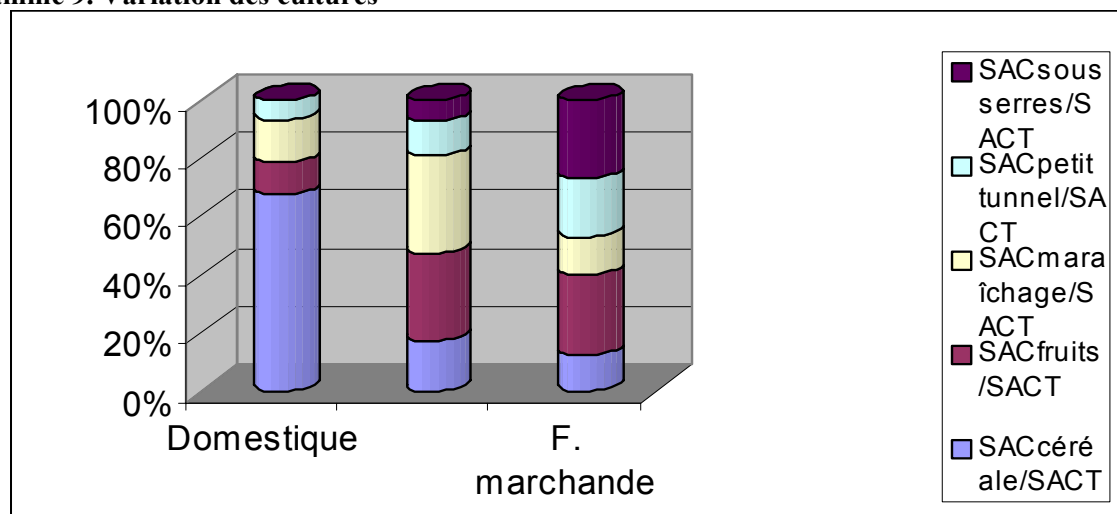
L'enquête nous indique le faible niveau d'irrigation (27%) dans la forme domestique (faible intensivement), par contre la production est intensive chez les deux autres formes où le réseau d'irrigation est une priorité économique.

### b) Les différentes cultures pratiquées dans chaque forme.

Les cultures pratiquées diffèrent d'une forme sociale à l'autre. Dans la forme domestique, les cultures dominantes sont les cultures d'autoconsommation comme les céréales. Dans la forme familiale marchande, les cultures dominantes sont des cultures destinées au marché, surtout les cultures sous serres.

Le diagramme suivant montre que les cultures pratiquées varient d'une forme sociale à l'autre.

**Diagramme 9. Variation des cultures**



D'après le diagramme, on remarque que :

**Dans la forme domestique**, la culture dominante est les céréales vu qu'elles représentent 68% de la surface totale cultivée, ensuite le maraîchage avec 15% et puis l'arboriculture fruitière 11% avec une dominante des oliviers.

**Dans la forme paysanne**, on trouve que la culture dominante est le maraîchage (32 %) ensuite les arbres fruitiers (28%) et enfin les céréales avec 11%.

**Dans la forme familiale marchande**, la culture dominante est caractérisée par les arbres fruitiers et les cultures sous serres avec respectivement 27% et 26%, et puis viennent les cultures maraîchères avec un taux plus faible (13%) et les céréales avec 12%.

Nous constatons aussi que : Les arbres fruitiers sont très importants dans les trois formes sociales mais ils ne sont pas les mêmes d'une forme à une autre ; dans la forme domestique c'est l'olivier pluvial, dans la forme paysanne et familiale, c'est l'olivier irrigué.

La production céréalière existe dans les trois formes mais la majorité de la production est pour l'auto consommation (voir tableau 37).

- **L'état du foncier**

- Le parcellaire : Le nombre de parcelles cultivées varie d'une forme sociale à l'autre. Dans la bande de Gaza, la surface agricole étant limitée, le morcellement et la parcellisation sont importants. Mais le nombre moyen de parcelles est plus élevé dans la forme domestique (2.3) que dans les formes paysanne (1.9) et familiale (1.8) comme le montre le tableau ci-après

**Tableau 23. Le nombre moyen des parcelles dans chaque forme sociale**

| La forme sociale | Nombre moyen des parcelles |
|------------------|----------------------------|
| Domestique       | 2.3                        |
| Paysanne         | 1.9                        |
| Familiale        | 1.8                        |

### *c] Morcellement des terres*

Le tableau ci-dessous montre la répartition des exploitations selon la dispersion parcellaire et les formes sociales.

**Tableau 24. Répartition des exploitations selon l'état des parcelles**

| Etat<br>Forme | Dispersées | Peu dispersées | Groupées | Total |
|---------------|------------|----------------|----------|-------|
| Domestique    | 3          | 8              | 9        | 20    |
| Paysanne      | 11         | 6              | 9        | 26    |
| Familiale     | 20         | 21             | 13       | 54    |
| Total         | 34         | 35             | 31       | 100   |

On observe que les parcelles sont en général plus regroupées dans la forme domestique où la culture pluviale est majoritaire. Dans les deux autres formes, le plus fort morcellement est sans doute dû à une plus grande superficie totale et peut être une plus grande diversité des cultures.

## **2. La force de travail**

On va étudier les variables suivantes pour chaque forme sociale de production :

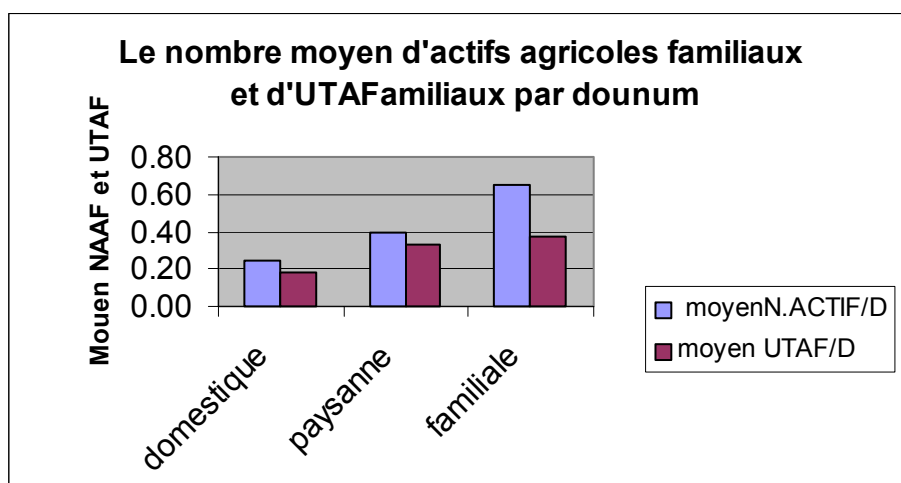
1. Le nombre moyen d'actifs familiaux
2. Le nombre moyen d'UTA familiaux utilisés sur l'unité de production
3. Le nombre moyen d'UTA salariés utilisés sur l'unité de production

#### ***A. Le nombre d'actifs agricoles familiaux et le nombre d'UTA familiaux***

Comme nous le montre le graphique ci-dessous, la distribution de la main-d'œuvre familiale pour chaque forme sociale est différente.

On observe que le nombre moyen d'actifs et d'UTA par dounum et par famille augmente d'une manière significative depuis la forme domestique jusqu'à la forme familiale marchande.

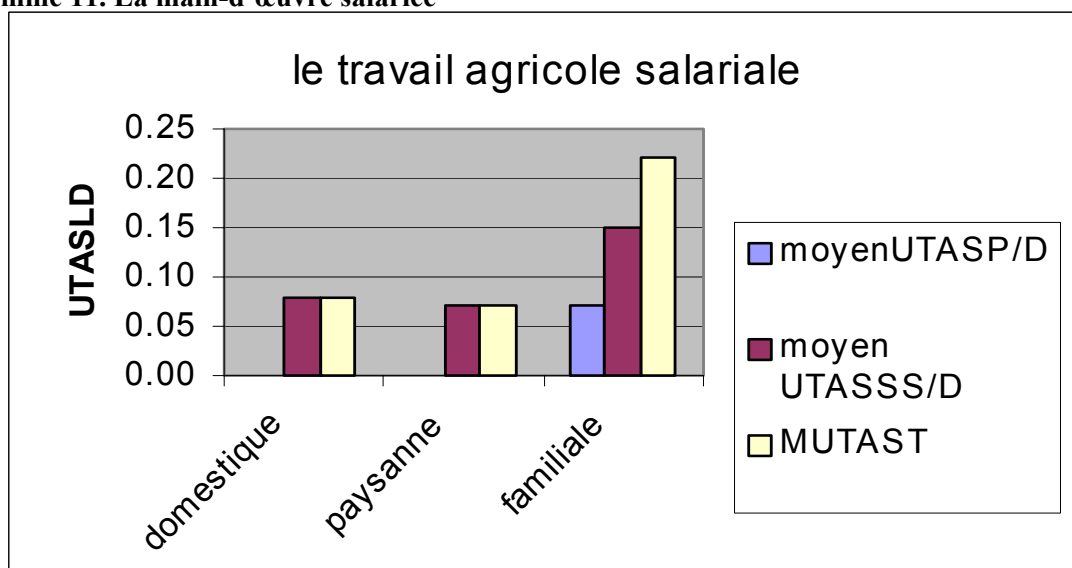
**Diagramme 10. La main-d'œuvre familiale**



#### ***B. La main-d'œuvre salariale permanente et saisonnière***

Le diagramme suivante montre l'UTA salariale permanente et saisonnier par dounum

**Diagramme 11. La main-d'œuvre salariée**



D'après ce tableau on trouve que :

La forme domestique extensive ne fait pas appel à une main-d'œuvre extérieure. La forme paysanne ne procède qu'à une main-d'œuvre intermittente. Par contre dans la forme familiale marchande, le niveau moyen de la main-d'œuvre salariée est important mais non significatif, le recours à la force de travail manuel étant nécessaire malgré un niveau significatif d'équipement.

D'une façon générale, on constate que la main-d'œuvre extérieure dans la deuxième et la troisième forme est faible comparé à la main-d'œuvre familiale. C'est conforme à la culture rurale palestinienne qui réduit le plus souvent sa main-d'œuvre à des apports familiaux (coutumes et traditions ancestrales).

Cependant, on constate que le taux de mécanisation dans la forme familiale marchande est plus élevé que dans les deux autres formes, ce qui va influencer directement l'unité de travail en regard de sa production.

### 3. Les moyens de production

- L'utilisation des investissements matériels est destinée :

- au matériel agricole comme le tracteur et ses outils,
- aux équipements divers.

Dans notre cas d'étude, et par défaut d'informations, seul le premier point sera étudié en détail.

Cette partie illustre les niveaux et les natures des équipements pour chaque forme sociale.

Les tableaux 25 et 26 montrent le niveau d'utilisation du matériel agricole (le tracteur, la charrue, la sous-soleuse) par forme sociale et par famille.

**Tableau 25. Les tracteurs**

| Forme      | La sous-soleuse |                   | Charrue à disques/F |                   | N. moyen tracteur par famille |
|------------|-----------------|-------------------|---------------------|-------------------|-------------------------------|
|            | N. par forme    | N. moyen/ famille | N. par forme        | N. moyen/ famille |                               |
| Domestique | 1,5             | 0,075             | 0,7                 | 0,035             | 0,055                         |
| Paysanne   | 1,2             | 0,05              | 0,06                | 0,02              | 0,035                         |
| Familiale  | 1,8             | 0,03              | 0,15                | 0,028             | 0,029                         |

**Tableau 26. Les appareils de traitement**

| Forme      | Appareil pour traitements tractés |                   | Appareil pour traitements portatifs |                   | N. appareil pour T par famille |
|------------|-----------------------------------|-------------------|-------------------------------------|-------------------|--------------------------------|
|            | N. par forme                      | N. moyen/ famille | N. par forme                        | N. moyen/ famille |                                |
| Domestique | 12                                | 0,6               | 10                                  | 0,5               | 0,75                           |
| Paysanne   | 23                                | 0,9               | 32                                  | 1,23              | 1,46                           |
| Familiale  | 60                                | 1,11              | 51                                  | 0,9               | 1,28                           |

L'examen des tableaux montre que :

Le niveau moyen de tracteur par famille est plus important dans la forme domestique (.055) que dans la forme paysanne (.035) et que dans la forme familiale marchande (.029).

Par contre, cette hiérarchie est inversée si on considère le niveau d'utilisation des appareils de traitement par famille dans chaque forme sociale. Dans la forme domestique, le nombre moyen par famille est de (0,75), dans la forme paysanne, il est le plus élevé (1,46) et dans la forme familiale marchande, il est de 1,28.

En effet, les agriculteurs dans la forme domestique font appel au tracteur pour le labour sous forme de location.

Les formes paysanne et familiale marchande ont un haut niveau d'utilisation des appareils de traitement. Cette utilisation correspond à un mode de culture semi intensive et intensive et utilise les pesticides de façon intensive.

Dans la forme domestique, les appareils de traitement ne sont pas utilisés parce que les cultures mises en place n'exigent pas l'aspersion d'eau.

Cette motopompe est facilement utilisée dans les serres.

#### 4. La famille

Trois variables seront étudiées ici :

- La taille de la famille ;
- L'âge du chef d'exploitation ;
- La formation et le niveau de qualification du chef d'exploitation.

##### *A. La taille de la famille*

On trouve que la taille moyenne de la famille de la forme domestique est de 9 personnes et celle des formes paysanne et familiale est de 11 personnes.

##### *B. L'âge du chef d'exploitation*

D'après le tableau n°27, on trouve que le chef d'exploitation de la forme domestique est plus âgé que celui des deux autres formes.

Cela s'explique par le fait que l'agriculteur âgé ne s'engage pas dans l'investissement comme c'est le cas dans la forme familiale marchande.

Les agriculteurs de la forme domestique sont plus âgés car ce type d'agriculture est traditionnel et les investissements sont limités

**Tableau 27 : L'âge du chef d'exploitation et la taille de la famille**

| La forme sociale   | Taille de la famille | Age du chef d'exploitation |
|--------------------|----------------------|----------------------------|
| domestique         | 9                    | 55                         |
| paysanne           | 11                   | 53                         |
| familial marchande | 11                   | 48                         |

#### • La scolarisation

Le niveau moyen de la population apparaît ici satisfaisant (voir tableau n°annexe). On observe que plus le niveau de productivité agricole est élevé, plus le niveau de formation est en moyenne significativement élevé. Ainsi plus de 44% des agriculteurs de la forme familiale ont un niveau secondaire ou supérieur. A l'inverse, 60% des agriculteurs adoptant le système extensif (la forme domestique) n'ont qu'un niveau primaire et analphabète.

**Tableau 28. La scolarisation**

| Forme sociale | Analphabète<br>s | Primaire | Moyen | Lycée | Enseignement agricole | Universitaire | Total |
|---------------|------------------|----------|-------|-------|-----------------------|---------------|-------|
| domestique    | 4                | 8        | 2     | 2     | 2                     | 2             | 20    |
| paysanne      | 4                | 5        | 8     | 5     | 1                     | 3             | 26    |
| familiale     | 6                | 10       | 14    | 16    | 1                     | 7             | 54    |
| Total         | 14               | 23       | 24    | 23    | 4                     | 12            | 100   |

## II. Le fonctionnement des unités de production

Dans ce chapitre, on va étudier comment fonctionne l'unité de production agricole dans chaque forme sociale à partir des variables de fonctionnement. Ces variables nous permettront de connaître :

- les résultats économiques de l'unité de production et la répartition de la valeur de la production agricole.
- l'analyse économique des activités de la famille, au travers des deux éléments qui permettent d'étudier le volume des activités économiques, le travail et le revenu.

Cette analyse tend à faire apparaître le degré d'intensification de chaque système de production. Nous examinerons successivement deux groupes de variables :

### 1. Les résultats économiques

#### A. La destination de la production agricole

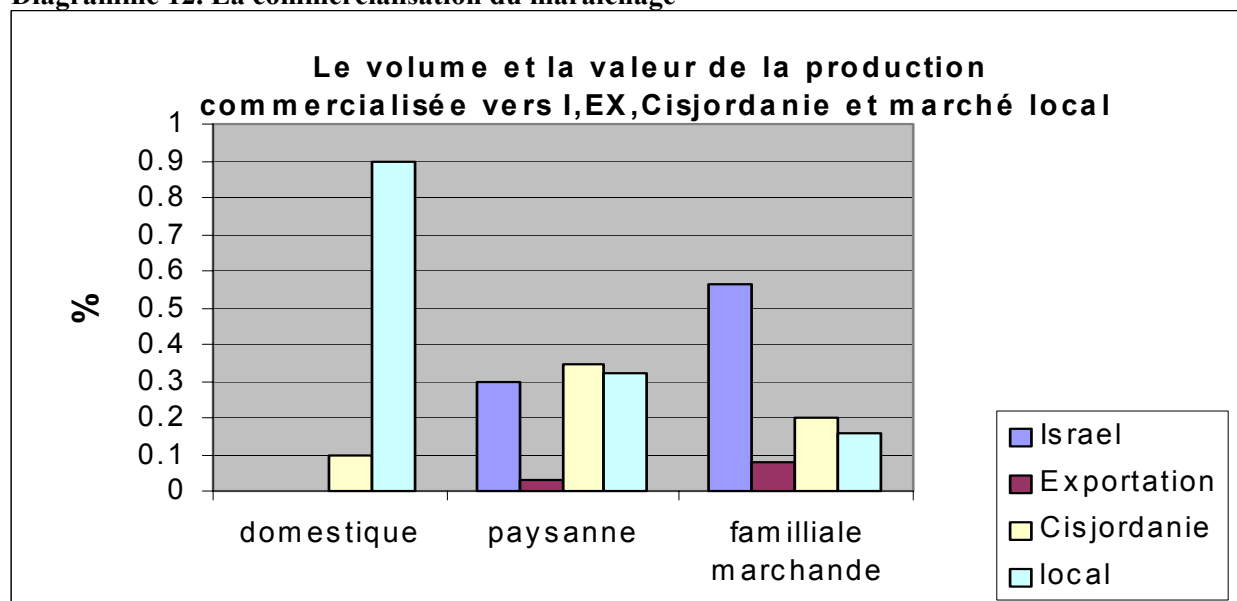
En fait, le marché israélien représente le marché le plus intéressant pour les produits agricoles palestiniens car le prix des produits est très élevé par rapport au marché local et aux marchés cisjordanais. Ainsi les exportations vers Israël sont importantes en particulier pour les fraises, les fleurs et les tomates. Le tableau suivant montre la valeur des produits commercialisés vers Israël, l'étranger, la Cisjordanie et le marché local.

**Tableau 29. La valeur de la production commercialisée vers Israël, Cisjordanie, exportation et le marché local en NIS (moyenne par exploitation).**

| Forme sociale | Israël  | Export   | La Cisjordanie | Marché local | Total    |
|---------------|---------|----------|----------------|--------------|----------|
| domestique    | 0       | 0        | 288.65         | 1409.2       | 1697.85  |
| paysanne      | 15005.2 | 2100.73  | 7502.61        | 5401.87      | 30010.41 |
| familiale     | 53006   | 15144.58 | 5300.6         | 2271.68      | 75722.86 |

Le niveau de commercialisation est très élevé dans la forme familiale dont la majorité sont les produits maraîchers surtout les tomates sous serres, pomme de terre et fraises. Le diagramme suivant montre la commercialisation du maraîchage vers les différents marchés dans chaque forme sociale.

**Diagramme 12. La commercialisation du maraîchage**



La quantité commercialisée n'indique pas la valeur de commercialisation à cause de la variation des prix entre les différents marchés.

Le diagramme suivant montre le pourcentage de la quantité et de la valeur de production commercialisée (vers Israël, l'étranger, la Cisjordanie et le marché local) par rapport à la valeur et de la production totale. On observe ainsi :

*a/ Dans la forme domestique*

Il n'y a pas d'exportation vers Israël car la majorité de ces productions est commercialisée vers les marchés locaux et en Cisjordanie.

La quantité de la production commercialisée vers la Cisjordanie est de 10% mais la valeur commerciale est de 17%. En effet, les prix des produits de maraîchage sont plus en Cisjordanie que sur les marchés locaux.

*b/ Dans la forme paysanne*

On trouve qu'une partie importante est destinée vers Israël et vers des pays tiers. Mais la valeur de la production destinée vers Israël est égale à la moitié de la valeur de la production totale, bien que la quantité commercialisée soit inférieure au tiers.

La valeur de la production commercialisée vers le marché local est de 18% bien que la quantité commercialisée soit de 32% de la production totale. Là encore la différenciation des prix joue un rôle important.

*c/ La forme familiale marchande*

Dans ce système de production, on trouve que la majorité de la production est commercialisée vers Israël (56,5%) majoritairement sous la forme de tomates et de concombres sous serres.

Le produit brut représente 70% du total, car les prix de vente au marché israélien sont plus élevés qu'au marché local et au marché de Cisjordanie comme le montre le tableau suivant :

**Tableau 30. Différents prix moyens des produits agricoles selon les marchés (prix T en NIS )**

| Produit   | Marché local | Cisjordanie | Israël | Exportation |
|-----------|--------------|-------------|--------|-------------|
| Tomate    | 1000         | 1700        | 3500   | 4000        |
| Concombre | 1000         | 1500        | 3000   | -           |
| Courgette | 1200         | 2500        | 3000   | 4000        |
| Aubergine | 800          | 1000        | 1500   | 2000        |
| Fraises   | 4000         | -           | 6000   | 10000       |
| Agrumes   | 800          | 1200        | 1600   | 2000        |
| Raisin    | 2500         | 3000        | 4000   | -           |

Bien que le volume de la production exportée représente 8% de la production totale, on trouve que la valeur commercialisée est de 20%. Cette valeur est élevée par rapport à la quantité car les fraises constituent une partie importante de cette exportation, avec un prix très élevé (2\$/kg). (Voir tableau 30).

Le volume de la production commercialisée sur le marché local est bas (15% de la quantité commercialisée).

La valeur de produits commercialisés sur le marché local est de 3% seulement. Ceci indique l'importance du marché israélien pour cette forme, ce qui explique les grandes pertes dans le cas du blocage des frontières ce qui pousse l'agriculteur à vendre sur le marché local avec un prix minimum.

On voit en définitive la robustesse mais aussi la modestie de la forme domestique qui ne dépend pas du marché israélien et à l'inverse, la fragilité des systèmes plus intensifs (forme paysanne et surtout familiale marchande).

### ***B. Les coûts de production***

Les coûts de production varient avec les modes de culture et donc avec les formes sociales. Il importe dans notre travail de détailler la répartition des coûts de production (engrais, labour, semences/plants, pesticides, eau et la main-d'œuvre) et nous allons comparer les consommations intermédiaires de la même culture selon son mode de production.

#### *a) Les céréales*

Dans le tableau suivant, on observe que la préparation de la terre représente une grande partie des coûts de production des céréales. La main-d'œuvre est le second poste. Elle est utilisée uniquement pour la récolte des céréales.

**Tableau 31. Les coûts de production pour les céréales par D en (NIS)**

| La forme sociale | Préparation de la terre | Semences / plants | Pesticides | Eau | Main-d'œuvre | Total |
|------------------|-------------------------|-------------------|------------|-----|--------------|-------|
| domestique       | 25                      | 4.5               | 0          |     | 20           | 49.5  |
| paysanne         | 28                      | 5                 | 0          |     | 20           | 53    |
| familiale        | 30                      | 6                 | 0          |     | 20           | 56    |

Dans la forme familiale, les charges de culture sont plus élevées que dans les autres formes à cause de la quantité plus importante d'engrais utilisée.

#### *b) le maraîchage*

Dans toutes les formes sociales, les charges relatives à l'eau sont très élevées.

**Tableau 32. Les coûts de production pour les cultures maraîchères par D en (NIS)**

| La forme sociale | Préparation de la terre | Semences/plants | Pesticides | Eau | Main-d'œuvre | Total |
|------------------|-------------------------|-----------------|------------|-----|--------------|-------|
| domestique       | 100                     | 70              | 30         | 300 | 50           | 550   |
| paysanne         | 210                     | 350             | 44         | 400 | 72           | 1076  |
| familiale        |                         |                 |            |     |              |       |
| marchande        | 250                     | 500             | 50         | 459 | 75           | 1334  |

Dans la forme familiale, les charges des pesticides sont les plus élevées.

Les coûts des plants dans la forme familiale sont plus élevés que dans la forme domestique. Cela est dû à l'utilisation des semences par la forme domestique et des plants par la forme familiale marchande.

#### *c) Les cultures sous serres*

Les charges de préparation de la terre sont les plus élevées dans les deux formes sociales : paysanne et familiale marchande (respectivement de l'ordre de 29 %, 33 % des coûts de production) et cela, à cause l'utilisation du gaz méthyle-pormide pour la fumigation de la terre avant la plantation. Il s'ajoute les charges de l'utilisation de l'eau et les charges des plants qui occupent une grande partie des coûts.

La main-d'œuvre représente une part importante. Dans la forme paysanne, elle est de 18 % et dans la forme familiale, elle est de 17 %.

**Tableau 33. Les coûts de production pour les cultures protégées par D en NIS**

| Forme sociale | Préparation de terre | Semences / plants | Pesticides | Eau  | Main-d'œuvre | Total |
|---------------|----------------------|-------------------|------------|------|--------------|-------|
| domestique    | 0                    | 0                 | 0          | 0    | 0            | 0     |
| paysanne      | 1200                 | 800               | 350        | 1100 | 700          | 4150  |
| familiale     | 1700                 | 800               | 500        | 1200 | 900          | 5100  |

*d] Petit tunnel*

Dans les formes domestique et paysanne, on trouve des charges des coûts de production qui sont moins importantes par rapport à la forme familiale et cela parce que dans la forme domestique et paysanne, la culture pratiquée sous tunnel est la courgette qui a des charges moins élevées. Par contre, dans la forme familiale, la culture pratiquée sous tunnel est la fraise qui a des charges très élevées surtout pour la main-d'œuvre et la préparation du sol.

**Tableau 34. Les coûts de production pour les cultures sous petits tunnels par D en NIS**

| La forme sociale | Préparation de terre | Semences/plants | Pesticides | Eau | Main-d'œuvre | Total |
|------------------|----------------------|-----------------|------------|-----|--------------|-------|
| domestique       | 200                  | 300             | 40         | 280 | 90           | 910   |
| paysanne         | 450                  | 400             | 82         | 400 | 160          | 1492  |
| familiale        | 800                  | 200             | 120        | 900 | 600          | 2620  |

*e] Les fruits*

Nous remarquons qu'il n'y a pas une grande différence dans les coûts de production, entre les différentes formes sociales parce que la plupart des cultures sont en sec (pluvial) en plein champ.

**Tableau 35. Les coûts de production pour les arbres fruitiers par D en (NIS).**

| Forme sociale | Préparation de terre | Semences/plants | Pesticides | Eau | Main-d'œuvre | Total |
|---------------|----------------------|-----------------|------------|-----|--------------|-------|
| domestique    | 45                   | 0               | 9          | 20  | 11           | 85    |
| paysanne      | 45                   | 0               | 13         | 30  | 16           | 104   |
| familiale     | 60                   | 0               | 17         | 35  | 17           | 129   |

*f] Conclusion*

On observe que les coûts de production sont les plus élevés dans la forme familiale marchande utilisant des serres, et ensuite la forme familiale marchande utilisant le petit tunnel. Enfin vient le maraîchage de plein champ.

**C. La valeur des prélèvements**

Les prélèvements sont considérés comme un bon indicateur de la nature des systèmes de production. En Palestine, ces charges représentent 3 types : la taxe foncière, le fermage et les prélèvements sociaux. Il n'existe pas de prélèvements pour la sécurité agricole car ce système n'existe pas en Palestine.

Le tableau suivant nous montre la valeur moyenne de prélèvement pour chaque forme sociale.

**Tableau 36. Les prélèvements moyens par exploitation en NIS.**

| Forme               | Total   | Taxe foncière | Fermage | Prélèvements sociaux |
|---------------------|---------|---------------|---------|----------------------|
| domestique          | 95.7    | 95.7          | 0       | 0                    |
| paysanne            | 534.24  | 207.84        | 180     | 146.4                |
| familiale marchande | 1078.53 | 54.24         | 490     | 534.2                |
| Total               | 1708.47 | 357.78        | 670     | 680.6                |

D'après ce tableau, on observe que :

La forme domestique a seulement des taxes foncières. La majorité des terres cultivées dans cette forme appartient aux agriculteurs.

Dans la forme paysanne, on observe déjà les trois prélèvements.

Dans la forme familiale marchande, on observe que la majorité des prélèvements est constituée par le fermage et les prélèvements sociaux car le système de fermage est souvent utilisé dans cette forme sociale. Les prélèvements sociaux sont plus élevés car ils vont au zakat\* et aux amis et proches car au moment de la récolte, on donne aux visiteurs.

#### ***D. L'autoconsommation***

L'autoconsommation est considérée comme un indicateur important pour décrire le mode de fonctionnement des unités de production agricole. Elle varie d'une forme sociale à l'autre. Elle est plus importante dans la forme domestique et très faible dans la forme familiale.

Le tableau ci-après indique le pourcentage de l'autoconsommation pour chaque culture à l'intérieur de chaque forme sociale

**Tableau 37. L'autoconsommation (% par rapport au volume de la production)**

| Forme      | Céréales | Maraîchage | Fruits | Serres |
|------------|----------|------------|--------|--------|
| domestique | 90%      | 20%        | 35%    | 0      |
| paysanne   | 95%      | 15%        | 20%    | 1%     |
| familiale  | 92%      | 4%         | 8%     | .07%   |

D'après les résultats obtenus, l'autoconsommation dans la forme domestique est très importante, surtout pour les céréales soit 90 % et les fruits avec 35% (olives de table et huile d'olives consommées durant toute l'année).

Dans la forme paysanne, l'autoconsommation est également importante notamment pour les céréales et les fruits, mais très faible pour les cultures sous serres.

Pour la forme familiale marchande, l'autoconsommation est moins importante surtout pour les cultures maraîchères et les cultures sous serres, mais elle reste relativement importante pour les céréales (le blé est utilisé pour la consommation humaine et l'orge est utilisé pour l'alimentation des animaux).

#### ***E. Le revenu net agricole***

Dans cette partie, on va comparer le revenu agricole dans chaque forme sociale. Pour le calculer, on va aborder les indicateurs suivants :

---

\* Dans le droit Islamique, tout musulman doit payer 2.5% de son épargne annuelle comme contribution aux pauvres. Dans le cas des agriculteurs, ce pourcentage varie selon que l'agriculture est pluviale ou irriguée. Ce taux est de 2.5% dans l'agriculture pluviale et de 5% dans l'agriculture irriguée.

Le rendement, la valeur de la production et la marge brute par dunoum. pour chaque culture à l'intérieur de chaque forme sociale.

*a/ Les rendements*

Le tableau suivant montre le rendement moyen par dunoum pour chaque culture et par forme sociale :

**Tableau 38. Le rendement moyen par culture en Kg par D**

| La forme sociale | Céréales | Cultures maraîchères | Culture de petit tunnel | Fruit | serres |
|------------------|----------|----------------------|-------------------------|-------|--------|
| domestique       | 92       | 441                  | 870                     | 465   | 0      |
| paysanne         | 115.4    | 920                  | 1950                    | 1067  | 9166   |
| familiale        | 143.9    | 1997                 | 2312                    | 1150  | 13694  |

D'après ce tableau, on remarque :

**Les céréales** : le rendement est faible dans la forme domestique (92Kg/D), moyen dans la forme paysanne (115.5 Kg), et plus important dans la forme familiale (143Kg/D).

**Le maraîchage** : la production maraîchère est très variable. En effet, en passant respectivement de la forme domestique, à la forme paysanne vers la forme familiale marchande, le rendement est d'abord multiplié par 2 (de 442 à 920Kg/D) puis par trois (de 920 à 2000kg/ D). Cet écart dans le rendement est dû à la variation des spéculations pratiquées. Ainsi dans la forme domestique, les spéculations pratiquées sont le petit pois et le haricot vert dont le rendement est inférieur à 1 tonne par D, tandis que dans la forme familiale marchande, les spéculations pratiquées sont la pomme de terre et l'aubergine dont les rendements sont de 3 T et 2 T par D respectivement.

**Culture sous abris** : on distingue les cultures sous petits tunnels exploitées principalement par les cultures de courgette (forme domestique et paysanne) caractérisée par un rendement relativement faible variant de 870 à 1950 et les fraises (forme familiale) avec un rendement de 2312 Kg /D.

Les cultures sous serres cultivées en majorité sont les tomates dont les rendements sont de loin les plus élevés : 13 tonnes/D dans la forme familiale marchande et de 9 T/D dans la forme paysanne. Cette variation de rendement est due à la différence dans la façon culturale (voir les coûts de production)

*b/ Les produits bruts obtenus*

Les céréales ont ici un faible produit brut en raison de la forte autoconsommation. Notre comparaison ne concerne donc que les cultures suivantes : maraîchage, cultures sous tunnels et serres et cultures fruitières.

L'examen du tableau suivant montre la variation de la valeur moyenne de la production en fonction de la forme sociale. Il indique que :

- ♦ Pour les cultures maraîchères, la valeur moyenne de production la plus importante est observée dans la forme familiale (2300 NIS), dans les autres formes, la valeur moyenne de la production est respectivement de l'ordre de 870 et 1950 NIS. Cette variation est due à la variation de rendement.

**Tableau 39. La valeur moyenne de la production par D en NIS.**

| Forme      | Maraîchage | Petit tunnel | Fruit | Serres |
|------------|------------|--------------|-------|--------|
| Domestique | 870        | 1325         | 784   | 0      |
| Paysan     | 1950       | 3970         | 892   | 10067  |
| Marchand   | 2312       | 9242         | 2050  | 12160  |

- ◆ Pour les cultures conduites sous petits tunnels, on retrouve le même classement que pour le maraîchage. Ainsi la forme familiale présente avec ces 9300 NIS la valeur moyenne de production la plus élevée par comparaison à celles de la forme paysanne (4 000 NIS) et de la forme domestique (1 300 NIS).
- ◆ Concernant les cultures menées sous serres, la valeur moyenne de production est presque la même pour les 2 formes : paysanne (10 000 NIS) et familiale (12 000NIS)

#### *c) Le revenu net agricole*

Le revenu net agricole de la famille est considéré comme étant la variable la plus importante qui permet d'expliquer le fonctionnement de l'unité de la production agricole. Ainsi le tableau ci-dessous illustre la grande variation du revenu agricole net entre les trois formes sociales. Il découle de cette comparaison que le revenu agricole net est tellement modeste pour la forme domestique qu'il est jugé insuffisant pour les familles d'où la nécessité d'avoir d'autres revenus.

**Tableau 40. Le revenu agricole par exploitation et par personne en NIS**

| Forme      | RNAM/F EN NIS | RNAM/P EN NIS |
|------------|---------------|---------------|
| domestique | 331.3         | 36.8          |
| paysanne   | 9877          | 897.9         |
| familiale  | 16225         | 1622.5        |

Le revenu agricole net pour la forme paysanne est 30 fois plus important que la forme domestique. Avec une valeur de 16255 NIS, le revenu agricole net pour la forme familiale permet non seulement de répondre à tous les besoins familiaux mais aussi, dans certaines circonstances, de faire de l'épargne.

### **Conclusion**

Le tableau ci-après synthétise ces résultats :

**Tableau 41. Résultats**

| Forme sociale<br>F. de comparaison | Domestique                                        | Paysanne                                              | Familiale                                                            |
|------------------------------------|---------------------------------------------------|-------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------|
| Surface M2                         | 6175                                              | 6650                                                  | 9506                                                                 |
| Surface pluviale M2                | 4508 (73%)                                        | 1463 (22%)                                            | 1617 (12%)                                                           |
| Cultures majeures                  | 1. céréales 68%<br>2. maraîchage<br>3. fruits 11% | 1. maraîchage 32%<br>2. fruits 28%<br>3. céréales 16% | 1. fruits 17%<br>2. cultures sous serre 26.5%<br>3. petit tunnel 21% |
| Rendement moyen Kg                 | 92<br>441<br>465                                  | 920<br>1067<br>115                                    | 1150<br>13654<br>2312                                                |
| Production brute en NIS            | 1697                                              | 28165                                                 | 76055                                                                |
| Coûts de production (en NIS)       | 1270                                              | 17481                                                 | 57570                                                                |
| Prélèvements en NIS                | 95.7                                              | 534                                                   | 1078                                                                 |
| RNA par famille en NIS             | 331                                               | 9877                                                  | 16225                                                                |

Il en résulte des paragraphes précédents que la forme familiale présente le niveau d'intensification le plus élevé en termes de :

- L'occupation du sol où l'on observe que la superficie irriguée représente 88% de la surface agricole utilisée
- Le rendement par doum de chaque spéculation est plus élevé que dans les autres formes
- Les coûts de production par doum sont les plus élevés parmi les trois formes

De plus, le résultat, en termes de valeur moyenne de la production et de revenu agricole, dans le système semi-intensif de la forme paysanne, paraît être déjà beaucoup plus important que dans la forme domestique extensive. Cela confirme bien la pertinence de notre hypothèse.

## 2. Les relations de l'unité de production avec son environnement

Le deuxième groupe de variables qui sont importantes pour décrire le fonctionnement de l'unité de production, est le rapport entre le producteur et les services techniques de vulgarisation et le degré de son intégration dans les institutions et organisations ayant une relation avec le secteur agricole.

### A . Le rapport entre le producteur et les services techniques de vulgarisation

#### a) La visite du vulgarisateur aux agriculteurs

La relation entre les producteurs et le Ministère de l'Agriculture, surtout le département de la vulgarisation, est considérée comme l'un des indicateurs qui décrivent le fonctionnement des unités de production. Dans cette partie, on va limiter cette relation à trois éléments : le premier est le nombre de visites du vulgarisateur à l'agriculteur, le deuxième est le suivi des émissions de radio et de télévision faites par le Ministère de l'Agriculture, le troisième est les brochures éditées par le Ministère de l'Agriculture et distribuées aux agriculteurs.

D'après le tableau suivant, on observe que cette relation dans la forme domestique est faible. La réponse des agriculteurs à la question « est-ce que vous bénéficiez de la visite du vulgarisateur » était « non » à 50%, 35% ont répondu « quelquefois » et 15% ont répondu qu'ils n'ont pas besoin de vulgarisateur.

Dans la forme paysanne, la relation est meilleure que dans la forme domestique. La proportion de visites régulières ou intermittentes par le vulgarisateur est respectivement de 23% et 42%.

Dans la forme familiale, on trouve que la relation est meilleure car 39% des agriculteurs sont visités régulièrement par le vulgarisateur et 5% seulement ne sont pas visités, ceci est lié aux formes intensives et des conduites agricoles. On voit que cette troisième forme la plus intensive est dépendante d'un risque important d'où la nécessité d'un encadrement constant.

**Tableau 42. Rapport entre le producteur et les services techniques de vulgarisation**

| La forme sociale | La visite de vulgarisateur |             |             | Mass média  |            |       |          | Brochure |     |     |            |
|------------------|----------------------------|-------------|-------------|-------------|------------|-------|----------|----------|-----|-----|------------|
|                  | souvent                    | quelquefois | Pas du tout | Pas du tout | télévision | radio | T. et R. | non      | MOA | ONG | MOA Et ONG |
| Domestique       |                            | 7           | 0           |             |            |       |          |          | 5   |     | 3          |
| Paysanne         |                            | 11          |             |             |            |       |          |          | 8   |     | 5          |
| Familiale        | 1                          | 30          |             |             | 0          | 3     | 6        |          | 22  | 7   | 7          |
| Total            | 0                          | 48          | 2           | 8           | 3          | 5     | 4        | 5        | 35  | 5   | 15         |

### *b) Les médias et les brochures*

On remarque que dans la forme domestique, les agriculteurs suivent rarement les mass médias, que 35% parmi eux ne suivent pas du tout et que 40% ne reçoivent pas de brochures.

Dans la forme paysanne et familiale, les agriculteurs suivent plus les médias comme le montre le tableau précédent.

### ***B. Le degré d'insertion ou d'implication du producteur dans un réseau professionnel***

Les relations entre les agriculteurs et les associations agricoles et coopératives sont considérées comme un indicateur utilisé pour la description du fonctionnement des unités de production. Le tableau suivant montre le degré de l'intégration de l'agriculteur dans ces organisations.

**Tableau 43. Le degré de l'intégration de l'agriculteur dans ces organisations**

| Forme        | Association agricole* | Coopérative* | Union des paysans | % des agriculteurs assistants aux réunions |
|--------------|-----------------------|--------------|-------------------|--------------------------------------------|
| domestique   | 9                     | 2            | 2                 | 15%                                        |
| paysanne     | 22                    | 1            | 7                 | 53%                                        |
| familiale    | 48                    | 16           | 29                | 74%                                        |
| <b>Total</b> | 79                    | 19*          | 38                |                                            |

D'après ce tableau, on observe que :

La forme domestique est faiblement intégrée puisque seulement 45% des agriculteurs adhèrent aux associations agricoles, 10% aux coopératives et 10% à l'union des agriculteurs. Leur participation aux réunions est faible puisque seulement 15% des agriculteurs assistent à ces réunions.

Dans la forme paysanne, on trouve que l'intégration est meilleure avec 84%, 3% et 30% des agriculteurs respectivement adhérents aux associations, aux coopératives et à l'union des agriculteurs. Aussi le pourcentage de leur assistance aux réunions est plus élevé (53%).

Dans la forme familiale, le % d'intégration est plus élevé où 89%, 30% et 53% des agriculteurs sont respectivement adhérents aux associations, aux coopératives et à l'union des agriculteurs. De plus, 74% des agriculteurs assistent aux réunions. Ceci est dû au fait que les associations agricoles jouent un rôle dans la commercialisation et l'exportation comme par exemple l'association des agriculteurs des fraises.

Remarque : l'agriculteur peut être adhérent à plusieurs associations.

---

\* Le même agriculteur peut être adhérent à plusieurs associations

\* Le faible taux de participation aux coopératives est dû à l'inefficacité de la gestion et au manque de confiance des agriculteurs vis-à-vis des coopératives.

# Chapitre 5 : L'impact des risques sur les résultats économiques

## Introduction

Dans cette partie, on va étudier les différentes formes sociales face aux risques. Cette analyse manque de données scientifiques, car il aurait fallu faire une étude rétrospective. De plus, les aléas économiques et politiques de certaines années auraient rendu difficile une telle approche. On s'est basé donc sur une approche sur les réponses des agriculteurs aux questions concernant l'effet de chaque type de risques. Pour quantifier ces résultats, nous avons attribué à chaque type de risque un « indice » qui diffère d'une forme sociale à une autre selon une méthode expliquée ci-dessous.

Nous avons analysé ensuite l'interdépendance entre les différents types de risques pour chaque forme sociale de production et cela par l'utilisation d'une approche basée sur l'analyse de trois indicateurs qui sont :

- Les rendements, qui reflètent les conséquences du risque naturel.
- La marge brute qui reflète les conséquences des risques économiques.
- Le rapport entre les quantités vendues et les quantités que l'on a prévu de vendre qui concerne les risques politiques du premier type.\*

Nous avons comparé les résultats des deux approches.

Nous essayons aussi de vérifier les hypothèses évoquées dans notre problématique.

Enfin, nous avons étudié les stratégies des agriculteurs face aux risques, en comparant les résultats entre les différentes formes sociales.

## I. Les différentes formes sociales face aux risques

### 1- Les risques naturels

Les différents risques naturels ont des poids différents parce que leurs fréquences sont différentes. Les difficultés rencontrées pour les pondérer sont dues au manque de données scientifiques concernant chacun de ces risques.

On peut évaluer l'importance de ces risques et les pondérer selon les critères suivants :

**La pluie :** elle est considérée comme un facteur très important pour les cultures pluviales. La pluviométrie est très variable selon les années, ce qui influe énormément sur la production. Donc elle est affectée du coefficient 3 dans les cultures pluviales, et du coefficient 1 dans les cultures irriguées.

**Les maladies :** elles sont considérées comme des facteurs importants pour les cultures de plein champ et protégées, où elles sont souvent présentes. Elles sont affectées du coefficient 2 dans les cultures de plein champ et protégées (grande sensibilité) et du coefficient 1 dans les cultures pluviales (faible sensibilité).

**Les tempêtes et vents :** les vents sont considérés comme un risque important pour les cultures en plein champ, et les tempêtes (qui sont rares) pour les cultures protégées. Donc elles sont affectées du coefficient 2 dans les cultures protégées (à cause de leur forte influence sur les serres).

---

\* Chapitre II. 1.2.c

**Température :** Nous pouvons la considérer comme un facteur moins important pour les cultures pluviales et protégées. Elles sont donc affectées du coefficient 1.

Le tableau suivant montre les effets des risques naturels sur les trois formes sociales :

**A. La forme domestique en général** est la plus touchée par les risques naturels, *surtout en ce qui concerne la pluie*, en tant que facteur le plus important, puisqu'on observe que 65% des agriculteurs sont très touchés, 25% des agriculteurs moyennement touchés, et 10% peu touchés.

**Tableau 44. Les effets des risques naturels sur les trois formes sociales**

| Forme                            | Domestique |       |      | Paysanne |       |      | Familiale marchande |       |      | total |
|----------------------------------|------------|-------|------|----------|-------|------|---------------------|-------|------|-------|
| Effet du risque                  | faible     | moyen | fort | faible   | moyen | Fort | faible              | moyen | fort |       |
| Effectif                         | 2          | 5     | 13   | 6        | 7     | 13   | 36                  | 13    | 5    | 100   |
| N° des agriculteurs              | 20         |       |      | 26       |       |      | 54                  |       |      | 100   |
| Pourcentage dans la FS concernée | 10%        | 25%   | 65%  | 23%      | 27%   | 50%  | 66.5%               | 24%   | 9.5% | 100   |

Ces résultats s'expliquent de la façon suivante :

Ce type d'agriculture très majoritaire est pluviale (céréales, légumineuses et olives) et il n'y a pas d'irrigation complémentaire. L'année dernière (l'année de l'enquête) était mauvaise en ce qui concerne la pluviométrie qui était au dessous de la moyenne générale.

Ce type d'agriculture est une agriculture de plein champ, exposée aux vents, à la variation de la température et aux maladies (facteurs moins importants).

**La forme paysanne** est moins touchée que la première. Le pourcentage des agriculteurs très touchés atteint 50%. Les agriculteurs de ce groupe disent que leurs productions sont plus sensibles aux maladies et aux vents. Dans ce groupe, 27% des agriculteurs sont moyennement touchés (un peu plus que dans le premier), et les agriculteurs peu touchés représentent 23%.

Cela s'explique de la façon suivante : la plupart des cultures sont irriguées, donc pas affectées par la sécheresse, sauf la vigne, qui n'est pas irriguée, et qui peut en souffrir.

Il s'agit de cultures maraîchères (pomme de terre, courgette) qui sont donc sensibles aux maladies, et aux variations de température de façon importante.

**La forme familiale marchande** est la moins sensible aux différents risques naturels : 9,5% seulement sont très touchés par ces risques alors que 66,5% (2 agriculteurs sur 3) se disent des agriculteurs peu concernés.

On peut expliquer ces données de la façon suivante :

La plupart de ces cultures sont irriguées et bien suivies. La majorité de ces cultures sont protégées sous serres ou sous petits tunnels ce qui les rend très peu sensibles aux vents et variations de températures.

Les conditions de mise en œuvre des exploitations (les filets) empêchent la pénétration des insectes sous les serres, ce qui protège les cultures des maladies causées par les insectes, mais les maladies fongiques sont inévitables.

## 2. Les risques économiques

On peut évaluer le degré de ce risque selon les critères suivants qui sont cependant interdépendants puisque liés aux conditions et aux problèmes du marché :

**Le prix** : il est considéré comme un facteur très important pour les cultures protégées et de plein champ, car il détermine fondamentalement le revenu agricole et la robustesse de la filière. Donc il est affecté du coefficient 3. Cependant les grandes cultures ont des prix mondiaux fixes, donc le prix est moins important et affecté du coefficient 1 dans la culture pluviale.

**La concurrence** : il est considéré comme un facteur moins important. Ce critère est donc affecté du coefficient 1 dans les cultures ouvertes et protégées. Il est négligeable dans la culture pluviale (autoconsommation).

**Le stockage** : il est considéré comme un élément mineur. Donc il est affecté du coefficient 1 pour toutes les formes.

**Le transport** : il est considéré également comme un facteur mineur. Il est affecté donc du coefficient 1 pour toutes les formes.

Le tableau suivant montre les effets des risques économiques sur les trois formes sociales :

**Tableau 45. Les effets des risque économiques sur les trois formes sociales**

| Forme                            | Domestique |       |      | Paysanne |       |      | Familiale marchande |       |      | total |
|----------------------------------|------------|-------|------|----------|-------|------|---------------------|-------|------|-------|
| Effet du risque                  | faible     | Moyen | fort | faible   | moyen | fort | faible              | Moyen | Fort |       |
| Effectif                         | 11         | 6     | 3    | 13       | 7     | 6    | 7                   | 6     | 41   |       |
| Nombre d'agriculteurs            | 20         |       |      | 26       |       |      | 54                  |       |      | 100   |
| Pourcentage dans la FS concernée | 55%        | 30    | 15   | 50%      | 27%   | 23%  | 12.9%               | 11.1% | 76%  | 100   |

Dans ce tableau, on remarque que la **forme domestique** est la moins touchée par ce type de risque, puisque on trouve 55% des agriculteurs peu touchés, 30% des agriculteurs moyennement touchés, et seulement 15% qui sont plus touchés.

L'enquête démontre que seulement 6 agriculteurs sur 20 enquêtés sont affectés par la variation de prix des produits, et ces six agriculteurs font des cultures maraîchères à côté des céréales.

Cela est dû au fait que les prix sont presque toujours stables surtout pour les céréales qui sont commercialisées localement. De plus, le stockage des récoltes ne pose pas de problèmes.

**La forme paysanne** est plus touchée que la première. Ainsi, le pourcentage des agriculteurs, très affectés, est de 23%, ceux qui sont moyennement touchés représentent 24% de l'échantillon. Le reste est peu touché (50%), et c'est important car il y a sans doute de fortes différences de stratégie dans cette forme.

Cela s'explique de la façon suivante :

L'agriculture dominante est constituée de cultures maraîchères commercialisées. La variation des prix y est un facteur essentiel. De plus, le stockage est difficile. La forme familiale marchande est la plus sensible aux variations de prix. C'est ainsi que 41 agriculteurs sur 54 sont très touchés par ce type de risque. De plus, 40 agriculteurs sur 54 ont répondu que le prix des produits constitue leur problème essentiel.

Cela s'explique de la façon suivante : la superficie plantée en tomates et concombres sous serres était relativement importante et l'année de l'enquête, le prix de la tomate a sensiblement diminué. Enfin, la période d'exportation des fraises a été relativement courte, ce qui a contraint les agriculteurs à commercialiser leur production localement au prix de 2 NIS le Kg, au lieu de 10 NIS à l'exportation.

### 3. Les risques politiques

Le tableau suivant montre l'importance des risques politiques sur les trois formes sociales :

**Tableau 46. Risques politiques sur les trois formes sociales**

|                                  | Domestique |       |       | Paysanne |       |       | Familiale marchande |       |       | Total |
|----------------------------------|------------|-------|-------|----------|-------|-------|---------------------|-------|-------|-------|
| L'effet du risque                | faible     | moyen | forte | faible   | moyen | forte | faible              | moyen | forte |       |
| Effectif                         |            | 6     |       |          | 16    |       | 8                   | 10    | 36    |       |
| No des agriculteurs              | 20         |       |       | 26       |       |       | 54                  |       |       | 00    |
| Pourcentage dans la FS concernée | 5%         | 30%   | 5%    | 1.5%     | 4.5%  | %     | 14.8%               | 18.5% | 6.7%  | 00    |

D'après ce tableau, on peut constater que la forme domestique est la moins influencée par les risques politiques du fait qu'elle n'est pas très touchée par la fermeture des frontières (autoconsommation et marché de proximité) qui représente le facteur le plus important dans la baisse des prix. Par contre, la deuxième forme est plus influencée car 16 sur 26 agriculteurs souffrent sensiblement à cause de la fermeture des frontières avec Israël et la Cisjordanie.

La forme familiale marchande est très sensible au blocage. On observe ainsi 66% des agriculteurs très touchés et 18% moyennement touchés. En effet la majorité de la production a été commercialisée en Cisjordanie, et dans la bande de Gaza avec un faible niveau de prix.

La fermeture des frontières avec Israël interdit l'exportation vers l'étranger des produits récoltés. Il s'ensuit une perte grave pour les agriculteurs puisque la plupart de ces productions ne peuvent pas être stockées comme la tomate et le concombre. Cela entraîne une baisse considérable des prix. Ce phénomène a été particulièrement ressenti en septembre 2001 dans la Bande de Gaza paralysée par l'Intifada.

Les réponses indiquent ainsi que 40 agriculteurs sur 54 souffrent de la fermeture des frontières. Cela constitue un nombre important en comparaison avec la première forme.

Par rapport au risque politique du deuxième type qui est représenté par le défonçage des terres et la destruction des plantations et des constructions, les trois formes d'exploitation sont touchées de la même façon par ce risque avec des conséquences différentes. En effet la troisième forme est la plus touchée à cause du fort investissement des agriculteurs dans les équipements matériels.

### 4. L'interdépendance entre les différents risques

Dans cette partie, on va faire une analyse approfondie des risques sur les modes dominants de production de chaque forme sociale. Ainsi, nous allons étudier comment influe chaque type de risque sur chaque production à l'intérieur de chaque forme sociale.

Pour ce faire, nous avons effectué une comparaison en nous basant sur les productions dominantes dans chaque type. Nous avons choisi :

- céréales et maraîchage pour la forme domestique.

- céréales, maraîchage et fruits pour la forme paysanne.
- fruits, maraîchage et produits de serres pour la forme familiale.

Pour étudier l'effet de chaque risque sur chaque production pour chaque forme sociale, on a utilisé les variables suivantes comme critères de comparaison :

- le rendement moyen par Dounum pour chaque production pour mesurer **le risque naturel** . \*

En effet, on a calculé le rendement par dounum pour chaque agriculteur, puis on a calculé la moyenne et on a classé les agriculteurs en trois catégories :

- en dessous de la moyenne,
  - à la moyenne,
  - plus que la moyenne.
- **la Marge brute de la production pour chaque agriculteur** pour connaître l'effet du **risque économique**. En effet, on a calculé la valeur de production pour chaque agriculteur, ceci en multipliant la production par le prix, et elle a été utilisée comme indice pour mesurer le risque économique.
  - **la quantité vendue sur la quantité que l'on comptait vendre pour le même marché**

Ceci est un indice pour préciser **le risque politique**, c'est-à-dire la quantité vendue/quantité espérée vendue. Pour calculer cet indice, on a suivi les démarches utilisées en 1 et 2.

Pour utiliser ces indices, on a construit le tableau suivant pour classer les agriculteurs en trois catégories :

- catégorie avec risque fort, elle est située en dessous de la moyenne.
- catégorie avec risque moyen, elle est située à la moyenne.
- catégorie avec risque faible, elle est située au dessus de la moyenne.

Du tableau suivant, on constate que :

### ***A. Le risque naturel***

#### *a] Forme domestique :*

Il affecte 65% des agriculteurs d'une manière forte, 10% d'une manière moyenne et 25% d'une manière faible. Ceci s'explique par le fait que la plupart des agriculteurs (80%) pratique l'agriculture pluviale (orge et blé).

#### *b] Forme paysanne :*

Elle est moins influencée par le risque naturel que la première forme. 50% des agriculteurs sont affectés d'une manière forte, 38% d'une manière moyenne et 12% d'une manière faible.

Ceci est expliqué par le fait que la plupart des agriculteurs conduisent la culture maraîchère en irrigué.

---

\* Nous savons qu'il y a d'autres facteurs qui influencent le rendement en plus des risques naturels, telles que la maîtrise technique et les façons culturales, mais cet indicateur nous a paru pertinent.

**Tableau 47. L'interdépendance des différents risques sur les trois formes sociales**

|                   | Risque naturel |       |      | Risque économique |       |      | Risque politique |       |      |
|-------------------|----------------|-------|------|-------------------|-------|------|------------------|-------|------|
| L'effet du risque | Faible         | Moyen | Fort | Faible            | Moyen | Fort | Faible           | moyen | Fort |
| Domestique        | 5              | 2     | 3    | 15                | 3     | 2    | 11               | 4     | 5    |
| Pourcentage       | 25%            | 10%   | 5%   | 75%               | 15%   | 10%  | 55%              | 20%   | 25%  |
| Total             | 20             |       |      | 20                |       |      | 20               |       |      |
| Paysanne          | 3              | 10    | 3    | 5                 | 9     | 12   | 9                | 12    | 5    |
| Pourcentage       | 12%            | 38%   | 0%   | 22%               | 34%   | 44%  | 34%              | 46%   | 19%  |
| Total             | 26             |       |      | 26                |       |      | 26               |       |      |
| Familiale         | 31             | 16    |      | 9                 | 18    | 27   | 8                | 17    | 29   |
|                   | 57%            | 30%   | 3%   | 17%               | 34%   | 49%  | 14%              | 33%   | 53%  |
| Total             | 54             |       |      | 54                |       |      | 54               |       |      |
| Total général     | 100            |       |      |                   |       |      |                  |       |      |

*c] Forme familiale :*

Elle est influencée par le risque d'une façon limitée, celui-ci affecte 13% des agriculteurs fortement, 30% moyennement et 57% faiblement.

### ***B. Le risque économique***

#### **La forme domestique**

Ce type de risque affecte faiblement la forme domestique. En effet les agriculteurs les plus touchés représentent 10% seulement, ceux touchés moyennement représentent 15% et ceux touchés faiblement 75%. La production de cette forme est majoritairement constituée par les céréales et les légumes. La production des céréales n'est pas influencée par ce risque contrairement à la production des légumes.

#### **La forme paysanne**

Cette forme est fortement plus influencée par le risque économique que la forme précédente. 44% des agriculteurs sont influencés d'une manière forte, 34% moyennement et 22% faiblement. Ceci s'explique par le fait que 61% des agriculteurs de cette forme produisent les légumes verts, qui sont touchés par la variation du prix, à côté d'autres productions. Par ailleurs, une grande partie des agriculteurs appartenant à cette forme produisent des fruits avec des prix inchangés puisque commercialisés sur le marché local.

#### **La forme familiale marchande**

Dans cette forme, les agriculteurs fortement touchés représentent 49%, ceux touchés moyennement 34% et faiblement 17%. La majorité de ces productions et notamment les tomates et les concombres, sont confrontées à une forte variation des prix.

### ***C. Le risque politique***

#### **La forme domestique**

Le pourcentage des agriculteurs fortement confrontés à ce type de risque est de 25% ; ce pourcentage est faible confirmant que par la majorité des producteurs 60% produisent des légumes et des céréales.

#### **La forme paysanne**

D'après le tableau, on remarque que le % des agriculteurs qui sont fortement touchés par ce risque est de 19%, moins élevé que pour la forme domestique (25%). Ceci est contradictoire aux hypothèses effectuées

pour cette forme sociale. Par contre, ceux touchés moyennement représentent 46% contre 20% dans la forme précédente.

En additionnant les fortement touchés avec les moyennement touchés dans les deux formes, on remarque que dans la forme domestique, ce nombre est de 45% et dans la forme paysanne, il est de 65%. Ce qui montre que cette dernière est finalement plus touchée par le risque politique que la forme domestique, ce qui est logique.

### **La forme familiale marchande**

Cette forme est la plus touchée par le risque politique. 53% des agriculteurs sont touchés fortement, 33% moyennement et 14% faiblement. Ceci, parce que la majorité de la production est commercialisée en Cisjordanie ou en Israël et une grande partie sera exportée à l'étranger comme les tomates et les fraises. La commercialisation de la production est très influencée par la fermeture des frontières d'où la fréquence des pertes pour l'agriculteur.

Finalement, cette analyse à partir d'autres indicateurs confirme bien la précédente :

**La forme paysanne** est moyennement influencée par le risque naturel. Elle est plus influencée par le risque économique que la forme domestique. Par contre, elle est moins affectée par le risque politique que la forme familiale marchande. Ceci parce que la production de cette forme est affectée par la variation des prix, mais en général n'est pas beaucoup affecté par le blocage comme la forme familiale marchande. Une grande partie de la production peut être vendue sur le marché local surtout les fruits et quelques légumes comme le chou et le chou-fleur.

Concernant la pomme de terre, elle peut être stockée pendant un certain temps, et être vendue quand le prix est plus élevé.

### **La forme familiale**

C'est la forme la plus confrontée au risque économique, mais aussi la plus affectée par le risque politique car la majorité des produits de cette forme est commercialisée en Israël et à l'étranger.

## **II. Les stratégies des agriculteurs face aux risques**

On distingue essentiellement 3 formes : l'investissement, la pratique de la pluriactivité et la mise en œuvre de modifications dans le système de production.

### **1. L'investissement**

Dans cette partie, nous allons essayer de relever le rôle de l'investissement sur la diminution d'un risque ou l'augmentation d'un autre risque. Il est donc logique que les objectifs de l'investissement soient différents et par suite que diffèrent son ampleur et sa nature. Le tableau suivant montre l'importance de l'investissement agricole et non agricole dans chaque forme sociale et la relation entre l'investissement et les différents types de risques. L'investissement dont on a tenu compte est celui qui a été réalisé durant les dix dernières années.(tableau 48).

D'après ce tableau, on remarque qu'aucun agriculteur « domestique » n'a déclaré d'investissement, que 6 sur les 26 de la forme paysanne en ont déclaré un, et 45 sur les 54 de la forme familiale marchande : On observe que 38 exploitants ont fait des investissements agricoles et 13 des investissements non agricoles. De plus, dans la forme domestique, il n'y a pas d'investissement agricole et non agricole et ceci est justifié du fait que l'agriculture dans cette forme est pluviale et extensive et les agriculteurs n'ont pas de ressources extérieures pour financer des investissements.

Dans la forme paysanne, le nombre des agriculteurs qui ont réalisé des investissements agricoles est de 12 % et ceci explique que l'investissement ne constitue pas une priorité pour ces agriculteurs car l'objectif principal de leurs cultures est l'autoconsommation.

Dans la forme familiale, nous trouvons que le nombre d'agriculteurs qui ont réalisé des investissements est de 65% car l'objectif principal de cette forme est de réaliser des gains à partir de cet investissement. Si l'on veut s'attarder sur les relations entre le risque en investissement, on remarque que :

#### ***A. Le risque naturel et l'investissement***

- ◆ 66% des agriculteurs dans la forme paysanne qui ont fait des investissements agricoles subissent peu de risques et 33% un risque moyen. C'est la même chose pour l'investissement non agricole.
- ◆ Dans la forme familiale marchande, on trouve que 57% des agriculteurs qui ont réalisé des investissements ont peu de risques et 26% ont un risque moyen et 17% ont beaucoup de risque. Pour l'investissement non agricole, 70% connaissent peu de risques et 20 % des risques moyens et 10 % beaucoup de risques.

L'investissement a donc un impact réel sur la diminution du risque naturel surtout dans la forme familiale marchande puisque la plupart de ces investissements (70%) sont orientés vers la construction de serres et c'est la manière la plus facile de réduire le risque naturel. alors que la nature de l'investissement dans la deuxième forme est l'achat de systèmes d'irrigation pour éviter les effets de la sécheresse.

#### ***B. Le risque économique et l'investissement***

- Dans la forme paysanne, on observe que 33 % des agriculteurs subissent un risque moyen et 66 % ont beaucoup de risques. Alors que dans les investissements non agricoles, 100% des agriculteurs subissent un risque moyen.
- Dans la forme familiale marchande, on observe que 17 % des agriculteurs ont peu de risques, 48% ont un risque moyen et 37 % beaucoup de risque. Alors que pour l'investissement non agricole, on observe que 30 % ont peu de risques, 30% ont un risque moyen et 40% ont beaucoup de risques.

Aussi on observe que l'investissement augmente un peu le risque économique dans la forme paysanne et ceci du fait que l'agriculteur a des excédents de production avec lesquels il a des problèmes de commercialisation.

Alors que dans la troisième forme, l'investissement augmente le risque économique du fait qu'on a une production importante qui doit être commercialisée en Israël et sur le marché international et, de ce fait, subit les baisses de prix.

#### ***C. Le risque politique et l'investissement***

Dans la forme paysanne, on observe que 33 % des agriculteurs connaissent des risques moyens et 66 % beaucoup de risques. Alors que 66 % qui ont des investissements non agricoles se trouvent dans le risque moyen et 33 % se trouvent dans la catégorie « beaucoup de risques ». Dans la forme familiale marchande, on trouve que 20% connaissent peu de risques, 37 % un risque moyen et 42 % ont beaucoup de risques alors que dans les investissements non agricoles, 20 % peu de risques, 30% des risques des moyens et 5% beaucoup de risques. L'effet de l'investissement sur le risque économique et politique est donc moyen dans la deuxième forme et très fort dans la troisième forme du fait que la quantité commercialisée est affectée par le bouclage et le fermeture des frontières.

Si l'on récapitule sur la valeur des investissements, on trouve qu'elle est comprise entre 500 NIS et 700 NIS par exploitation dans la deuxième forme et que ce montant passe de 10.000 et 30.000 NIS dans la troisième forme.

**Tableau 48. Le risque et l'investissement**

| <b>Risque et investissement</b> |                   |              |             |                 |              |             |              |                            |              |             |              |
|---------------------------------|-------------------|--------------|-------------|-----------------|--------------|-------------|--------------|----------------------------|--------------|-------------|--------------|
|                                 | <b>Domestique</b> |              |             | <b>Paysanne</b> |              |             |              | <b>Familiale marchande</b> |              |             |              |
| <b>Risque naturel</b>           | <b>Faible</b>     | <b>Moyen</b> | <b>Fort</b> | <b>faible</b>   | <b>moyen</b> | <b>fort</b> | <b>Total</b> | <b>faible</b>              | <b>moyen</b> | <b>fort</b> | <b>total</b> |
| <b>IA</b>                       | 0                 | 0            | 0           | 2               | 1            | 0           | 3            | 20                         | 9            | 6           | 35           |
| <b>INA</b>                      | 0                 | 0            | 0           | 2               | 1            | 0           | 3            | 7                          | 2            | 1           | 10           |
| <b>Risque économique</b>        |                   |              |             |                 |              |             |              |                            |              |             |              |
| <b>IA</b>                       | 0                 | 0            | 0           | 0               | 1            | 2           | 3            | 6                          | 16           | 13          | 35           |
| <b>INA.</b>                     | 0                 | 0            | 0           | 0               | 3            | 0           | 3            | 3                          | 3            | 4           | 10           |
| <b>Risque politique</b>         |                   |              |             |                 |              |             |              |                            |              |             |              |
| <b>IA</b>                       | 0                 | 0            | 0           | 0               | 1            | 2           | 3            | 7                          | 13           | 15          | 35           |
| <b>INA</b>                      | 0                 | 0            | 0           | 0               | 2            | 1           | 3            | 2                          | 3            | 5           | 10           |

## 2. La pluriactivité

Bien que l'activité principale dans les zones rurales soit l'activité agricole, on observe que beaucoup d'agriculteurs pratiquent d'autres activités non agricoles, pour des raisons différentes comme l'insuffisance de revenu agricole et l'augmentation de revenus pour pouvoir investir dans l'agriculture.

En fait les conséquences des risques sur les agriculteurs varient selon le type d'exploitation et l'activité des agriculteurs. Le tableau suivant montre la relation entre les différents types des risques et la pluriactivité pour chaque forme sociale :

Le nombre d'agriculteurs qui n'exercent que l'activité agricole est de 56 dans les trois formes sociales. Le nombre d'agriculteurs ayant une autre activité que agricole est donc de 44 dans les trois formes sociales.

### *A. Le risque naturel et la pluriactivité*

Dans la forme domestique, il y a 11 agriculteurs sur 20 qui pratiquent seulement l'activité agricole. Sur ces 11, 8 ont une activité agricole connaissant beaucoup de risques (72%). Par contre, ce pourcentage baisse à 55% chez les agriculteurs ayant une activité autre qu'agricole.

Dans la forme paysanne, la pluriactivité semble avoir peu d'influence sur le contrôle des risques, le pourcentage d'exploitations connaissant plus de risques étant sensiblement plus important chez les pluriactifs (55%) que chez les monoactifs (47%). Dans la forme familiale marchande, la pluriactivité semble avoir une forte influence sur le contrôle des risques, le % des agriculteurs, connaissant peu de risques étant sensiblement plus important chez les pluriactifs (64%) que chez les monoactifs (35%).

### *B. Le risque économique et la pluriactivité*

D'après tableau 49, on constate que la pluriactivité augmente le risque économique surtout dans les formes paysanne et familiale. On trouve que 58% et 70% des agriculteurs respectivement dans ces formes connaissent beaucoup de risque, exercent la pluriactivité. Cela s'explique par le fait que la pluriactivité aide à l'investissement, qui à son tour augmente les risques économiques comme illustré dans la partie suivante de ce chapitre (le rôle ambigu de l'investissement).

### *C. le risque politique et la pluriactivité*

On constate aussi que le risque politique augmente avec la pluriactivité dans la forme paysanne et familiale. On trouve que 86% et 65% des agriculteurs respectivement connaissant beaucoup de risque dans ces deux formes, exercent la pluriactivité. Cela s'explique par les mêmes raisons que précédemment.

Nous allons dans ce paragraphe passer en revue le lien établi entre la pluriactivité et le revenu général de la famille. Alors, plusieurs questions font l'objet de cette analyse : le nombre des paysans qui exercent d'autres activités que l'activité agricole, les revenus provenant de telles activités, le nombre de ces activités, leur nature ainsi que leurs risques prévus dans chaque forme sociale.

D'après la question n°96, 99 et 103 du questionnaire, nous pouvons constater les résultats suivants :

- ❑ dans la forme domestique, le pourcentage des agriculteurs exerçant d'autres activités que l'activité agricole a atteint près de 50%. Cela montre clairement que la production agricole dans cette forme ne comble pas les lacunes alimentaires essentielles.
- ❑ le même pourcentage est de 34% dans la forme paysanne car les revenus provenant de l'activité agricole sont plus importants.

**Tableau 49. Le risque I et la pluriactivité**

| *effet         |             | Domestique |       |      |           | Paysanne |       |      |           | Familiale marchande |       |      |           |            |
|----------------|-------------|------------|-------|------|-----------|----------|-------|------|-----------|---------------------|-------|------|-----------|------------|
| Risque naturel | effet       | Faible     | moyen | Fort | TOTAL     | Faible   | moyen | fort | Total     | faible              | moyen | fort | Total     | TG         |
|                | agraire     | 2          | 1     | 8    | 11        | 1        | 8     | 8    | 17        | 11                  | 12    | 5    | 28        |            |
|                | Agraire+ANA | 3          | 1     | 5    | 9         | 2        | 2     | 5    | 9         | 20                  | 4     | 2    | 26        |            |
|                | Total       | 5          | 2     | 13   | <b>20</b> | 3        | 10    | 13   | <b>26</b> | 31                  | 16    | 7    | <b>54</b> | <b>100</b> |
| R. économique  | agraire     | 9          | 1     | 1    | 11        | 4        | 8     | 5    | 17        | 7                   | 13    | 8    | 28        |            |
|                | Agraire+ANA | 6          | 2     | 1    | 9         | 1        | 1     | 7    | 9         | 2                   | 5     | 19   | 26        |            |
|                |             |            |       |      |           |          |       |      |           |                     |       |      |           |            |
|                | Total       | 15         | 3     | 2    | <b>20</b> | 5        | 9     | 12   | <b>26</b> | 9                   | 18    | 27   | <b>54</b> | <b>100</b> |
| R. politique   | agraire     | 7          | 2     | 2    | <b>11</b> | 8        | 8     | 1    | <b>17</b> | 5                   | 13    | 10   | <b>28</b> |            |
|                | Agraire+ANA | 4          | 2     | 3    | <b>9</b>  | 1        | 4     | 4    | <b>9</b>  | 3                   | 4     | 19   | <b>26</b> |            |
|                |             |            |       |      |           |          |       |      |           |                     |       |      |           |            |
|                | Total       | 11         | 4     | 5    | <b>20</b> | 9        | 12    | 5    | <b>26</b> | 8                   | 17    | 29   | <b>54</b> | <b>100</b> |

- ❑ dans la forme familiale marchande, nous avons trouvé que 48% des paysans pratiquent des activités non agricoles, ce qui fait un pourcentage très élevé par rapport à la forme paysanne. Pour essayer de comprendre cette comparaison, nous constatons que ces activités non agricoles ont pour objectif l'investissement dans le secteur agricole car l'agriculture, dans cette forme marchande, nécessite un capital important. Si l'on regarde de près la nature de l'activité non agricole dans chaque de ces trois formes, nous observons ce qui suit :
- ❑ dans la forme domestique, cinq sur neuf agriculteurs travaillent comme ouvriers en Israël, deux comme employés et deux dans l'administration. Il y a par conséquent des risques importants sur le revenu non agricole qui résultent, directement, de l'instabilité du travail en Israël et cela explique le revenu annuel de 20489 NIS par an et par famille qui exerce une activité non-agricole\*.
- ❑ nous avons remarqué, dans la forme paysanne, que le commerce se classe parmi les premières activités non agricoles, alors qu'y travaillent 33% des familles contre 20% dans l'administration, 20% dans l'artisanat et 20% en Israël. Le commerce représente également une hausse dans le revenu annuel moyen, à 40230 NIS. Dans le cas où il y a trois individus appartenant à la même famille travaillant tous des activités non agricoles, cette situation va sécuriser encore mieux la famille plus que sa position dans la forme domestique.
- ❑ dans la forme familiale marchande, nous observons qu'un pourcentage élevé, (34%), correspond à cette partie des agriculteurs travaillant dans le commerce. Cela explique l'augmentation du revenu moyen de ces personnes qui atteint 37628.5 NIS/ personne et par an. En revanche, le nombre des agriculteurs qui travaillent en Israël est de 19%, contre 15% dans la fonction publique, 7.5% dans les professions libres, 11.25% dans l'administration et 3.75% dans d'autres activités. Cela signifie que la famille, dans cette forme, exerce toutes sortes d'activités non agricoles. Mais il faut que l'objectif de ces activités soit l'investissement dans le secteur agricole.

### 3. L'investissement et la pluriactivité

Dans ce paragraphe, on va essayer de comprendre la relation existant entre l'investissement et la pluriactivité. Le tableau suivant explique cette relation entre les différentes activités non agricoles et les investissements agricoles et non agricoles. Dans la forme domestique, il y a pas d'investissement même lorsque il y a des activités non agricoles. Cela s'explique par le fait que ces activités concernent essentiellement le travail en Israël ou des emplois administratifs. Le revenu de ces emplois salariés non-agricoles vient couvrir les besoins complémentaires de la consommation domestique. Dans la forme paysanne, on trouve une relation positive entre la pluriactivité et l'investissement.

Nous avons constaté en effet que les agriculteurs n'ayant pas d'activité non agricole, n'investissent pas du tout, tandis que deux tiers des agriculteurs qui pratiquent d'autres activités comme le commerce investissent dans l'agriculture pour 50% d'entre eux et dans l'investissement non agricole pour les 50% restants. Dans la forme familiale marchande, il y a une forte relation entre les activités non agricoles et les investissements. Ainsi le pourcentage d'investissement chez les agriculteurs qui pratiquent seulement l'agriculture est de 53%, tandis que l'investissement s'élève à 100% chez les agriculteurs qui pratiquent, en plus, des activités non agricoles, et surtout le commerce. La relation entre l'investissement et la pluriactivité est donc significative dans les formes paysanne et familiale marchande, avec une tendance plus forte dans la forme familiale marchande.

Nous avons constaté que les agriculteurs qui ont choisi le commerce comme activité non-agricole ont une capacité plus forte d'investir par rapport à ceux qui pratiquent d'autres activités.

---

\* Chapitre IV, tableau 40

**Tableau 50. L'investissement et la pluriactivité**

| <b>Forme</b><br><br><b>Activité</b> | <b>Domestique</b>                      |                                     |                                                 | <b>Paysanne</b>                        |                                         |                                                 | <b>familiale</b>         |                           |                                              |
|-------------------------------------|----------------------------------------|-------------------------------------|-------------------------------------------------|----------------------------------------|-----------------------------------------|-------------------------------------------------|--------------------------|---------------------------|----------------------------------------------|
|                                     | Agriculteurs<br>ayant fait des<br>IAg. | Agriculteurs<br>ayant fait<br>INAg. | Agriculteurs<br>n'ayant pas<br>d'investissement | Agriculteurs<br>ayant fait des<br>IAg. | Agriculteurs<br>ayant fait<br>des INAg. | Agriculteurs<br>n'ayant pas<br>d'investissement | Agriculteurs<br>ayant IA | Agriculteurs<br>ayant INA | Agriculteurs n'ayant<br>pas d'investissement |
| <b>Agraire</b>                      | <b>0</b>                               | <b>0</b>                            | <b>11</b>                                       | <b>0</b>                               | <b>0</b>                                | <b>17</b>                                       | <b>15</b>                | <b>4</b>                  | <b>9</b>                                     |
| <b>Pluriactivité</b>                | <b>0</b>                               | <b>0</b>                            | <b>9</b>                                        | <b>3</b>                               | <b>3</b>                                | <b>3</b>                                        | <b>20</b>                | <b>6</b>                  | <b>0</b>                                     |
| Commerce                            | -                                      | -                                   | <b>0</b>                                        | 2                                      | 3                                       | -                                               | 8                        | -                         | -                                            |
| Israël                              | -                                      | -                                   | <b>5</b>                                        | 0                                      | 0                                       | -                                               | 3                        | -                         | -                                            |
| Fonctionnaires d'Etat               | -                                      | -                                   | <b>2</b>                                        | 0                                      | 0                                       | -                                               | 4                        | -                         | -                                            |
| Administration                      | -                                      | -                                   | <b>2</b>                                        | 1                                      | 0                                       | -                                               | 2                        | -                         | -                                            |
| Libre                               | -                                      | -                                   | <b>0</b>                                        | 0                                      | 0                                       | -                                               | 2                        | -                         | -                                            |
| Autres                              | -                                      | -                                   | <b>0</b>                                        | 0                                      | 0                                       | -                                               | 1                        | --                        | -                                            |
| <b>Total</b>                        | <b>0</b>                               | <b>0</b>                            | <b>20</b>                                       | <b>3</b>                               | <b>3</b>                                | <b>20</b>                                       | <b>35</b>                | <b>10</b>                 | <b>9</b>                                     |

#### 4. Les risques et les stratégies des agriculteurs

La confrontation aux risques peut aussi amener certains agriculteurs à modifier leurs systèmes de production. Cette attitude se révèle au travers des points suivants :

- les changements de production,
- l'abandon de certains produits,
- l'apport d'autres produits,
- l'investissement dans le futur.

##### *A . L'abandon de certaines productions et l'introduction de nouveaux produits*

Le tableau suivant montre le nombre d'agriculteurs qui ont des projets de changement dans la production végétale.

**Tableau 51. Les changements dans la production**

| N°des agriculteurs         | Domestique | Culture              | Paysanne | Culture                   | Familiale marchande | Culture                 |
|----------------------------|------------|----------------------|----------|---------------------------|---------------------|-------------------------|
| Productions abandonnées    | 6          | Céréales             | 5        | Maraîchage                | 16                  | Maraîchage et fraises   |
| Productions introduises    | 5          | Maraîchage et fruits | 18       | Fruits, serres et fraises | 22                  | Fruit, serres et fleurs |
| N. total des agriculteurs. | 20         |                      | 26       |                           | 54                  | 100                     |

On observe ainsi que les conséquences des risques naturels sont fortes sur la stratégie des agriculteurs dans la forme domestique. En effet d'après le questionnaire, il s'est avéré que :

- ❑ dans la forme domestique, 6 agriculteurs sur 20 vont abandonner les céréales, et il y a 5 agriculteurs qui vont introduire le maraîchage et les fruits.
- ❑ dans la forme paysanne, on trouve que 5 agriculteurs sur 26 souhaitent abandonner les cultures maraîchères, et 18 envisagent de cultiver les fruits et les cultures protégées. Dans la forme familiale marchande, 16 agriculteurs vont abandonner le maraîchage et les fraises, et 22 vont pratiquer les fruits, les cultures sous serres et les fleurs.

##### *B. L'investissement futur*

Pour introduire certaines productions, notamment, pour les cultures protégées et les fruits, il faut de l'investissement. Le tableau suivant montre l'investissement futur :

**Tableau 52. L'investissement futur**

| Forme                 | domestique                    | paysanne                                     | familiale                                           |
|-----------------------|-------------------------------|----------------------------------------------|-----------------------------------------------------|
| Nombre d'agriculteurs | 6                             | 18                                           | 22                                                  |
| Type d'investissement | Achat d'animaux et irrigation | Construction des serres et achat des animaux | Achat de terre et animaux, construction des serres. |

Il est clair que les conséquences des risques jouent un rôle important sur la tendance d'investissement chez les agriculteurs. La forme domestique souhaite investir dans l'irrigation, la forme paysanne dans la construction des serres, et dans la forme familiale marchande les investissements sont orientées dans l'achat de terres et d'animaux.

### III. Synthèse sur les trois formes sociales de production

|                                            | <b>Domestique</b>                                                                               | <b>Paysanne</b>                                                                                | <b>Familiale marchande</b>                                                                                                            |
|--------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Le foncier                                 | Des parcelles relativement groupées dont la majorité sont pluviales.                            | Des parcelles peu dispersées dont la majorité sont irriguées.                                  | Des parcelles dispersées dont la majorité sont des fruitiers et des cultures sous serres.                                             |
| La force de travail                        | Forte dépendance de la main-d'œuvre familiale. UTAF/D est faible.                               | Forte dépendance de la main-d'œuvre familiale. UTAF/D plus élevé.                              | Forte dépendance de la main-d'œuvre familiale. UTAF/D est le plus élevé avec apparition d'une dépendance de la main-d'œuvre salariée. |
| Les moyens de la production                | Forces de production peu développées                                                            | Forces de production plus développées.                                                         | Développement intensif des forces de production.                                                                                      |
| La famille                                 | Une grande famille, le chef d'exploitation est plus âgée avec un faible niveau de scolarisation | Une grande famille, le chef d'exploitation est plus âgé avec un niveau moyen de scolarisation. | Une famille plus grande, le chef d'exploitation est plus jeune avec un fort niveau de scolarisation                                   |
| La commercialisation                       | Très faible intégration au marché                                                               | Intégration moyenne à forte au marché.                                                         | Très forte intégration au marché.                                                                                                     |
| L'utilisation de la production             | Très forte autoconsommation                                                                     | L'autoconsommation est importante surtout pour les céréales                                    | Très faible autoconsommation                                                                                                          |
| La valeur de la production                 | Très faible                                                                                     | Moyenne                                                                                        | Forte                                                                                                                                 |
| L'investissement                           | Pas d'investissement                                                                            | Investissement moyen                                                                           | Investissement plus important                                                                                                         |
| Pluriactivité                              | Important pour la famille mais pas suffisant pour l'investissement                              | Important pour la famille et un peu pour investir                                              | Important pour l'investissement agricole                                                                                              |
| La relation avec l'environnement extérieur | Peu intégration aux institutions professionnelles                                               | Intégration moyenne aux institutions professionnelles                                          | Forte intégration aux institutions professionnelles                                                                                   |
| L'impact du risque naturel                 | Fort                                                                                            | Moyen                                                                                          | Faible                                                                                                                                |
| L'impact du risque économique              | Faible                                                                                          | Fort                                                                                           | Fort                                                                                                                                  |
| L'impact du risque politique               | Faible                                                                                          | Moyen à fort                                                                                   | Fort                                                                                                                                  |

#### Conclusion : une nouvelle politique agricole et une nouvelle maîtrise des risques

Au terme de cette étude, il est d'abord nécessaire de résumer rapidement la situation dans laquelle se trouve chaque forme sociale de production agricole face aux risques.

Nous devons ensuite donner un aperçu rapide des institutions publiques et associatives qui, dans leur appui à l'agriculture, prennent en compte la maîtrise des risques.

Ces deux premiers développements nous permettront alors de donner une vue la plus synthétique possible du rapprochement que l'on peut faire entre d'une part la situation actuelle de l'agriculture palestinienne et les institutions qui doivent l'appuyer et d'autre part les investissements qui seraient nécessaires et les recommandations qui devraient les accompagner.

Avant de montrer les différences qui caractérisent cette agriculture, peut-être est-il nécessaire de rappeler qu'elle est globalement dans une situation très particulière.

On sait à quel point la situation politique – passée, faite d'invasions et de changements politiques – et présente, dominée par l'occupation israélienne - pèse lourd sur les activités économiques. Cela n'empêche pas cette agriculture d'être soumise à l'ensemble des aléas et des contraintes de l'agriculture méditerranéenne en connaissant en plus une confiscation manifeste d'une partie de ses ressources et notamment de l'eau et des contraintes quasi insurmontables dans l'exportation de ses produits.

Pourtant l'agriculture palestinienne connaît une dynamique évidente qui est le produit de l'acharnement de ses agriculteurs à tenter de surmonter les nombreux handicaps auxquels ils sont confrontés.

Cette dynamique est très contrastée selon les formes sociales de production.

La forme domestique représente une agriculture peu intensive, pluviale, et dont la majorité de la production va à l'autoconsommation. Les coûts de production sont faibles, et le revenu agricole faible. Il n'y a pas d'investissement. Elle est très influencée par le risque naturel ; par contre, elle est peu touchée par le risque économique et le risque politique.

L'agriculture est plus intensive dans la forme paysanne. Elle utilise souvent l'irrigation, ses coûts de production sont plus élevés, mais le revenu agricole reste faible. L'autoconsommation reste importante surtout dans la culture céréalière. La part de la production qui est commercialisée est plus importante tout en étant limitée au marché local et aux marchés de la Cisjordanie. Elle est moyennement touchée par le risque naturel et le risque politique, mais très sensible aux risques économiques.

L'agriculture dans la forme familiale marchande est une agriculture intensive fortement intégrée au marché israélien et à l'exportation. L'auto consommation est très faible, les coûts de production sont plus importants. Elle est faiblement touchée par le risque naturel et fortement touchée par le risque économique et très sensible au risque politique.

Pour faire face à ces problèmes, les agriculteurs palestiniens sont appuyés par des institutions d'Etat et associatives.

**Les institutions étatiques** et surtout le Ministère de l'Agriculture n'arrivent pas actuellement à mettre en place une stratégie cohérente permettant de maîtriser les risques au niveau de l'exploitation agricole pour les raisons suivantes :

- l'absence d'un Etat palestinien indépendant qui ait la maîtrise de son territoire.
- la non-finalisation de la formule finale de loi agricole par le conseil législatif jusqu'à ce jour.
- l'absence d'un département spécialisé au niveau du Ministère qui s'occupe du risque agricole.
- l'absence d'une caisse d'assurance des agriculteurs contre les risques naturels.
- les faibles moyens d'intervention sur la commercialisation et donc sur les prix.
- les faibles moyens financiers nécessaires pour traiter le risque.
- la violence israélienne continue qui empêche le Ministère de mettre en place sa propre politique de développement et ses projets.

**Les ONG** ont commencé à se mettre en place avec le début de la première l'Intifada en 1987 grâce à la participation de volontaires et le soutien de l'Organisation de Libération de la Palestine qui se trouvait alors à l'extérieur. L'objectif était la coordination des activités dans les différents domaines, sanitaire, social et agricole.

Au début, elles se sont autofinancées et elles avaient donc de faibles capacités qui les faisaient surtout intervenir dans des problèmes d'urgence plutôt que dans la construction d'un processus de développement.

Avec le temps et avec le soutien de l'Organisation de Libération Palestinienne, elles ont commencé à s'intéresser au développement, à avoir la confiance de la population locale et à gagner progressivement celle de plusieurs organisations internationales et de quelques pays qui ont pris en charge au moins partiellement leur financement.

Le nombre et le rôle de ces organisations étaient alors très limités et d'ailleurs assez critiqués par les institutions officielles palestiniennes. Actuellement, elles ont dépassé le nombre de 60 et interviennent sur l'ensemble du territoire palestinien.

Les trois plus importantes sont les suivantes :

- L'union des commissions du secourisme agricole
- L'union des commissions du travail agricole
- L'institut de recherches appliquées FRIJ.

Face à cette situation, un certain nombre de recommandations peuvent être faites qui touchent à la fois les investissements à faire et les services publics et associatifs à mobiliser.

Le tableau ci-dessous résume ces recommandations. Elles concernent d'abord des actions immatérielles et réclament ensuite des investissements matériels :

### Les actions immatérielles

|              | Domaines d'intervention                            | Etat des lieux                                 | Responsables                                  | Recommandations                                                                                 |
|--------------|----------------------------------------------------|------------------------------------------------|-----------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Connaissance | Formation                                          | Niveaux Ire, IIre profession. insuffisant      | Service public                                | Programme enseignement agricole structuré                                                       |
|              | Recherche                                          | Stations service public et ONGs en déshérence, | -Service public - ONGs                        | Service public restructuration complète, ONGs à soutenir scientifiquement                       |
|              | - Transferts de connaissance<br>- Vulgarisation    | - Très insuffisant<br>- irrégulier             | - Service public<br>- ONGs<br>- OPA           | - Développement des OPA<br>- Harmonisation avec ONGs                                            |
|              | Observatoire technico-économique                   | AMODESP et autres travaux                      | -Service public<br>-ONGs<br>-Universités      | Création par les services publics d'un service national                                         |
| Politique    | Législation agricole                               | En voie de construction                        | Service public                                | A négocier avec les acteurs                                                                     |
|              | Planification agricole                             | Faible planification ciblée                    | Service public                                | - Négociation avec les partenaires.<br>- Co-gestion                                             |
|              | - Développement territorial et structure familiale | Pas de priorité                                | Service public                                | Mise en œuvre de chantiers expérimentaux. Et de choix prioritaires sur des territoires homogène |
|              | Système des filières adaptées                      | Pas de priorité                                | - Service public<br>- ONGs<br>- secteur privé | Développement des filières adaptées                                                             |

### Les investissements matériels

|             |                                 |                                 |                                        |                                                                               |
|-------------|---------------------------------|---------------------------------|----------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------|
|             | Equiperment                     | insuffisants                    | - Service public<br>- Secteur privé    | Études préalables de faisabilité                                              |
|             | Maîtrise de l'approvisionnement | Sous la dépendance d'Israël     | - Service public<br>- Secteur privé    | - Planification décentralisée.<br>- conditions autonomes d'approvisionnement. |
|             | Régulation de marché            | Dépendance extérieure           | - Service public<br>- Secteur privé    | - Garantie des prix.                                                          |
|             | Financement des agriculteurs    | Très insuffisant                | - Service public<br>- Système bancaire | Restructuration fondamentale                                                  |
|             | Mutualisation sociale           | Inexistence                     | - Service public                       | Création d'organismes paritaires                                              |
| coopération | Coopération interne             | En déshérence                   | - Service public<br>- ONGs- OPA        | Structuration d'une coopération négociée                                      |
|             | Négociations internationales    | Financements souvent non ciblés | Service public                         | Nouvelles voies de négociation et des projets                                 |

Ainsi, les conditions de minimisation des risques de toute nature pour l'agriculture palestinienne sont très nombreuses et diversifiées.

Les **actions immatérielles** mettent en évidence les connaissances indispensables aux choix et à la programmation des politiques agricoles, à la conception des actions de développement, à l'organisation collective des moyens et à la négociation des financements internationaux.

Dans un certain nombre de ces domaines, les insuffisances observées avant l'Intifada étaient très importantes.

Aussi les recommandations visent principalement les restructurations à réaliser dans les secteurs de la formation, de la recherche appliquée et du transfert des connaissances, la construction d'une méthodologie efficace de la planification agricole, l'harmonisation des actions des services publics palestiniens, la mise en œuvre de véritables concertations à caractère politique avec les acteurs du terrain (ONG, Organisations Professionnelles Agricoles) et la tenue de négociations sur des projets très ciblés avec les financeurs internationaux.

Les **investissements matériels** révèlent pour la même période des insuffisances très importantes dans les territoires palestiniens souvent par manque de projets concrets appropriés par les acteurs locaux ou par un défaut d'harmonisation des pouvoirs de décision en place (entre ministères et institutions de l'Autorité Palestinienne). A ces handicaps internes, on peut dramatiquement ajouter une dépendance récurrente des exigences politiques israéliennes qui ont généré une continuelle colonisation économique de la Palestine par l'Etat hébreu.

Par ailleurs, et dans le même temps, on a observé une absence pratiquement totale de financements destinés à faire face aux nombreux risques agricoles et aux besoins de sécurité sociale des agriculteurs. Ce constat milite pour la mise en œuvre urgente d'un système solide de prévention.

Ces recommandations ressembleraient à des vœux pieux si elles ne prenaient pas en compte la situation actuelle. Celle-ci peut évoluer selon deux scénarios :

### **Le premier scénario**

La situation actuelle qui se résume dans l'instabilité politique et ses aléas politiques qui augmentent l'incertitude, ce qui aggrave la situation et augmente le risque politique qui va influencer à son tour le risque économique continue dans des formes similaires.

### **Le deuxième scénario**

La situation actuelle politique se termine par une déclaration de reconnaissance d'un Etat palestinien indépendant qui maîtrise ses frontières et ses ressources et est capable d'appliquer sa propre politique de développement sans aucun empêchement et aucun sabotage dans le cadre d'un accord international total et final reconnu par les Nations Unies.

Dans le premier scénario, le risque politique est fort. Mais l'agriculture rend des services très importants au pays car elle est un élément majeur pour la vie socioéconomique (Autoconsommation, sécurité alimentaire, petit commerce de proximité). Elle doit donc être considérée comme une priorité.

La forme sociale à soutenir en priorité est alors la forme domestique car c'est elle qui comprend le plus grand nombre d'agriculteurs. Pour développer l'agriculture dans cette forme sociale, les actions immatérielles sont nécessaires, surtout la formation des agriculteurs qui permet d'augmenter la productivité avec un risque minime.

Dans le deuxième scénario, le risque politique est faible; l'agriculture est un élément fort pour l'indépendance. Il apporte la richesse, l'emploi et la sécurité alimentaire. Dans cette situation, il faut développer en priorité la forme familiale marchande, tout en continuant de soutenir les deux autres formes.

En définitive, ces recommandations visent principalement à la mise en œuvre d'actions immatérielles durant la période actuelle de crise intense. Un abandon de cette nécessaire création intellectuelle serait

équivalent à une démission politique de la Palestine. Elle est donc la réponse principale au premier scénario.

De plus, l'absence de cette démarche volontariste durant cette période présente rendrait beaucoup plus difficile la réalisation de programmes d'actions qu'il faudrait prévoir pour gérer les risques et assurer le développement agricole une fois rendu possible le second scénario.

En effet, dans la phase de retour à la paix et de création d'un Etat indépendant, les investissements immatériels et leurs applications devront se réaliser rapidement. On prévoira alors dans la programmation des investissements matériels qui suivra cette première étape la mise en œuvre de deux étapes successives :

- une phase de restructuration (en quelque sorte de réparation des dommages de guerre).
- une phase de réalisation de projets de développement socio-économiques issus du travail de planification et dont on testera préalablement la faisabilité.

On voit donc que les prévisions et les réalisations des actions que nous proposons comme réponses aux problèmes posés par les deux scénarios ne sont pas des solutions théoriques mais les conséquences d'une étude prospective à court et à moyen terme. On peut facilement imaginer que ces deux scénarios vont se succéder dans le temps. Seule la prévision du départ du second est très incertaine, puisqu'elle est liée à de grandes incertitudes politiques.

# Bibliographie

1. **Abdel Hakim T. et Campagne P. (2001).** L'analyse diagnostique d'une zone rurale. Cours disponible à l'IAM de Montpellier.
2. **AMODESP (Agricultural Monitoring and Development Support Program, Jérusalem). 2002.** *Analyse de l'agriculture et des territoires ruraux palestiniens*. Jérusalem : Consulat général de France.
3. **Badouin R. (1971).** *Economie rurale*. Paris : A. Colin.
4. **Bedrani S. et Campagne P. (1991).** Introduction [en ligne]. In : Bedrani S., Campagne P. (eds.). *Choix technologiques, risques et sécurité dans l'agriculture méditerranéenne*. Montpellier : CIHEAM-IAM. p. 9-24. (Options Méditerranéennes. Série A : séminaires méditerranéens ; n° 21). Consulté en juin 2003. <http://ressources.ciheam.org/om/pdf/a21/CI911701.pdf>
5. **Benatya D. et Zagdouni L. (1991)** Stratégies de production et aléas climatiques : quelques remarques méthodologiques [en ligne]. In : Bedrani S., Campagne P. (eds.). *Choix technologiques, risques et sécurité dans l'agriculture méditerranéenne*. Montpellier : CIHEAM-IAM. p. 45-47. (Options Méditerranéennes. Série A : séminaires méditerranéens ; n° 21). Consulté en juin 2003. <http://ressources.ciheam.org/om/pdf/a21/CI911703.pdf>
6. **Bendelac J. (1999).** *L'économie palestinienne : de la dépendance à l'autonomie*. Paris : l'Harmattan. 158 p.
7. **Bockel A. (1994)** L'autonomie palestinienne : la difficile mise en oeuvre des accords d'Oslo-Washington. Paris : AFDI (Agriculteurs Français et Développement International).
8. **Boussard J. M. (1992).** Les stratégies anti-risque des producteurs limitent-elles leur productivité ? In CIRAD. *L'avenir de l'agriculture dans les pays du Sahel*. Montpellier : CIRAD-MES. p. 101-110. Actes du 11<sup>ème</sup> séminaire d'Economie rurale, 12-14 septembre 1990, Montpellier
9. **Boussard J.M. (1987).** *Economie de l'agriculture*. Paris : Economica. 310 p.
10. **Boussard J.M. (1992).** *Introduction à l'économie rurale*. Paris : Cujas. 113 p.
11. **Campagne P. (2000)** . Introduction. In Abaab A. et al. (coords.). *Agricultures familiales et développement rural en Méditerranée*. Paris : Karthala.
12. **Chayanov A.V. (1986).** *The theory of peasant economy*. Manchester : Manchester University press. 316 p.
13. **Chesnot C. (1993).** La bataille de l'eau au Proche-Orient. *Paris : l'Harmattan*. 222 p.
14. **El Jendi I. (1986).** *La politique économique du mandat britannique en Palestine*. Amman : Dar el Carmel
15. **Eldin M. (1989).** Du risque de sécheresse au risque de mauvaise récolte : un effort de clarification des concepts. In : Eldin M. et Milleville P. (eds.). *Le risque en Agriculture*. Paris : ORSTOM, p. 19-23.

16. **Hardaker J.B., Huirne R.B.M., Anderson J.R. (1997).** *Coping with Risk in Agriculture*. Oxon (UK) : CAB international. 274 p.
17. **Helal J. (1998).** *Le système politique palestinien après Oslo*. Beyrouth : AIEP.
18. **Hussien A. (1984)** *Les activités sionistes pendant la deuxième guerre mondiale*. Beyrouth. : Etablissement arabe pour les études et les publications.
19. **Khader B. (1997).** *Le partenariat euro-méditerranéen après la conférence de Barcelone*. Paris : l'Harmattan. 229 p. (Cahiers de Confluences).
20. **Khalidi W. (1998).** ONU 1947 : la résolution de partage revisitée. *Revue d'études palestiniennes*, n° 14.
21. **Laurens H. (1999).** *La question de la Palestine. Tome 1 : 1799-1922 : l'invention de la terre sainte*. Paris : Fayard. 719 p.
22. **Meillassoux (1975).** *Femmes, greniers et capitaux*. Paris : Maspero. 251 p.
23. **Naqeep (1998).** *L'économie palestinienne dans la Cisjordanie et la bande de Gaza*. Beyrouth : AIEP.
24. **OCDE (2000).** *Income risk management in agriculture*. Paris : OCDE. 152 p.
25. **Pascon P. (1977).** Considérations préliminaires sur l'économie des exploitations agricoles familiales. *Revue juridique, politique et économique du Maroc*, décembre 1977, n. 3, p. 75-95.
26. **Skees J. (1999).** Agricultural risk management or income enhancement [on line] *Regulation*, vol. 22, n. 1, p. 35-43. [consulté le 27.06.03].  
<http://www.cato.org/pubs/regulation/regv22n1/agrisk.pdf>
27. **Tsakok I. (1990).** *Agricultural price policy : a practitioner's guide to partial equilibrium analysis*. London : Cornell University Press. 305 p.